



AMENDEMENT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

Rapport financier semestriel au 30 juin 2026

SOMMAIRE

	MESSAGE D'ESTELLE BRACHLIANOFF	2			
1	CHIFFRES CLÉS - INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE	3	4	ÉTATS FINANCIERS	31
			4.1	Comptes consolidés intermédiaires résumés - 30 juin 2026	32
				Notes annexes aux comptes consolidés	40
				Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2026	69
2	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	5	5	CAPITAL ET ACTIONNARIAT	71
	2.1 Composition du conseil d'administration	6	5.1	Informations sur le capital et données boursières	72
	2.2 Plans d'intéressement long terme	7	5.2	Actionnariat de Veolia Environnement	75
	2.3 Participation des mandataires sociaux et des dirigeants au capital	8	5.3	Politique de distribution des dividendes	76
3	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS	9	6	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	77
	3.1 Faits marquants de la période	10	6.1	Procédures judiciaires et arbitrages	78
	3.2 Informations comptables et financières	15	6.2	Documents accessibles au public	79
	3.3 Financement	23	6.3	Contrôleurs légaux des comptes	80
	3.4 Autres éléments	27	6.4	Personnes responsables de l'amendement du Document d'enregistrement universel	81
	3.5 Annexes	28	6.5	Tables de concordance	82
	3.6 Événements récents depuis le dépôt du document d'enregistrement universel	30			

VEOLIA ENVIRONNEMENT

AMENDEMENT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

**Rapport financier semestriel
au 30 juin 2026**



Cet amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 30 juillet 2026 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative d'opération et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'Autorité des marchés financiers conformément au règlement (UE) 2017/1129.

Le présent amendement actualise et doit être lu conjointement avec le document d'enregistrement universel 2025 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 mars 2026 sous le numéro D.26-0118.

Un tableau de correspondance est fourni dans le présent amendement (chapitre 6), afin de permettre de retrouver facilement les informations incorporées par référence et celles mise à jour ou modifiées.

MESSAGE D'ESTELLE BRACHLIANOFF

Estelle Brachlianoff, directrice générale du Groupe, a déclaré :

"Les très bons résultats enregistrés au premier semestre illustrent la capacité de Veolia à tirer profit de son positionnement stratégique au cœur des enjeux de sécurité écologique, notamment de sécurité de l'eau, et de souveraineté des ressources, dans un environnement marqué par de fortes tensions économiques et géopolitiques. Les vagues de chaleur exceptionnelles, la multiplication des épisodes de sécheresse et l'accélération des besoins des industries de l'IA confirment la pertinence des solutions du Groupe et renforcent les moteurs structurels de sa croissance.

Nous avons continué d'améliorer notre performance opérationnelle au premier semestre avec une nouvelle amélioration de la marge de 70 points de base et une croissance du résultat net courant de plus de +10 % ⁽¹⁾. Ces résultats largement en ligne avec nos objectifs annuels, malgré un environnement complexe, démontrent la force de notre modèle et notre pilotage opérationnel strict.

Cette dynamique s'est traduite par une solide progression de notre EBITDA dans l'ensemble de nos zones géographiques, avec des performances particulièrement soutenues aux États-Unis, en Amérique latine et en Asie. Ces résultats illustrent la résilience de notre modèle, la qualité de notre exécution opérationnelle et la capacité de Veolia à répondre à des besoins essentiels en forte expansion.

La transformation de notre portefeuille d'actifs s'est poursuivie avec la finalisation de l'acquisition stratégique de Clean Earth, permettant de construire une plateforme nationale aux États-Unis, où nous réalisons plus de 6 milliards de dollars de chiffre d'affaires et sommes désormais numéro 2 du traitement des déchets dangereux.

Nous abordons ainsi le second semestre avec confiance et améliorons notre guidance pour l'ensemble de l'exercice."

⁽¹⁾ Progression à change constant du résultat net courant part du Groupe, hors PPA Suez et Clean Earth.

1

CHIFFRES CLÉS - INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE

(en millions d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	22 193	44 396	22 048	44 692
EBITDA	3 552	7 050	3 367	6 788
EBIT courant ⁽³⁾	1 956	3 740	1 834	3 547
Résultat net courant part du Groupe ⁽³⁾	837	1 643	762	1 530
Capacité d'autofinancement	3 159	6 144	3 008	5 818
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence ⁽¹⁾	1 732	3 299	1 667	3 012
Résultat net part du Groupe	682	1 217	657	1 098
Dividendes versés ⁽²⁾	1 099	895	1 023	895
Dividende par action versé au cours de l'exercice (en euros)	1,50	1,50	1,40	1,40
Total actif	74 642	70 671	68 969	72 959
Endettement financier net ⁽³⁾	-24 548	-19 821	-20 764	-17 819
Investissements industriels nets (y compris nouveaux actifs financiers opérationnels)	-1 630	-3 855	-1 747	-3 836
Free cash-flow net ⁽³⁾	-288	1 178	-451	1 156

(1) Le résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence n'inclut pas les plus ou moins-values de cessions financières comptabilisées en résultat financier.

(2) Dividendes versés par la société mère.

(3) Définitions : cf chapitre 3.5.2 infra.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1 Composition du conseil d'administration

2.1.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RAPPEL DE LA COMPOSITION DE SES COMITÉS

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 23 avril 2026 a notamment renouvelé les mandats de M. Antoine Frérot en qualité d'administrateur et Mme Estelle Brachlianoff en qualité d'administratrice pour une période de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Le conseil d'administration, suivant la recommandation de son comité des nominations, a renouvelé M. Antoine Frérot dans ses fonctions de président du conseil d'administration, étant précisé qu'il atteindra en 2028 la limite d'âge fixée par les statuts pour présider le conseil d'administration. Une réflexion sera menée par le comité des nominations et par le conseil d'administration en 2026 et 2027 sur la succession du président du conseil d'administration. Par ailleurs, le conseil d'administration a confirmé Mme Estelle Brachlianoff dans ses fonctions de directrice générale.

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 23 avril 2026 a également nommé M. Jean-Christophe Taret en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires et Mme Sandra Cortese en qualité de remplaçante, pour une période de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029, en remplacement respectivement de Mme Agata Mazurek-Bak et de M. Romain Ascione, qui n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat.

À la date du dépôt du présent Amendement, le conseil d'administration de la Société se compose de quinze administrateurs dont 75 % d'administrateurs indépendants (hormis les deux administrateurs représentant les salariés, et l'administrateur représentant les salariés actionnaires), 46 % ⁽¹⁾ d'administratrices et un censeur.

	Indépendance	Début du mandat	Échéance du mandat
Antoine Frérot <i>président du conseil d'administration</i>		07/05/2010	AG 2030
Estelle Brachlianoff <i>directrice générale</i>		15/06/2022	AG 2030
Pierre-André de Chalendar <i>administrateur référent</i>	♦	22/04/2021	AG 2029
Olivier Andriès	♦	27/04/2023	AG 2027
Maryse Aulagnon		16/05/2012	AG 2027
Véronique Bédague	♦	27/04/2023	AG 2027
Philippe Brassac	♦	24/04/2025	AG 2029
Arnaud Caudoux	♦	24/04/2025	AG 2029
Isabelle Courville	♦	21/04/2016	AG 2028
Franck Le Roux ^{⬤(1)}		15/10/2018	Octobre 2026
Julia Marton-Lefèvre	♦	25/04/2024	AG 2028
Pavel Páša ^{⬤(1)}		15/10/2014	Octobre 2026
Elena Salgado	♦	24/04/2025	AG 2029
Jean-Christophe Taret ^{⬤(1)}		23/04/2026	AG 2030
Guillaume Texier	♦	21/04/2016	AG 2028
Enric Xavier Amiguet i Rovira ▲	N/A	15/06/2022	15 octobre 2026

⬤ Administrateur représentant les salariés.

* Administrateur représentant les salariés actionnaires.

▲ Censeur.

♦ Indépendance au sens des critères du code AFEP-MEDEF tels qu'appréciés par le conseil d'administration.

(1) Les administrateurs représentant les salariés et l'administrateur représentant les salariés actionnaires ne sont pas comptabilisés pour établir les pourcentages d'indépendance en application de l'article 10.3 du code AFEP-MEDEF.

Les cinq comités du conseil d'administration sont composés comme suit :

- **comité des comptes et de l'audit** : M. Guillaume Texier (Président), M. Olivier Andriès, M. Philippe Brassac, Mme Véronique Bédague, M. Arnaud Caudoux et M. Franck Le Roux ;
- **comité des nominations** : M. Pierre-André de Chalendar (Président), Mme Maryse Aulagnon, M. Philippe Brassac, Mme Isabelle Courville et M. Antoine Frérot ;
- **comité des rémunérations** : M. Olivier Andriès (Président), Mme Maryse Aulagnon, M. Pierre-André de Chalendar, M. Franck Le Roux et Mme Elena Salgado ;

- **comité recherche, innovation et développement durable** : Mme Isabelle Courville (Présidente), M. Arnaud Caudoux, Mme Julia Marton-Lefèvre, M. Pavel Páša, Mme Elena Salgado, M. Jean-Christophe Taret et M. Guillaume Texier. M. Enric Xavier Amiguet i Rovira est invité permanent de ce comité ;

- **comité de la raison d'être** : M. Antoine Frérot (Président), M. Olivier Andriès, Mme Maryse Aulagnon, M. Philippe Brassac, M. Pierre-André de Chalendar, Mme Isabelle Courville, M. Franck Le Roux et M. Guillaume Texier.

⁽¹⁾ Hors les deux administrateurs représentant les salariés en application des articles L. 225-27-1 et L. 22-10-7 du Code de commerce.

2.2 Plans d'intéressement long terme

2.2.1 RÉMUNÉRATION DE LONG TERME 2026

Dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe et de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire de Veolia Environnement du 23 avril 2026 (24^e résolution), le conseil d'administration a décidé, le 5 mai 2026, sur proposition de son comité des rémunérations, d'attribuer à un groupe d'environ 580 bénéficiaires composé de cadres dirigeants, de hauts potentiels et de contributeurs clés du Groupe, jusqu'à 1 082 784 actions de performance (soit 0,146 % du capital pour une autorisation de l'assemblée générale de 0,35 % du capital).

Dans ce cadre, 48 420 actions de performance ont été attribuées à Mme Estelle Brachlianoff, en sa qualité de directrice générale (soit environ 0,007 % du capital pour une autorisation de l'assemblée générale de 0,02 % du capital).

Les caractéristiques détaillées et les conditions de performance de ce plan d'actions de performance figurent dans la section 3.4.3 (p. 164 et 165) du Document d'enregistrement universel 2025.

2.2.2 ACTIONS DÉFINITIVEMENT ACQUISES DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTIONS GRATUITES 2023

Dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe et de l'autorisation de l'assemblée générale de Veolia Environnement du 27 avril 2023, le conseil d'administration a décidé, le 3 mai 2023, sur proposition de son comité des rémunérations, d'attribuer à environ 510 bénéficiaires incluant des cadres dirigeants, des collaborateurs à haut potentiel et des contributeurs clés du Groupe, 1 006 109 actions de performance, soit environ 0,14 % du capital à cette date.

Dans ce cadre, il a été attribué initialement 47 450 actions de performance à M^{me} Estelle Brachlianoff, en sa qualité de directrice générale (soit environ 0,007 % du capital social pour une autorisation de l'assemblée générale de 0,02 % du capital social).

Par ailleurs, il a été attribué aux autres bénéficiaires salariés 958 659 actions de performance (soit 0,13 % du capital social représentant une valorisation en juste valeur selon la norme IFRS 2 de 20 630 342 euros) réparties comme suit entre les catégories de ces bénéficiaires :

- positions clés (250 bénéficiaires incluant le comité exécutif et le comité de direction) : 557 659 actions de performance (soit 0,08 % du capital social);
- hauts potentiels (131 bénéficiaires) : 191 000 actions de performance (soit 0,03% du capital social);
- contributeurs clés (132 bénéficiaires) : 210 000 actions de performance (soit 0,03% du capital social).

L'acquisition définitive de ces actions de performance est soumise aux conditions suivantes :

- une condition de présence jusqu'au terme de la période d'acquisition de trois ans, soit à l'échéance prévue en 2026 ; et
- une condition de performance liée à la réalisation des critères internes et externes suivants :
 - des critères de nature financière à hauteur de 50 % ;
 - des critères quantitatifs non financiers à hauteur de 50 % liés à la raison d'être de l'entreprise.

Mme Estelle Brachlianoff, en sa qualité de directrice générale, agissant dans le cadre de la décision du conseil d'administration du 3 mai 2023, a constaté, le 4 mai 2026, (i) l'expiration le 3 mai 2026 de la période d'acquisition des droits aux actions de performance attribuées, (ii) la réalisation à 87 % des conditions de performance susvisées et (iii) au regard des conditions prévues par le règlement du Plan et compte tenu du taux de versement de 87 % du nombre d'actions attribuées, l'acquisition définitive de 773 213 actions par 452 bénéficiaires.

Les caractéristiques détaillées, les conditions de performance et la réalisation des conditions de performance de ce plan d'actions de performance figurent dans la section 3.4.3 (p. 160 à 161 et p. 165 à 166) du Document d'enregistrement universel 2025 de la Société.

2.3 Participation des mandataires sociaux et des dirigeants au capital

2.3.1 OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MANDATAIRES SUR LES TITRES VEOLIA ENVIRONNEMENT

À la connaissance de la Société, aucune opération d'achat ni de vente de titres de Veolia Environnement n'a été déclarée entre le 1^{er} janvier 2026 et la date du dépôt du présent Amendement par les membres du conseil d'administration de la Société ou toute personne ayant des liens personnels étroits avec ceux-ci au cours de cette période.

2.3.2 OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES VEOLIA ENVIRONNEMENT

Le tableau ci-dessous détaille les opérations sur les titres de Veolia Environnement réalisées entre le 1^{er} janvier 2026 et la date du dépôt du présent Amendement par les membres du comité exécutif de la Société. À la connaissance de la Société, aucune autre opération d'achat ni de vente de titres Veolia n'a été déclarée par les membres du comité exécutif ou toute personne ayant des liens personnels étroits avec ceux-ci au cours de cette période :

Nom du membre du comité exécutif	Instrument financier	Nature de l'opération	Date de l'opération	Lieu de l'opération	Prix unitaire (en euros)	Volume de titres	Montant total de l'opération (en euros)
Estelle Brachlianoff	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	41 613	-
Geoffroy Carlier	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	2 323	-
Sébastien Daziano	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	4 214	-
Gavin Graveson	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	6 590	-
	Actions	Cession	07/05/2026	Euronext Paris	36,3600	2 959	107 589,24
Philippe Guitard	Actions	Cession	02/03/2026	Euronext Paris	35,3300	10 000	353 300,00
	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	5 619	-
Éric Haza	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	4 776	-
	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	4 377	-
Richard Kirkman	Actions	Cession	07/05/2026	Euronext Paris	36,3600	62	2 254,32
Anne Le Guennec	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	5 338	-
Christophe Maquet	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	5 338	-
Emmanuelle Menning	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	2 775	-
Gustavo Miques	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	3 112	-
Jean-François Nogrette	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	5 619	-
	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	9 112	-
Laurent Obadia	Actions	Cession	07/05/2026	Euronext Paris	36,3600	331	12 035,16
	Actions	Cession	07/05/2026	Euronext Paris	36,4500	8 200	298 890,00
	Actions	Présent d'usage	08/01/2026	Hors plateforme de négociation	-	100	-
	Actions	Présent d'usage	12/02/2026	Hors plateforme de négociation	-	50	-
Helman le Pas de Sécheval	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	5 478	-
	Actions	Présent d'usage	11/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	50	-
	Actions	Don manuel	11/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	1 000	-
	Actions	Présent d'usage	30/06/2026	Hors plateforme de négociation	-	50	-
Isabelle Quainon	Actions	Acquisition ⁽¹⁾	04/05/2026	Hors plateforme de négociation	-	2 887	-

(1) Acquisition définitive des droits aux actions gratuites attribuées le 3 mai 2023 (cours d'acquisition : 35,87 €).

3

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS

3.1 Faits marquants de la période

3.1.1 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS

Très solide performance au 1^{er} semestre et guidance 2026 améliorée

Le Groupe affiche au premier semestre 2026 une très solide performance financière, en ligne avec les objectifs malgré un environnement macroéconomique et géopolitique volatil. Ces résultats sont tirés par une combinaison unique de croissance résiliente et d'efficacité, conjuguée à une excellente exécution opérationnelle.

Cette résilience se traduit par une croissance du chiffre d'affaires de +1,5 % hors effet prix des énergies (à périmètre et change constants) atteignant 22 193 millions d'euros, et par une profitabilité en progression, l'EBITDA affichant une hausse de +5,0 % à périmètre et change constants pour atteindre 3 552 millions d'euros grâce aux leviers opérationnels qui confirment la dynamique du plan GreenUp.

Veolia poursuit la transformation du Groupe vers l'international et les technologies avec la finalisation de l'acquisition de Clean Earth aux États-Unis au premier semestre, dont l'intégration est en cours et les synergies devraient démarrer en 2027.

en millions d'euros	S1 2025	S1 2026	Variations 2026 / 2025	
			à change constant	périmètre et change constants
Chiffre d'affaires	22 048	22 193	1,7 %	0,8 %
EBITDA ⁽¹⁾	3 367	3 552	6,3 %	5,0 %
EBIT courant ⁽¹⁾	1 834	1 956	7,6 %	6,4 %
Résultat net courant – part du Groupe ⁽¹⁾	762	837	10,4 %	
Endettement financier net ⁽¹⁾	-20 764	-24 548		

⁽¹⁾ Les définitions des indicateurs sont indiquées dans la section 3.5.2 infra.

Le chiffre d'affaires au 30 juin 2026 s'établit à 22 193 millions d'euros et varie de +1,5 % à périmètre et change constants hors effet prix des énergies. Le chiffre d'affaires progresse de +0,8 % à périmètre et change constants dont une croissance dans les métiers de l'Eau (+1,6 %), Énergie (+2,7 %) ⁽¹⁾ et une stabilité de l'activité Déchets (+0,2 %). Sur le plan géographique, le Groupe bénéficie d'une solide croissance organique à l'International et celle-ci est répartie de la manière suivante sur les différents segments du Groupe :

- **Technologies de l'Eau (2 213 millions d'euros, -4,8 %) ⁽²⁾** : le segment est en repli malgré une bonne performance des activités Produits & Technologies et Services. Hors activité Projets, le segment affiche une croissance de +0,6 % à périmètre et change constants.
- **Amériques, Asie-Pacifique, Afrique Moyen-Orient (5 747 millions d'euros, +3,9 %) ⁽²⁾** : dans l'Eau, l'Amérique du Nord progresse de +3,9 % ⁽²⁾, le Chili Régulé de +6,2 % ⁽²⁾ ainsi que dans l'activité Déchets qui augmente de +11,2 % ⁽²⁾ en Amérique Latine, +3,1 % ⁽²⁾ en Amérique de Nord et 2,7 % ⁽²⁾ en Asie Pacifique. Sur l'activité Énergie, l'Amérique Latine enregistre une progression de +44,4 % ⁽²⁾.
- **Europe (9 905 millions d'euros, +1,1 % ⁽²⁾ et +2,6 % hors effet prix des énergies)** : cette croissance s'explique par les bonnes performances dans l'activité Eau pour l'Europe Centrale et Orientale (+10,1 %) ⁽²⁾ et pour l'Ibérie (+4,2 %) ⁽²⁾. L'activité Déchets résiste sur la zone malgré la sélectivité commerciale grâce à la bonne performance de l'Europe du Nord (+3,3 %) ⁽²⁾. Hors effet prix des énergies, le secteur de l'Énergie progresse de +2,7 % en Europe Centrale et Orientale alors que l'Europe du Nord reste en repli à -1,2 %.
- **France et Déchets Dangereux Europe (4 318 millions d'euros, -0,8 %) ⁽²⁾** : l'Eau France croît de +1,7 % ⁽²⁾ tandis que l'activité Recyclage et Valorisation recule de -3,0 % ⁽²⁾ en raison de la sélectivité commerciale et de la baisse des prix de l'électricité.

L'EBITDA au 30 juin 2026 s'établit à 3 552 millions d'euros en hausse de +5,0 % à périmètre et change constants. Cette progression est portée par la croissance de l'activité et la performance opérationnelle (+6,0 %), l'impact climat favorable (+0,9 %) mais est atténuée par la variation des prix des commodités (-1,8 %).

Les gains d'efficacité opérationnelle bruts s'élèvent à 195 millions d'euros.

L'EBIT courant s'établit à 1 956 millions d'euros, en progression de +6,4 % à périmètre et change constants par rapport au 30 juin 2025.

Cette croissance se reflète sur le **résultat net courant part du groupe** qui s'élève à 837 millions d'euros au 30 juin 2026, en hausse de +10,4 % à change constant par rapport au 30 juin 2025.

L'endettement financier net s'élève à 24 548 millions d'euros au 30 juin 2026, en hausse de 3 784 millions d'euros par rapport au 30 juin 2025 principalement en raison des investissements financiers sur le premier semestre 2026, dont l'acquisition de Clean Earth en date du 1^{er} juin 2026 pour un montant de 2 778 millions d'euros (dont principalement 2 542 millions d'euros de prix d'acquisition et 225 millions d'euros de dettes IFRS 16), et le versement des dividendes votés en assemblée générale mixte du 23 avril 2026 pour un montant de 1 099 millions d'euros.

⁽¹⁾ Hors effet prix des énergies.

⁽²⁾ À périmètre et change constants.

3.1.2 ÉVOLUTIONS AU SEIN DU GROUPE - PROGRAMME STRATÉGIQUE

3.1.2.1 Innovations et développements commerciaux

En 2026, Veolia continue le déploiement de son plan GreenUp. Le Groupe continue d'innover et de renforcer son empreinte commerciale sur des zones géographiques et dans des métiers stratégiques pour le Groupe.

■ Succès majeur dans la gestion des déchets au Royaume-Uni

En date du 26 février 2026, Veolia annonce avoir remporté ou renouvelé 11 contrats avec des collectivités locales britanniques en 2025, pour une valeur dépassant 1 milliard de livres sterling. Ces succès, qui incluent des contrats à long terme avec le district de Bromley et plusieurs autres conseils municipaux, portent à plus de 50 le nombre de partenaires publics du Groupe dans le pays. En lien avec le programme GreenUp, ces activités soutiennent la décarbonation et l'économie circulaire, notamment via l'investissement de 70 millions de livres dans une installation de recyclage de PET dans le Shropshire.

■ Renforcement stratégique dans le secteur de l'eau à Mumbai

Veolia annonce la signature de deux contrats d'exploitation et de maintenance (O&M) en février 2026 d'une durée de 15 ans pour les futures usines de production d'eau potable de Bhandup et Panjrapur à Mumbai. Avec une capacité cumulée de 2,91 millions de m³ par jour, ces projets d'une envergure inédite couvriront plus de 60% des besoins en eau de la ville d'ici 2030.

■ Sortie du charbon à Karviná en République tchèque

Veolia transforme la centrale de Karviná en une installation multi-énergies (biomasse, gaz, combustibles solides de récupération) visant une sortie totale du charbon d'ici 2029. Ce projet permettra de réduire les émissions de CO₂ de 200 000 tonnes par an tout en alimentant 50 000 foyers. Cette initiative majeure renforce la dynamique "New Urban Energy" pour décarboner les réseaux de chaleur en Europe d'ici 2030.

■ Le 14 avril 2026, Veolia lance une offre intégrée de nouvelle génération pour réinventer le futur des data centers au niveau mondial. Le Groupe accélère sur les marchés des data centers et des semi-conducteurs et vise 1 milliard d'euros par an dès 2030 en prévoyant

- **Une forte ambition de croissance** : Veolia accélère sur ces marchés critiques et vise 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel d'ici 2030;
- **Une réponse à la pression sur les ressources** : La demande explose et la consommation d'eau combinée des data centers et de la fabrication de semi-conducteurs devrait atteindre l'équivalent de celle de 46 millions de personnes d'ici 2030. Face aux réticences locales liées à cette surconsommation, Veolia se positionne comme le partenaire de la sécurité environnementale;
- **Lancement de l'offre "Data Center Resource 360"** : Cette nouvelle solution intégrée, qui s'inscrit dans le plan stratégique GreenUp et cible particulièrement les États-Unis et l'Europe, vise à faire des data centers des "hubs circulaires". Les objectifs de performance sont ambitieux : jusqu'à 20 % de réutilisation de l'énergie (notamment par la récupération de chaleur fatale), réduction de 75 % de l'empreinte hydrique, jusqu'à 95 % de recyclage et de réutilisation des déchets;
- **Le numérique et l'IA comme leviers d'efficacité** : Veolia s'appuie sur Hubgrade, sa plateforme digitale boostée à l'intelligence artificielle, pour surveiller et optimiser les opérations en temps réel. Plus globalement, le Groupe veut doubler la part de ses gains d'efficacité opérationnelle issus de l'IA et du numérique pour atteindre 50 % d'ici 2030.

■ Lancement le 23 avril 2026 de deux nouvelles instances de dialogue inédites avec des parties prenantes au cœur de la sécurité environnementale

Face aux nouvelles menaces et aux enjeux grandissants en matière de sécurité environnementale, Veolia annonce, en marge de son Assemblée Générale, la création de deux instances de dialogue et de co-construction. L'Assemblée des parties prenantes, un groupe de travail inédit, rassemble 34 personnalités internationales - clients, partenaires financiers, organisations environnementales, salariés et représentants de la société civile - afin de réfléchir, dans un premier temps, sur la sécurité hydrique et les promesses actuellement offertes par la REUT (Réutilisation des Eaux Usées Traitées).

Le Conseil des générations futures, constitué de 30 acteurs internationaux de moins de trente ans, échangera, quant à lui, deux fois par an, avec Estelle Brachlianoff, directrice générale de Veolia, et avec le Comité exécutif.

■ Le 27 avril 2026, Veolia annonce sa collaboration avec Amazon pour déployer la réutilisation des eaux usées pour le refroidissement des data centers

Cette collaboration associe les technologies avancées de réutilisation des eaux usées traitées de Veolia, leader mondial des technologies de l'eau, aux capacités d'intelligence artificielle et de cloud d'Amazon, afin de développer des stratégies plus durables pour les data centers.

Elle soutient l'objectif d'Amazon d'atteindre une empreinte eau positive dans ses opérations directes de data centers d'ici 2030 et s'inscrit dans les objectifs du programme stratégique GreenUp de Veolia en matière de préservation des ressources, de lutte contre la pollution et de décarbonation.

Ce projet s'inscrit dans la nouvelle offre "Data Center Resource 360" de Veolia, conçue pour optimiser la gestion des ressources pour des data centers nouvelle génération.

■ Le 5 juin 2026, l'Assemblée des Parties Prenantes de Veolia appelle à accélérer sur la réutilisation des eaux usées traitées pour renforcer la sécurité hydrique

Face à la raréfaction de la ressource, Veolia, leader mondial des technologies de l'eau, annonce la sortie d'un livre blanc pour débloquer le potentiel économique et stratégique de la réutilisation des eaux usées traitées. 34 acteurs internationaux - des économistes, des acteurs industriels, des assureurs et des acteurs publics du monde entier, engagés aux côtés du Groupe, y proposent des actions concrètes pour accélérer le déploiement de solutions innovantes répondant à l'urgence et aux besoins critiques.

3.1.2.2 Opérations de périmètre

Au 30 juin 2026, les principales évolutions de périmètre sont les suivantes :

■ Acquisition d'une activité de traitement des déchets dangereux en Australie

Début 2026, le groupe a signé un accord en vue de l'acquisition de Enviropacific Services, une entreprise australienne de traitement des déchets dangereux, spécialisée dans la dépollution des sols et le traitement des eaux contaminées. La transaction, a été finalisée au cours du premier trimestre 2026 pour un montant de 228 millions de dollars australiens (137 millions d'euros).

Cette acquisition s'inscrit dans la dynamique habituelle d'acquisitions ciblées (« tuck-ins ») et permet à Veolia de renforcer sa position de pionnier dans la lutte contre la contamination aux PFAS (polluants éternels) en Australie. Cette opération stratégique contribue à l'ambition du Groupe d'atteindre 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires dans le traitement des PFAS et des micropolluants d'ici 2030.

■ Acquisition de Clean Earth aux États-Unis

En date du 20 novembre 2025, le groupe a signé avec Enviri un accord en vue de l'acquisition de Clean Earth, acteur de premier plan dans le secteur des déchets dangereux aux États-Unis.

La transaction a été finalisée le 1er juin 2026 pour un prix d'acquisition de 2 989 millions de dollars (2 542 millions d'euros).

Cette opération double la présence de Veolia dans le secteur des déchets dangereux aux États-Unis portant le chiffre d'affaires dans ce pays à 6,3 ⁽¹⁾ milliards de dollars.

Déjà le plus important fournisseur mondial de services et de technologies en matière de gestion des déchets dangereux, le Groupe devient désormais le deuxième acteur aux États-Unis et ouvre une nouvelle phase de sa croissance dans le pays.

3.1.3 FINANCEMENT DU GROUPE

3.1.3.1 Structure de la dette du Groupe

L'endettement financier net au 30 juin 2026 s'élève à 24 548 millions d'euros.

Le niveau de trésorerie au 30 juin 2026 s'élève à 9 332 millions d'euros, après les remboursements de 850 millions d'euros de titres super-subordonnés le 9 février 2026, et d'une dette obligataire arrivant à échéance le 9 juin 2026 pour 750 millions d'euros.

Le Groupe a par ailleurs à sa disposition une ligne de crédit syndiqué multidevises, pour un montant total non tiré au 30 juin 2026 de 4 500 millions d'euros, ainsi que des lignes de crédit bilatérales pour un montant total non tiré au 30 juin 2026 de 1 373 millions d'euros.

Ceci lui permet ainsi de bénéficier d'une solide position de liquidité nette qui s'élève à 3 831 millions d'euros au 30 juin 2026, après prise en compte de dettes courantes (trésorerie passive incluse) pour un montant de 11 374 millions d'euros.

3.1.3.2 Gestion de la dette obligataire

Le 14 janvier 2026, Veolia a procédé à une émission obligataire pour un montant total de 2,5 milliards d'euros en trois tranches, respectivement de 950 millions d'euros à un taux de 3,209 % à échéance janvier 2031, de 900 millions d'euros à un taux de 3,639 % à échéance janvier 2034 et de 650 millions d'euros à un taux de 4,052 % à échéance janvier 2038. Le taux moyen pondéré est de 3,583 %.

Le 10 avril 2026, Veolia a procédé à une seconde émission obligataire sur 2026 d'un montant d'un milliard d'euros en deux tranches, pour respectivement 500 millions d'euros à un taux de 3,69 % à échéance avril 2031 et de 500 millions d'euros à un taux de 4,122 % à échéance avril 2036.

Le 19 juin 2026, Veolia a par ailleurs procédé à un abondement de 275 millions d'euros sur la souche obligataire émise le 10 avril 2026 d'un montant de 500 millions d'euros à échéance avril 2036.

Le 29 juin, Veolia a émis des obligations convertibles non dilutives remboursables uniquement en numéraire pour un montant de 400 millions d'euros portant un coupon annuel de 0,75 % et remboursées au pair le 2 janvier 2032.

3.1.3.3 Confirmation de la perspective de crédit

Le 27 avril 2026, Standard and Poor's a confirmé la notation de crédit de Veolia Environnement, A-2/BBB avec une perspective stable. De son côté, Moody's a confirmé, le 4 mai 2026, la notation P-2/Baa1 avec une perspective stable.

3.1.3.4 Paiement du dividende

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 23 avril 2026 a approuvé le versement d'un dividende de 1,50 euro par action au titre de l'exercice 2025, payable en numéraire. Les dividendes 2025 ont été versés le 13 mai 2026 pour un montant de 1 099 millions d'euros.

⁽¹⁾ Proforma Veolia US incl. Water Technologies + Clean Earth Full Year 2025

3.1.4 PLANS D'ACTIONS GRATUITES ET D'ACTIONS DE PERFORMANCE ET ÉPARGNE GROUPE

En complément des plans d'intéressement long terme (présentés dans le chapitre 2 de l'amendement du Document d'enregistrement universel 2025), la Société poursuit sa politique d'associer ses salariés au développement de leur entreprise et à sa création de valeur, en lançant une nouvelle opération d'actionnariat salarié. Le 9 juin 2026, le Groupe a ainsi annoncé le lancement d'une opération d'actionnariat salarié ouverte à environ 180 000 salariés du Groupe. Le règlement-livraison des actions nouvelles à émettre devrait intervenir le 15 septembre 2026.

3.1.5 ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Dans le cadre du renouvellement annuel du conseil, le conseil d'administration, lors de sa séance du 5 novembre 2025, a pris acte que le mandat de trois administrateurs venait à échéance à l'issue de l'assemblée générale du 23 avril 2026 (M. Antoine Frérot, Mme Estelle Brachlianoff et Mme Agata Mazurek-Bąk) et que Mme Agata Mazurek-Bąk ainsi que son remplaçant M. Romain Ascione ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat à l'issue de ladite assemblée générale.

Sur la recommandation du comité des nominations, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale mixte du 23 avril 2026 le renouvellement des mandats d'administrateurs de M. Antoine Frérot et de Mme Estelle Brachlianoff ainsi que la nomination de M. Jean-Christophe Taret en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires, et de Mme Sandra Cortese en qualité de remplaçante en remplacement respectivement de Mme Agata Mazurek-Bąk et M. Romain Ascione.

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia Environnement du 23 avril 2026 a approuvé :

- le renouvellement des mandats de M. Antoine Frérot en qualité d'administrateur et Mme Estelle Brachlianoff en qualité d'administratrice ; et
- la nomination de M. Jean-Christophe Taret en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires et Mme Sandra Cortese en qualité de remplaçante ;

pour une durée de quatre ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2030, qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Le conseil d'administration, suivant la recommandation de son comité des nominations, a renouvelé M. Antoine Frérot dans ses fonctions de président du conseil d'administration, étant précisé qu'il atteindra en 2028 la limite d'âge fixée par les statuts pour présider le conseil d'administration. Une réflexion sera menée par le comité des nominations et par le conseil d'administration en 2026 et 2027 sur la succession du président du conseil d'administration. Par ailleurs, le conseil d'administration a confirmé Mme Estelle Brachlianoff dans ses fonctions de directrice générale.

À la date du présent document, le conseil d'administration de Veolia Environnement se compose de quinze administrateurs dont 75 % d'administrateurs indépendants (hormis les deux administrateurs représentant les salariés et l'administrateur représentant les salariés actionnaires), 46 % ⁽¹⁾ d'administratrices et un censeur :

- M. Antoine Frérot, *président du conseil d'administration* ;
- Mme Estelle Brachlianoff, *directrice générale* ;
- M. Pierre-André de Chalendar*, *administrateur référent* ;
- M. Olivier Andriès* ;
- Mme Maryse Aulagnon ;
- Mme Véronique Bédague* ;
- M. Philippe Brassac* ;
- M. Arnaud Caudoux* ;
- Mme Isabelle Courville* ;
- M. Franck Le Roux, *administrateur représentant les salariés* ;
- Mme Julia Marton-Lefèvre* ;
- M. Pavel Páša, *administrateur représentant les salariés* ;
- Mme Elena Salgado* ;
- M. Jean-Christophe Taret, *administrateur représentant les salariés actionnaires* ;
- M. Guillaume Texier* ;
- M. Enric Xavier Amiguet i Rovira, *censeur*.

* *Membre indépendant*

⁽¹⁾ Hors les deux administrateurs représentant les salariés en application des articles L. 225-27-1 et L. 22-10-7 du Code de commerce.

La composition des comités du conseil est la suivante :

- **comité des comptes et de l'audit** : M. Guillaume Texier (président), M. Olivier Andriès, M. Philippe Brassac, Mme Véronique Bédague, M. Arnaud Caudoux, et M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) ;
- **comité des nominations** : M. Pierre-André de Chalendar (président), Mme Maryse Aulagnon, M. Philippe Brassac, Mme Isabelle Courville et M. Antoine Frérot ;
- **comité des rémunérations** : M. Olivier Andriès (président), Mme Maryse Aulagnon, M. Pierre-André de Chalendar, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et Mme Elena Salgado ;
- **comité recherche, innovation et développement durable** : Mme Isabelle Courville (présidente), M. Arnaud Caudoux, Mme Julia Marton-Lefèvre, M. Pavel Páša (administrateur représentant les salariés), Mme Elena Salgado, M. Jean-Christophe Taret (administrateur représentant les salariés actionnaires) et M. Guillaume Texier. M. Enric Amiguet i Rovira est invité permanent de ce comité ;
- **comité de la raison d'être** : M. Antoine Frérot (président), M. Olivier Andriès, Mme Maryse Aulagnon, M. Philippe Brassac, M. Pierre-André de Chalendar, Mme Isabelle Courville, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier.

Pour mener à bien sa mission, la directrice générale est assistée d'un comité exécutif, instance de réflexion, de concertation et de décision de politique générale visant à mettre en œuvre les grandes orientations du Groupe. Le comité est également consulté sur les sujets majeurs de la vie du Groupe.

Le comité exécutif se réunit mensuellement.

À la date du présent document, le comité exécutif comprend six nationalités étrangères et est composé comme suit :

- Estelle Brachlianoff, directrice générale ;
- Emmanuelle Menning, directrice générale adjointe en charge des finances, et supervise l'Allemagne ;
- Laurent Obadia, directeur général adjoint en charge des parties prenantes et de la communication, et supervise la zone Afrique Moyen-Orient ;

- Geoffroy Carlier, directeur de l'intégration opérationnelle et des projets complexes ;
- Sébastien Daziano, directeur performance plurielle et stratégie ;
- Gavin Graveson, directeur de la zone Asie-Pacifique ;
- Philippe Guitard, directeur de la zone Europe centrale et orientale ;
- Éric Haza, directeur juridique ;
- Richard Kirkman, directeur de la zone Europe du Nord et du développement ;
- Anne Le Guennec, directrice de la zone Technologies de l'Eau ;
- Christophe Maquet, directeur business performance ;
- Gustavo Miguez, directeur de la zone Ibérie et Amérique latine ;
- Jean-François Nogrette, directeur de la zone France et déchets spéciaux Europe ;
- Helman le Pas de Sécheval, secrétaire général, et supervise l'Italie ;
- Nadège Petit, directrice de la zone Amérique du Nord ;
- Isabelle Quainon, directrice des ressources humaines.

Par ailleurs, un comité de direction réunit tous les trimestres l'ensemble des fonctions et géographies du Groupe afin de partager et de s'engager sur les enjeux et les perspectives du Groupe. À la date du présent document, ce comité est composé de 37 membres dont les 16 membres du comité exécutif ; sa composition est accessible sur le site internet de Veolia (www.veolia.com).

3.2 Informations comptables et financières

3.2.1 CHIFFRES CLÉS

Les chiffres clés du Groupe sont présentés conformément aux définitions telles que décrites dans la publication des comptes au 31 décembre 2025 (se référer au chapitre 3.5.2 Définitions).

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026	Variations 2026 / 2025		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
Chiffre d'affaires	22 048	22 193	0,7 %	1,7 %	0,8 %
EBITDA ⁽¹⁾	3 367	3 552	5,5 %	6,3 %	5,0 %
EBIT courant ^{(2) (3)}	1 834	1 956	6,7 %	7,6 %	6,4 %
Résultat net courant – part du Groupe ⁽¹⁾	762	837	9,8 %	10,4 %	
Résultat net – part du Groupe	657	682	3,8 %		
Investissements industriels nets (y compris nouveaux actifs financiers opérationnels)	-1 747	-1 630			
Free cash-flow net	-451	-288			
Endettement financier net à la clôture ⁽⁴⁾	-20 764	-24 548			

(1) Les définitions des indicateurs sont indiquées dans la section 3.5.2

(2) Y compris la quote-part de résultat net courant des co-entreprises et entreprises associées.

(3) Retraité des amortissements des actifs réévalués, identifiés dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Suez, soit 85 millions d'euros au 30 juin 2025 et 79 millions d'euros au 30 juin 2026, comme défini dans la section 3.5.2.

(4) L'endettement financier net exclut la réévaluation des passifs financiers dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Suez comme défini dans la section 3.5.2

Les impacts de change sur les principaux indicateurs entre le 30 juin 2026 et le 30 juin 2025 sont les suivants :

Impact change au 30 juin 2026 (vs au 30 juin 2025)	%	(en millions d'euros)
Chiffre d'affaires	-1,0 %	-228
EBITDA	-0,9 %	-29
EBIT courant	-1,0 %	-18
Résultat net courant	-0,7 %	-5
Endettement financier net ^{(1) (2)}	1,3 %	-260

(1) Y compris variation de juste valeur.

(2) Vs 31 décembre 2025

3.2.2 PERFORMANCE GÉOGRAPHIQUE DU GROUPE

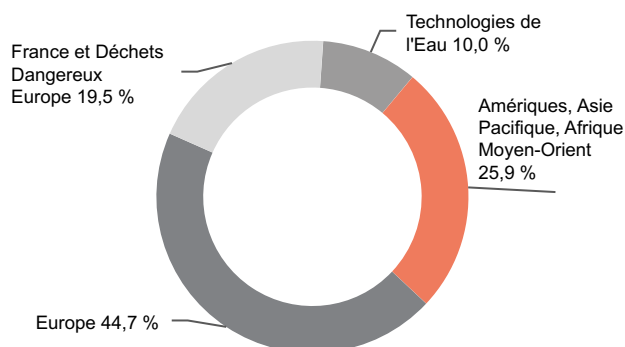
3.2.2.1 Chiffre d'affaires par segment opérationnel

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 22 193 millions d'euros au 30 juin 2026, contre 22 048 millions d'euros au 30 juin 2025. Il augmente de +0,8 % à périmètre et change constants et de +1,5 % hors effet prix des énergies, qui impacte majoritairement l'Europe.

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026	Variations 2026 / 2025		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
Technologies de l'Eau	2 409	2 213	-8,2 %	-4,7 %	-4,8 %
Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient	5 533	5 747	3,9 %	7,1 %	3,9 %
Europe ⁽¹⁾	9 733	9 905	1,8 %	1,4 %	1,1 %
France et Déchets Dangereux Europe	4 371	4 318	-1,2 %	-1,2 %	-0,8 %
Autres	2	10	—	—	—
GROUPE	22 048	22 193	0,7 %	1,7 %	0,8 %

La répartition du chiffre d'affaires au 30 juin 2026 par segment opérationnel est la suivante :

Chiffre d'affaires au 30 juin 2026 : 22 193 M€



Par rapport au 30 juin 2025, le chiffre d'affaires au 30 juin 2026 augmente de +0,8 % à périmètre et change constants.

- L'activité **Technologies de l'Eau** génère un chiffre d'affaires de 2 213 millions d'euros, en recul de -4,8 % à périmètre et change constants. Cette diminution s'explique principalement par le ralentissement de l'activité Projets, dû au contexte géopolitique au Moyen-Orient qui entraîne d'importants retards de commandes et d'exécution. Hors activité Projets, le chiffre d'affaires est en hausse de +0,6 % à périmètre et change constants.
- Le chiffre d'affaires d'**Amériques, Asie-Pacifique, Afrique Moyen-Orient** atteint 5 747 millions d'euros, en croissance de +3,9 % à périmètre et change constants avec une accélération au second trimestre qui affiche une croissance organique de +4,6 %. Il progresse sur l'ensemble de ces géographies :
 - En **Amérique du Nord**, le chiffre d'affaires s'établit à 1 581 millions d'euros, en hausse de +3,7 % à périmètre et change constants, grâce notamment à des hausses tarifaires sur les activités Eau Régulée et Déchets Dangereux. La zone bénéficie de volumes soutenus d'eau distribuée provoqués par des vagues de chaleur dans le Nord-Est du pays. L'activité Déchets Dangereux profite par ailleurs d'une bonne dynamique commerciale et ce, malgré l'intensité des intempéries du premier trimestre ;
 - Le chiffre d'affaires en **Amérique Latine** atteint 1 046 millions d'euros, en hausse de +10,1 % à périmètre et change constant, porté par les fortes indexations tarifaires de l'Eau Régulée au Chili, la progression des Déchets en Colombie et Argentine, et la bonne performance des Déchets et Services Énergétiques au Brésil ;
- En **Asie**, le chiffre d'affaires s'établit à 1 173 millions d'euros, en progression de +1,5 % à périmètre et change constants avec une accélération au second trimestre qui affiche une croissance organique de +5,3 %. Cette croissance est fortement soutenue par une excellente dynamique au Japon dans l'Eau Municipale avec un taux de renouvellement de 100 % de ses contrats. L'Asie du Sud-Est et l'Inde bénéficient respectivement de volumes soutenus dans le recyclage plastique et de la progression des activités Déchets Dangereux. Enfin, en Chine, la bonne tenue de l'Énergie et la croissance organique de l'activité Déchets (hausse des volumes en déchets dangereux et en recyclage plastique) compensent la baisse d'activité dans l'Eau Industrielle. Ces solides performances régionales permettent d'absorber le retrait enregistré à Hong Kong, impacté par le ralentissement attendu des travaux sur les centres d'enfouissement ;
- Dans le **Pacifique**, le chiffre d'affaires s'établit à 1 128 millions d'euros, en hausse de +3,5 % à périmètre et changes constants. L'activité est portée par la bonne performance des activités de traitement et de valorisation des déchets (volumes en progression dans les centres d'enfouissement et les stations de transfert) ;
- En **Afrique Moyen-Orient**, le chiffre d'affaires s'établit à 819 millions d'euros, en légère progression de +1,0 % à périmètre et change constants, et ce malgré l'effet du conflit au Moyen-Orient ;
- Le chiffre d'affaires de l'**Europe** ⁽¹⁾ atteint 9 905 millions d'euros au 30 juin 2026 en variation organique de +1,1 %. Hors effet prix des énergies, le chiffre d'affaires augmente de +2,6 % :
 - En **Europe centrale et orientale**, le chiffre d'affaires hors effet prix des énergies s'établit à 5 751 millions d'euros, affichant une progression de +1,8 % à périmètre et change constants. Cette performance est principalement tirée par un effet climat favorable dans l'Énergie, particulièrement en Pologne et en République tchèque, qui permet d'absorber la baisse des prix des énergies. La croissance est également soutenue par la bonne dynamique de l'activité Eau : celle-ci bénéficie d'importantes indexations tarifaires (notamment en Roumanie, en République tchèque) ;
 - En **Europe du Nord**, le chiffre d'affaires de 2 161 millions d'euros progresse de +2,7 % à périmètre et change constants. Au Royaume-Uni, l'activité affiche une hausse de +5,3 % à périmètre et change constants, portée par les revalorisations tarifaires (indexations) et par les développements commerciaux, notamment dans les activités de traitement des déchets et les services industriels.
 - En **Ibérie**, le chiffre d'affaires s'élève à 1 500 millions d'euros, enregistrant une progression de +5,1 % (hors effets de change et de périmètre). Cette croissance est notamment portée par l'Espagne, où le secteur de l'Eau bénéficie de révisions tarifaires favorables et d'une hausse des volumes facturés. De plus, la forte activité de travaux dans l'Énergie permet de compenser la diminution des prix des énergies ;
 - L'**Italie** réalise un chiffre d'affaires de 493 millions d'euros, en recul de -1,4 % à périmètre et change constants, notamment suite à une baisse des prix des énergies.

⁽¹⁾ Pour rappel, le segment IFRS 8 "Europe" correspond historiquement au segment IFRS 8 "Europe hors France". Cette nouvelle dénomination a été utilisée à compter de la publication du 31 décembre 2025.

- Le chiffre d'affaires de **France et Déchets Dangereux Europe** s'élève à 4 318 millions d'euros, en légère baisse de -0,8 % à périmètre et change constants, comparé au 30 juin 2025 :
- Le chiffre d'affaires de l'**Eau** de 1 532 millions d'euros est en hausse de +1,7 % à périmètre et change constants, grâce à une hausse des volumes (+2,2 %) ;
- Le chiffre d'affaires de l'activité **Déchets** s'élève à 1 370 millions d'euros, en diminution de -3,0 % à périmètre et changes constants. Cette contraction s'explique notamment par la sélectivité commerciale,

tandis que le recul des volumes enfouis et la baisse des prix de l'électricité et des recyclats ont été compensés par les indexations tarifaires ;

- L'activité **Déchets dangereux Europe** enregistre un chiffre d'affaires de 1 189 millions d'euros, en recul de -0,2 % à périmètre et change constants. Cette évolution s'explique par les intempéries du début d'année, des arrêts sur les fours d'incinération, conjugués à un effet de cycle défavorable pour les activités de Remédiation et de Déchets Minéraux, marqué par la fin de plusieurs projets.

3.2.2.2 EBITDA par segment opérationnel

Au 30 juin 2026, l'EBITDA consolidé du Groupe s'élève à 3 552 millions d'euros, contre 3 367 millions d'euros au 30 juin 2025, en croissance de +5,0 % à périmètre et change constants. L'EBITDA bénéficie de la croissance organique du chiffre d'affaires de +1,5 % hors effet prix des énergies et des programmes d'efficacité opérationnelle.

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026	Variations 2026 / 2025		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
Technologies de l'Eau	299	294	-1,7 %	2,4 %	2,5 %
Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient	894	991	10,9 %	13,6 %	8,9 %
Europe	1 457	1 499	2,9 %	2,5 %	2,1 %
France et Déchets Dangereux Europe	653	676	3,5 %	3,4 %	3,7 %
Autres	65	92	—	—	—
GROUPE	3 367	3 552	5,5 %	6,3 %	5,0 %

- **Technologies de l'Eau (+2,5 % à périmètre et change constants) :** le segment enregistre une progression notable de sa rentabilité. Ce résultat s'explique notamment par la création de valeur liée au projet One Water Tech lancé mi 2025, ce qui permet de compenser le repli de l'activité Projets.
- **Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient (+8,9 % à périmètre et change constants) :** forte dynamique de croissance organique, notamment en Amérique Latine (+10,2 %) ⁽¹⁾ grâce à de bons volumes dans le Déchet, aux révisions tarifaires (Eau régulée US, Amérique latine) et aux gains d'efficacité.

- **Europe (+2,1 % à périmètre et change constants) :** performance solide tirée par l'Europe du Sud, +10,6 % de croissance organique pour l'Ibérie grâce à des révisions tarifaires et de bons volumes dans l'Eau et +7,8 % de croissance organique pour l'Italie principalement grâce aux plans d'efficacité. L'Europe du Nord est en léger retrait avec l'impact de l'arrêt de maintenance des incinérateurs et la baisse des prix de l'électricité au Royaume-Uni. Pour l'Europe centrale, l'activité se maintient et l'impact négatif du prix des énergies est compensé par de bons volumes, l'effet positif du climat et les gains d'efficacité.

- **France et Déchets Dangereux Europe (+3,7 % à périmètre et change constants) :** La croissance de l'EBITDA repose sur la bonne exécution des plans d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble des entités et les hausses tarifaires. L'activité bénéficie également d'une dynamique positive des volumes d'Eau.

⁽¹⁾ À périmètre et change constants.

3.2.3 PERFORMANCE PAR MÉTIER DU GROUPE

3.2.3.1 Chiffre d'affaires par métier

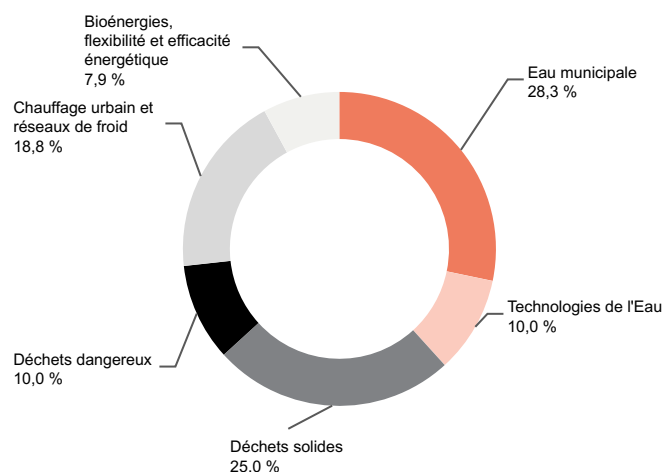
Par rapport au 30 juin 2025, le chiffre d'affaires augmente de +0,8 % à périmètre et change constants. Hors effet prix des énergies, le chiffre d'affaires augmente de +1,5 %. L'évolution du chiffre d'affaires par métier s'explique comme suit à périmètre et change constants par rapport à 2025 :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026	Variations 2026 / 2025		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
Eau municipale	6 135	6 276	2,3 %	4,0 %	4,1 %
Technologies de l'Eau	2 409	2 213	-8,2 %	-4,7 %	-4,8 %
Eau	8 545	8 489	-0,7 %	1,5 %	1,6 %
Déchets solides	5 597	5 542	-1,0 %	-0,5 %	-0,5 %
Déchets dangereux	2 075	2 229	7,4 %	9,3 %	2,1 %
Déchets	7 672	7 771	1,3 %	2,2 %	0,2 %
Chauffage urbain et réseaux de froid ⁽¹⁾	4 147	4 173	0,6 %	-0,4 %	-0,9 %
Bioénergies, flexibilité et efficacité énergétique ⁽¹⁾	1 684	1 759	4,5 %	5,4 %	4,2 %
Énergie ⁽¹⁾	5 831	5 933	1,7 %	1,3 %	0,6 %
GROUPE	22 048	22 193	0,7 %	1,7 %	0,8 %

(1) Retraité pour refléter les changements dans l'organisation et assurer la comparabilité entre les périodes.

La répartition du chiffre d'affaires par métier au 30 juin 2026 est la suivante :

Chiffre d'affaires au 30 juin 2026 : 22 193 millions d'euros



Les principales variations de chiffre d'affaires par métier à périmètre et change constants par rapport au 30 juin 2025 s'analysent comme suit :

Chiffre d'affaires Eau

L'activité **Eau** enregistre une progression de +1,6 % à périmètre et change constants, principalement soutenue par des revalorisations tarifaires de +1,5 %, ainsi que par une progression des volumes partiellement compensées par le décalage des projets dans les Technologies de l'Eau.

Le chiffre d'affaires des **activités socles** d'**Eau municipale** progresse de +4,1 % à périmètre et change constants. Cette belle dynamique est tirée majoritairement par de solides hausses tarifaires sur la plupart des géographies (en particulier en Espagne, en Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Amérique du Nord et au Chili). A cela s'ajoute une hausse des volumes d'eau (notamment en France et en Espagne).

Le chiffre d'affaires des **activités boosters** de **Technologies de l'Eau** décline à hauteur de -4,8 % à périmètre et change constants. L'activité est impactée par la baisse de l'activité projets, notamment au Moyen-Orient.

Chiffre d'affaires Déchets

Le chiffre d'affaires de l'activité **Déchets** est stable (+0,2 %) à périmètre et change constants, grâce à des révisions tarifaires (+2,3 %) qui compensent l'effet commerce/volumes/travaux (-1,4 %), l'effet des baisses des prix du papier, plastique et l'électricité (-0,5 %) et l'impact défavorable des intempéries au premier trimestre.

Le chiffre d'affaires des **activités socles** de **Déchets solides** est en léger recul de -0,5 % à périmètre et change constants. Ceci résulte de la combinaison d'un contexte externe défavorable (intempéries et diminution des prix des matières recyclables et de l'énergie) et de la sélectivité commerciale.

Le chiffre d'affaires des **activités boosters** de **Déchets dangereux** progresse de +2,1 % à périmètre et change constants. Cette croissance s'explique notamment par la bonne performance des activités de traitement chimique de déchets et d'incinération avec des gains commerciaux et des revalorisations tarifaires positives compensant l'impact négatif des intempéries aux États-Unis et en Europe au premier trimestre 2026.

Chiffre d'affaires Énergie

Le chiffre d'affaires de l'activité **Énergie** progresse de +0,6 % à périmètre et change constants et, hors impact du prix de l'énergie, de +2,7 %. L'impact climat positif de +1,7 % et l'effet commerce/volumes de +1,9 % permettent de compenser l'effet prix énergie défavorable de -2,1 %.

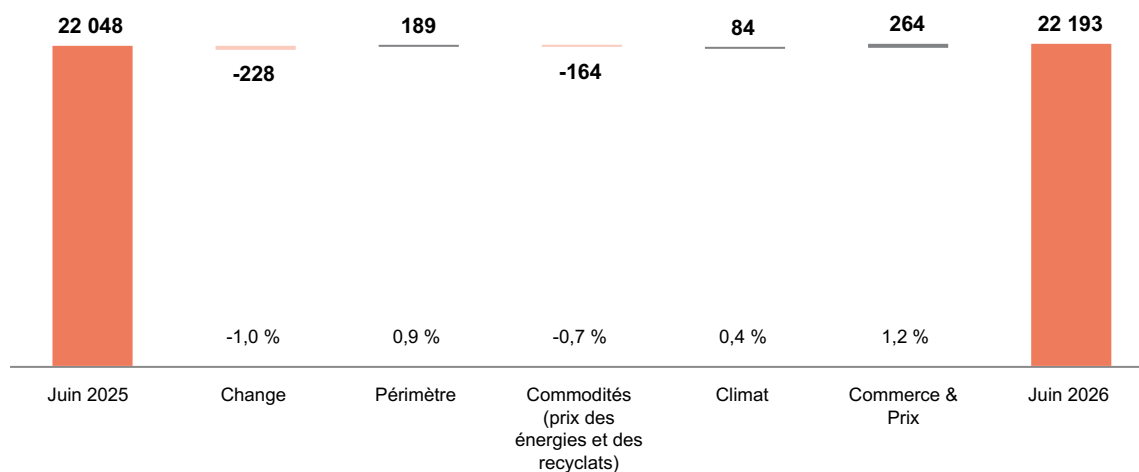
Le chiffre d'affaires des **activités socles** de **Chauffage urbain et Réseaux de froid**, essentiellement localisé en Europe centrale et orientale, connaît une progression de +1,9 % à périmètre et change constants après neutralisation de l'impact des prix des énergies. Cette croissance est portée par un effet climat favorable combiné à de bons volumes.

Le chiffre d'affaires des **activités boosters** de **Bioénergies, flexibilité et efficacité énergétique** est en hausse à hauteur de +4,7 % à périmètre et change constants et hors effet des prix des énergies. Cette évolution résulte notamment de la solide performance de l'Ibérie, qui compense la baisse des volumes et des tarifs en Italie.

3.2.4 ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE PAR EFFET

3.2.4.1 Analyse de la variation du chiffre d'affaires Groupe

La variation du chiffre d'affaires s'élève à +0,8 % à périmètre et change constants, et à +1,5 % hors prix des énergies. Elle peut s'analyser comme suit :



L'effet change de -228 millions d'euros (-1,0 %) reflète la dimension internationale du Groupe (environ 60 % de chiffre d'affaires non euros) et correspond principalement à la dépréciation des devises américaine, anglaise, japonaise, argentine et hongkongaise partiellement compensée par l'appréciation des devises hongroise, australienne et tchèque⁽¹⁾. Il est à noter qu'il s'agit d'impacts de conversion et non de transaction, sans impact sur les marges.

L'effet périmètre de +189 millions d'euros (+0,9 %) se compose majoritairement des acquisitions de Clean Earth aux États-Unis et d'Enviropacific Services en Australie dans le traitement des Déchets Dangereux.

L'impact des commodités (correspondant à l'évolution des prix des énergies et des recyclats) s'élève à -164 millions d'euros (-0,7 %), sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie (-145 millions d'euros), principalement en Europe centrale et orientale, ainsi que l'effet négatif des prix des recyclats (-19 millions d'euros) majoritairement sur le papier et le plastique.

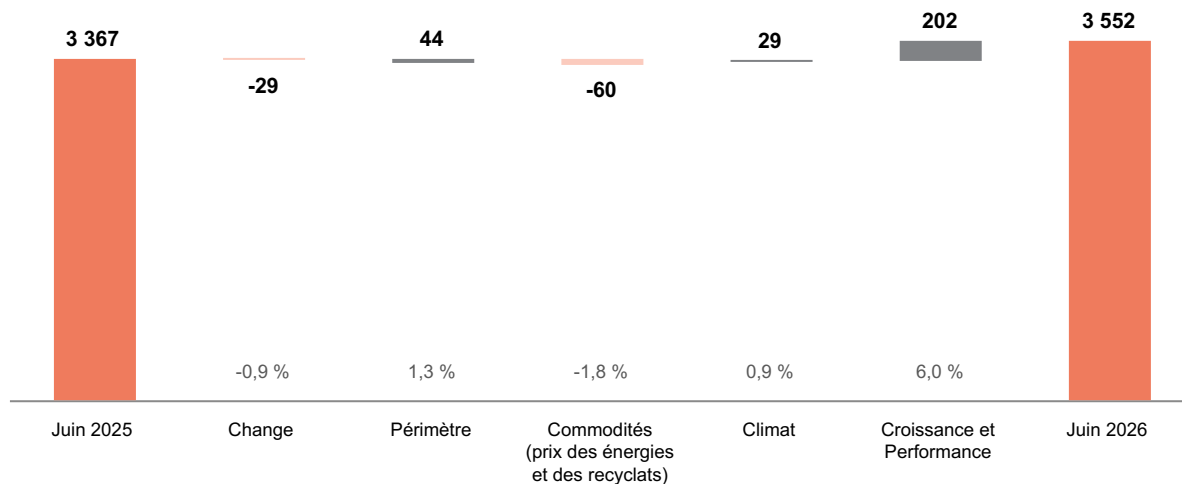
L'effet climat s'élève à +84 millions d'euros (+0,4 %), essentiellement dans l'Énergie sur l'Europe centrale et orientale lié à un hiver plus froid notamment sur le premier trimestre 2026.

Les effets Commerce & Prix favorables s'élèvent à +264 millions d'euros (+1,2 %) portés par une croissance soutenue dans l'Eau et l'Énergie, des revalorisations tarifaires favorables dans l'Eau et les Déchets, malgré le recul des volumes de Déchets.

⁽¹⁾ Principaux impacts de change par devises : le dollar américain (-155 millions d'euros), la livre sterling (-47 millions d'euros), le yen japonais (-37 millions d'euros), le peso argentin (-24 millions d'euros), le dollar hongkongais (-16 millions d'euros), partiellement compensés par le forint hongrois (+54 millions d'euros), le dollar australien (+39 millions d'euros) et la couronne tchèque (+32 millions d'euros).

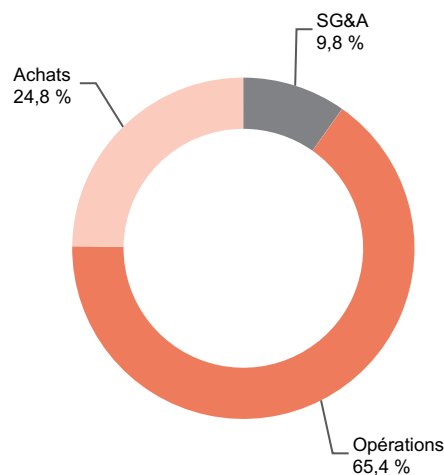
3.2.4.2 Analyse de la variation de l'EBITDA Groupe

Par effet, l'évolution de l'EBITDA entre le premier semestre 2025 et 2026 peut s'analyser comme suit :



- **L'impact change** sur l'EBITDA s'élève à -29 millions d'euros (-0,9 %). Il reflète la dimension internationale du Groupe et correspond principalement à la dépréciation des devises américaine, anglaise, japonaise partiellement compensée par l'appréciation des devises hongroise, australienne et tchèque ⁽¹⁾. Il est à noter qu'il s'agit d'impacts de conversion et non de transaction, sans impact sur les marges ;
- **L'effet périmètre** de +44 millions d'euros (+1,3 %) comprend principalement les acquisitions de Clean Earth aux États-Unis et d'Enviropacific Services en Australie dans le traitement des Déchets Dangereux ;
- L'évolution des **prix des commodités** a un impact net défavorable sur l'EBITDA de -60 millions d'euros (-1,8 %) liée à la baisse des prix des énergies et des recyclats ;
- **L'effet climat** est favorable pour +29 millions d'euros (+0,9 %) principalement dans l'Energie en Europe Centrale et Orientale, en raison de conditions climatiques rigoureuses jusqu'à la mi-mars 2026 ;
- **La croissance et performance** de +202 millions d'euros (+6,0 %) grâce notamment à l'effet Prix, Productivité et Efficacité (net des gains partagés avec les clients, des renégociations de contrats et d'effets de décalage sur la répercussion des coûts), à la contribution de l'effet Commerce/Volumes/Travaux et aux synergies dans les Technologies de l'Eau (20 millions d'euros à la fin du premier semestre 2026).

Plan d'efficacité : 195 millions d'euros



⁽¹⁾ Principaux impacts de change par devises : le dollar américain (-25 millions d'euros), la livre sterling (-7 millions d'euros), le yen japonais (-4 millions d'euros), partiellement compensés par la couronne tchèque (+10 millions d'euros), le forint hongrois (+6 millions d'euros) et le dollar australien (+5 millions d'euros).

3.2.5 AUTRES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.2.5.1 EBIT courant

L'**EBIT courant du Groupe au 30 juin 2026 s'établit à 1 956 millions d'euros**, en progression à périmètre et change constants de +6,4 %⁽¹⁾ par rapport au 30 juin 2025. Les éléments de passage de l'EBITDA à l'EBIT courant sont les suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
EBITDA	3 367	3 552
Dépenses de renouvellement	-157	-150
Amortissements ⁽¹⁾ , y compris remboursement des actifs financiers opérationnels	-1 518	-1 556
Provisions, plus ou moins-values de cessions d'immobilisations, et autres	95	60
Quote-part du résultat net courant des co-entreprises et entreprises associées	47	49
EBIT Courant	1 834	1 956

La progression de l'EBIT courant ⁽¹⁾ par rapport au 30 juin 2025 à périmètre et change constants s'élève à +117 millions d'euros (+6,4 %), et s'explique principalement par :

- une bonne croissance de l'EBITDA (+170 millions d'euros à périmètre et change constants) ;
- une augmentation des amortissements ⁽¹⁾, y compris le remboursement des actifs financiers opérationnels (-29 millions d'euros à périmètre et change constants) ;
- la diminution des postes « *Provisions, plus ou moins-values de cessions d'immobilisations, et autres* » provient majoritairement de la baisse des plus ou moins values de cessions industrielles pour -37 millions d'euros ;

- La stabilité de « *Quote-part du résultat net courant des co-entreprises et entreprises associées* ».

L'impact des variations de change sur l'EBIT courant est défavorable de -18 millions d'euros principalement dû à la dépréciation à hauteur de -14 millions d'euros du dollar américain, de -4 millions d'euros de la livre sterling ainsi que -2 millions d'euros chacun du yen japonais et du peso argentin, partiellement compensée par des effets positifs sur la couronne tchèque +5 millions d'euros et le forint hongrois +5 millions d'euros.

3.2.5.2 Résultat financier

Le **résultat financier** au 30 juin 2026 s'élève à -497 millions d'euros contre -468 millions d'euros au 30 juin 2025. Cette variation de -28 millions d'euros s'explique par les éléments suivants :

- Le **résultat financier courant** s'élève à -505 millions d'euros au 30 juin 2026 en augmentation de -20 millions d'euros par rapport au 30 juin 2025. Il inclut le **coût de l'endettement financier net courant** à -371 millions d'euros au 30 juin 2026 contre -330 millions d'euros au 30 juin 2025.

Hors impact IFRS 16, le taux de financement du Groupe s'établit ainsi à 3,68 % au 30 juin 2026 contre 3,79 % au 30 juin 2025 (respectivement 3,63 % vs 3,76 % incluant IFRS 16).

Par ailleurs, les **autres revenus et charges financiers courants hors plus ou moins-values de cession** s'élèvent à -122 millions d'euros au 30 juin 2026 en amélioration de +20 millions d'euros par rapport au 30 juin 2025, en raison principalement d'une variation favorable du résultat de change.

Les **plus ou moins-values de cessions financières** s'élèvent à -11 millions d'euros contre -4 millions d'euros au 30 juin 2025.

Le poste « **Autres revenus et charges financiers courants** » est composé par ailleurs des charges de désactualisation des provisions, des charges d'intérêts sur passifs du domaine concédé et les intérêts sur dettes locatives IFRS 16 ;

- Le **résultat financier non courant** pour +8 millions d'euros au 30 juin 2026 comprend principalement l'impact du coût amorti de la réévaluation de la dette provenant de Suez.

3.2.5.3 Charge d'impôt courante

La charge d'impôt courante s'élève à -363 millions d'euros au 30 juin 2026, contre -341 millions d'euros au 30 juin 2025.

Le taux d'impôt courant au 30 juin 2026 s'élève à 25,8 % contre 26,2 % au 30 juin 2025.

⁽¹⁾ Hors PPA Suez et Clean Earth.

3.2.5.4 Résultat net courant / Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère

Le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère est de 682 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 657 millions d'euros au 30 juin 2025 :

- Le résultat net courant attribuable aux propriétaires de la société mère s'établit à 837 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 762 millions d'euros au 30 juin 2025 ;
- Le résultat net courant par action attribuable aux propriétaires de la société mère ressort à 1,14 euro (non dilué) et 1,14 euro (dilué) au 30 juin 2026, contre 1,04 euro (non dilué) et 1,04 euro (dilué) au 30 juin 2025 ;

- La part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle représente 245 millions d'euros au 30 juin 2026, contre 229 millions d'euros au 30 juin 2025, et suit la variation du résultat net des activités du Groupe, en particulier en Europe Centrale et Orientale et en Amérique Latine ;
- Le résultat net des activités non poursuivies sur les exercices 2026 et 2025 concerne principalement l'activité EPC (*Engineering, Procurement, Construction*) abandonnée dans l'ensemble des géographies.

La formation du résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère est la suivante :

(en millions d'euros)	Juin 2025			Juin 2026		
	Courant	Non courant & impact allocation du prix de Suez *	Total	Courant	Non courant & impact allocation du prix de Suez *	Total
EBIT	1 834	-167	1 667	1 956	-224	1 732
Coût de l'endettement financier net	-330	25	-305	-371	21	-350
Autres revenus et charges financiers	-155	-8	-163	-134	-13	-147
Résultat avant impôts	1 349	-150	1 199	1 452	-216	1 235
Charge d'impôts sur les sociétés	-341	34	-307	-363	44	-319
Résultat net des activités non poursuivies	-	-6	-6	-	11	11
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-246	17	-229	-253	7	-245
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	762	-105	657	837	-155	682

* Y compris les éléments non courants, ainsi que les dotations aux amortissements des actifs réévalués et la réévaluation des passifs financiers dans le cadre de l'exercice d'allocation des prix d'acquisition de Suez et de Clean Earth comme défini dans la section 3.5.2.

Le tableau de passage de l'EBIT courant au résultat opérationnel, tel qu'il figure au compte de résultat, est le suivant :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
EBIT Courant	1 834	1 956
Dotations nettes aux provisions non courantes	1	1
Coûts de restructuration	-34	-43
Amortissements, provisions et pertes de valeurs nettes non courantes sur actifs corporels, incorporels, AFOs et autres charges	-131	-143
Coûts d'acquisition de titres avec ou sans prise de contrôle	-3	-38
Total des éléments non courants	-167	-224
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT NET DES ENTITÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	1 667	1 732

- Les coûts de restructuration concernent principalement la France, l'Europe du Nord et l'Amérique latine.
- Les amortissements, provisions et pertes de valeurs nettes non courantes sur actifs corporels, incorporels, actifs financiers opérationnels et autres charges non courantes incluent principalement :
 - les amortissements des actifs réévalués dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Suez pour -79 millions d'euros au 30 juin 2026, contre -85 millions d'euros au 30 juin 2025;
- les coûts d'intégration en lien avec le projet One WaterTech pour -20 millions d'euros ainsi que les charges consécutives à l'intégration de Clean Earth pour -12 millions d'euros;
- Les coûts d'acquisition de titres avec ou sans prise de contrôle s'élèvent à -38 millions d'euros qui comprennent les coûts des acquisitions de la période.

3.3 Financement

3.3.1 ÉVOLUTION DU FREE CASH-FLOW ET DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le **free cash-flow net** avant investissements financiers et dividendes s'établit à -288 millions d'euros au 30 juin 2026 contre -451 millions d'euros au 30 juin 2025.

L'évolution du free cash-flow net par rapport au 30 juin 2025 s'explique par :

- l'augmentation de l'EBITDA, de +185 millions d'euros, portée par la croissance organique des activités et les gains générés par les plans d'efficacité opérationnelle et commerciale ;
- des investissements industriels nets de -1 630 millions d'euros, en diminution par rapport au 30 juin 2025 de +117 millions d'euros. Ils incluent notamment les projets de décarbonation en cours de réalisation en Europe centrale et orientale pour un montant de 37 millions d'euros, ainsi que des investissements dans des projets de traitement des déchets dangereux pour 132 millions d'euros ;
- la variation du besoin en fonds de roulement opérationnel s'établit à -1 238 millions d'euros contre -1 171 millions d'euros en juin 2025 en raison notamment de l'allongement des délais d'encaissement au Moyen-Orient en raison du contexte géopolitique et une diminution des paiements anticipés sur l'activité Projets.

L'**endettement financier net** s'établit à 24 548 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 19 657 millions d'euros au 31 décembre 2025.

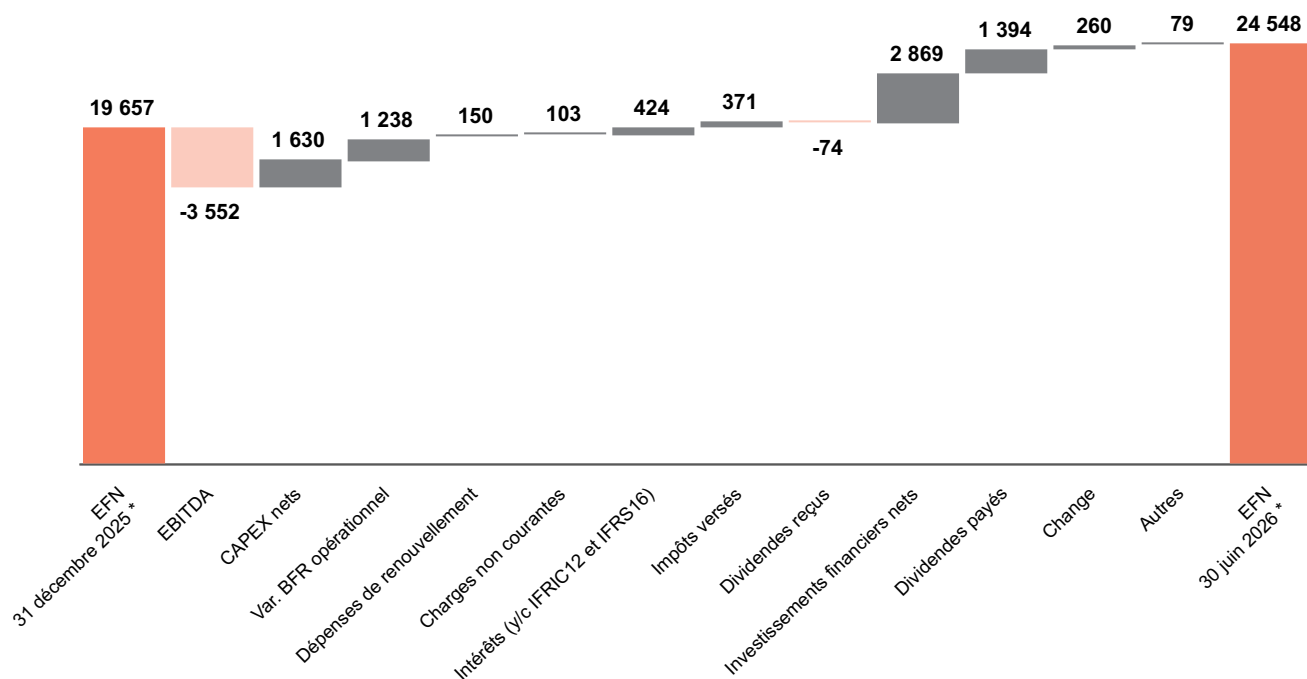
Par rapport au 31 décembre 2025, la variation de l'endettement financier net s'explique principalement par les éléments suivants :

- le free cash-flow net à hauteur de -288 millions d'euros ;
- des investissements financiers nets de cessions à hauteur de -2 869 millions d'euros suite principalement à l'acquisition de Clean Earth aux Etats Unis pour -2 778 millions d'euros et d'Enviropacific Services en Australie pour -137 millions d'euros (voir 1.2.2 Opérations de périmètre) ;
- Le versement des dividendes votés en assemblée générale mixte du 23 avril 2026 pour un montant de -1 099 millions d'euros.

L'endettement financier net est par ailleurs impacté par un effet de change et de variation de juste valeur défavorable de -260 millions d'euros au 30 juin 2026, principalement lié à la variation du dollar.

(en millions d'euros)

	30 juin 2025	30 juin 2026
EBITDA	3 367	3 552
Investissements industriels nets de cession	-1 747	-1 630
Variation BFR opérationnel	-1 171	-1 238
Dividendes reçus	74	74
Dépenses de renouvellement	-157	-150
Autres charges non courantes et charges de restructuration	-85	-103
Intérêts sur passifs du domaine concédé (I12)	-40	-38
Intérêts sur droit d'usage (IFRS 16)	-34	-32
Éléments financiers (intérêts versés courants et capacité d'autofinancement financière)	-329	-354
Impôts payés	-330	-371
Free cash-flow net, avant versement du dividende, investissements financiers et cessions financières	-451	-288
Dividendes versés	-1 267	-1 394
Investissements financiers nets	-2 150	-2 869
Variation des créances et autres actifs financiers	-9	-70
Émissions/remboursement de titres super subordonnés	497	0
Augmentation de capital	9	10
Free cash-flow	-3 372	-4 611
Effets de change	399	-260
Autres variations	52	2
Variation	-2 920	-4 870
Endettement financier net à l'ouverture	-17 819	-19 657
Impact réévaluation des passifs financiers	-25	-21
ENDETTEMENT FINANCIER NET À LA CLÔTURE	-20 764	-24 548



* EFN hors impact de la réévaluation de la dette comptabilisée dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Suez, voir 3.5.2

3.3.2 INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ET FINANCIERS

3.3.2.1 Investissements industriels

Les **investissements industriels nets**, y compris les nouveaux actifs financiers opérationnels, réalisés par le Groupe s'élèvent à 1 630 millions d'euros au 30 juin 2026, contre 1 747 millions d'euros au 30 juin 2025.

Les **investissements industriels bruts** s'élèvent à 1 746 millions d'euros au 30 juin 2026, et incluent des investissements de maintenance pour 757 millions d'euros (y compris IFRS 16), des investissements de croissance contractuels pour 704 millions d'euros et des investissements discrétionnaires pour 285 millions d'euros. Ils comprennent de nouveaux actifs financiers opérationnels pour 112 millions d'euros.

Les **cessions industrielles** s'élèvent à -116 millions d'euros au 30 juin 2026, et résultent du programme de rotation de la base d'actifs existante ; elles incluent principalement la France et les Déchets Dangereux Europe (-61 millions d'euros), l'Europe centrale et orientale (-18 millions d'euros), et l'Asie Pacifique (-13 millions d'euros).

Les investissements industriels par **segment** au 30 juin 2026, hors activités non poursuivies, se décomposent de la façon suivante :

30 juin 2026 (en millions d'euros)	Total investissements industriels bruts	Cessions industrielles	Total investissements industriels nets
Technologies de l'Eau	93	-4	89
Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient	628	-21	607
Europe	645	-27	618
France et Déchets Dangereux Europe	374	-61	313
Autres	7	-3	3
GROUPE	1 746	-116	1 630

Les **investissements industriels bruts** s'élevaient à 1 836 millions d'euros au 30 juin 2025, et incluaient des investissements de maintenance pour 842 millions d'euros (y compris IFRS 16), des investissements de croissance contractuels pour 737 millions d'euros et des investissements discrétionnaires pour 258 millions d'euros. Ils comprenaient de nouveaux actifs financiers opérationnels pour 106 millions d'euros.

Les **cessions industrielles** s'élevaient à -89 millions d'euros au 30 juin 2025 et concernaient du programme de rotation de la base d'actifs existante ; elles incluaient principalement la France et les déchets dangereux Europe (-21 millions d'euros), l'Europe centrale et orientale (-23 millions d'euros) et l'Europe du Nord (-21 millions d'euros).

Les investissements industriels par **segment** au 30 juin 2025, hors activités non poursuivies, se décomposaient de la façon suivante :

30 juin 2025 (en millions d'euros)	Total investissements industriels bruts	Cessions industrielles	Total investissements industriels nets
Technologies de l'Eau	94	-1	93
Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient	607	-17	590
Europe	769	-49	720
France et Déchets Dangereux Europe	345	-21	324
Autres	21	-2	20
GROUPE	1 836	-89	1 747

3.3.2.2 Investissements financiers nets

Les **investissements financiers nets** au 30 juin 2026 s'élèvent à -2 869 millions d'euros (y compris frais d'acquisition, endettement entrant et frais de cession).

Les **acquisitions financières** au 30 juin 2026 s'élèvent à -2 942 millions d'euros et comprennent principalement :

- l'acquisition de Clean Earth (États-Unis) le 1^{er} juin 2026 pour un montant net de 2 778 millions d'euros y compris les dettes IFRS 16 entrantes et les coûts d'acquisition ;
- l'acquisition d'Enviropacific Services (Australie), pour un montant net de 137 millions d'euros en date du 31 mars 2026 ;

Les **cessions financières** au 30 juin 2026 (y compris frais de cession) s'élèvent à +73 millions d'euros et concernent principalement :

- les cessions de participations du Groupe au Belux pour un montant de 41 millions d'euros.
- les cessions de participations du Groupe en France pour un montant de 14 millions d'euros.

Les **investissements financiers nets** au 30 juin 2025 s'élevaient à -2 150 millions d'euros (y compris frais d'acquisition, endettement entrant et frais de cession).

Les **acquisitions financières** au 30 juin 2025 s'élevaient à -2 168 millions d'euros et comprenaient principalement le rachat du minoritaire CDPQ dans WTS (30 %) pour un montant de 1,5 milliard d'euros en date du 30 juin 2025, l'acquisition de Danubius (Hongrie) pour un montant net de 271 millions d'euros le 6 janvier 2025 et une série d'acquisitions aux États-Unis pour 175 millions d'euros (trois entités "tuck-ins").

Les **cessions financières** au 30 juin 2025 (y compris frais de cession) s'élevaient à 18 millions d'euros et concernaient l'encaissement du paiement différé du prix de cession définitif de la SADE (cession réalisée en février 2024) pour un montant de 11 millions d'euros.

3.3.3 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT OPÉRATIONNEL

La variation du besoin en fonds de roulement opérationnel (hors activités non poursuivies) s'élève à -1 238 millions d'euros au 30 juin 2026, contre -1 171 millions d'euros au 30 juin 2025.

La légère baisse de la variation du besoin en fonds de roulement opérationnel par rapport au 30 juin 2025 s'explique principalement par l'allongement des délais d'encaissement au Moyen-Orient en raison du contexte géopolitique et la diminution des paiements anticipés dans l'activité Projets.

3.3.4 FINANCEMENT EXTERNE

Structure de l'endettement financier net

L'endettement financier net après couverture au 30 juin 2026 est à taux fixe à hauteur de 76 %, contre 90 % au 30 juin 2025. La maturité moyenne de l'endettement financier net s'établit à 6,2 ans au 30 juin 2026 contre 6,6 ans au 30 juin 2025.

(en millions d'euros)	Notes annexes aux comptes consolidés	Au 30 juin 2025	Au 30 juin 2026
Dettes financières non courantes	7.1.1	20 809	22 406
Dettes financières courantes	7.1.1	9 116	11 283
Trésorerie passive	7.1.4	156	90
Sous-total dettes financières		30 081	33 779
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.1.4	-7 330	-7 288
Actifs liquides et actifs financiers liés au financement	7.1.3	-2 011	-2 044
Imputation de la juste valeur des dérivés de couverture		211	244
Impact réévaluation des passifs financiers ⁽¹⁾		-187	-143
ENDETTEMENT FINANCIER NET		20 764	24 548

(1) L'endettement financier net exclut la réévaluation des passifs financiers dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Suez comme défini dans la section 3.5.2.

Position de liquidité du Groupe

Le détail des liquidités dont le Groupe dispose au 30 juin 2026 est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Veolia Environnement :		
Crédit syndiqué non tiré	4 500	4 500
Lignes de crédit bilatérales MT non tirées	765	765
Lignes de crédit bilatérales CT non tirées	-	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	7 551	6 767
Filiales :		
Lignes de crédit bilatérales non tirées	673	608
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	2 422	2 565
Total des liquidités	15 911	15 205
Dettes courantes et trésorerie passive		
Dettes courantes	8 810	11 283
Trésorerie passive	215	90
Total des dettes courantes et trésorerie passive	9 026	11 374
TOTAL DES LIQUIDITÉS NETTES DES DETTES COURANTES ET TRÉSORERIE PASSIVE	6 886	3 831

(1) Y compris les actifs liquides et les actifs liés au financement inclus dans l'endettement financier net.

Covenants bancaires

Se référer à la note 7.1.1.2 des états financiers consolidés au 30 juin 2026.

3.4 Autres éléments

3.4.1 OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées » (se référer à la Note 12 des états financiers consolidés au 30 juin 2026).

3.4.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés par le conseil d'administration.

3

3.4.3 FACTEURS DE RISQUES

Les principaux facteurs de risques auxquels le Groupe pourrait être confronté sont détaillés dans le chapitre 2 du Document d'enregistrement universel 2025.

3.4.4 PERSPECTIVES

Objectifs 2026 améliorés

- Croissance organique ⁽¹⁾ solide du chiffre d'affaires excluant les prix des énergies ;
- Croissance organique ⁽¹⁾ de l'EBITDA entre +5 % et +6 % ;
- Croissance du résultat net courant part du Groupe ⁽²⁾ d'au moins +8 % à change constant avec Clean Earth ;
- Croissance du bénéfice net courant part du Groupe par action ⁽²⁾ en ligne avec celle du résultat net courant part du Groupe ⁽²⁾ (*grâce au plan de rachat d'actions pour compenser l'impact du plan d'actionnariat salarié*) ;
- Croissance du dividende en ligne avec celle du bénéfice net courant part du Groupe par action ⁽²⁾ ;
- Ratio dette nette / EBITDA égal ou légèrement supérieur à 3x avec Clean Earth.

En complément :

- L'acquisition Clean Earth sera relative au niveau du résultat net courant à partir de 2027. Le PPA Clean Earth sera traité en non courant.
- Le programme de cessions de plus de 2 milliards d'euros sera réalisé d'ici mi 2028.

La trajectoire GreenUp est pleinement confirmée.

⁽¹⁾ À périmètre et change constants.

⁽²⁾ Hors PPA Suez et Clean Earth.

3.5 Annexes

3.5.1 RÉCONCILIATION DES INDICATEURS GAAP ET DES INDICATEURS UTILISÉS PAR LE GROUPE

Le tableau de passage de l'EBIT courant au résultat opérationnel tel qu'il figure au compte de résultat est présenté dans la section 3.2.5.4.

De la même façon, le tableau de passage du résultat net courant au résultat net part du Groupe tel qu'il figure au compte de résultat est présenté dans la section 3.2.5.4.

Le tableau de passage des flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies (inclus dans l'état consolidé des flux de trésorerie) au free cash-flow net est le suivant :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies	1 382	1 419
Intégration :		
Investissements industriels nets de subvention	-1 293	-1 247
Cessions d'actifs industriels	89	116
Nouveaux actifs financiers opérationnels	-106	-112
Remboursement des actifs financiers opérationnels	82	84
Nouvelles dettes de location financement	-313	-253
Dividendes reçus	74	74
Intérêts financiers nets	-387	-413
Exclusion :		
Coûts d'acquisition et frais de cession sur titres, et autres	21	44
Free cash-flow net	-451	-288

Le tableau de passage des investissements industriels nets de subvention (inclus dans l'état consolidé des flux de trésorerie) aux investissements industriels est le suivant :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Investissements industriels nets de subvention	-1 293	-1 247
Nouvelles dettes de location financement	-313	-253
Variation du besoin en fonds de roulement du domaine concédé	-124	-134
Nouveaux actifs financiers opérationnels	-106	-112
Investissements industriels	-1 836	-1 746

3.5.2 DÉFINITIONS

Aucune modification n'est intervenue lors de l'établissement des comptes au 30 juin 2026 dans la définition des indicateurs financiers non-GAAP utilisés par le Groupe.

3.5.2.1 Indicateurs non strictement comptables (« non-GAAP »)

L'expression « **variation à change constant** » recouvre la variation résultant de l'application des taux de change de la période précédente sur l'exercice actuel, toutes choses restant égales par ailleurs.

L'indicateur **EBITDA** consiste en la somme de l'ensemble des produits et charges opérationnels encaissés et décaissés (à l'exclusion des charges de restructuration, des pertes de valeur du besoin en fonds de roulement non courantes, des dépenses de renouvellement et des coûts d'acquisition et frais de cession sur titres) et des remboursements d'actifs financiers opérationnels.

La **marge d'EBITDA** est définie comme étant le ratio EBITDA/chiffre d'affaires.

Pour obtenir l'**EBIT courant** (qui comprend la quote-part de résultat net courant des co-entreprises et des entreprises associées), sont exclus du résultat opérationnel les éléments suivants :

- les dépréciations de goodwill des filiales contrôlées et des entités mises en équivalence ;
- les charges de restructuration ;
- les provisions et pertes de valeur non courantes ;
- les dépréciations non courantes et/ou significatives d'actifs immobilisés (corporels, incorporels et actifs financiers opérationnels) ;
- les amortissements des actifs réévalués dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Suez (2022) et de Clean Earth (2026) ;
- les coûts d'acquisitions de titres.

Le **coût de l'endettement financier net courant** représente le coût de l'endettement financier net, hors amortissement de la dette réévaluée dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Suez.

Pour obtenir le **résultat net courant part du Groupe**, sont exclus du résultat net part du Groupe les éléments suivants :

- les éléments non courants du résultat net ;
- les amortissements des actifs réévalués dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Suez (2022) et de Clean Earth (2026) nets d'impôts et de minoritaires ;

Les **investissements industriels nets** tels que pris en compte dans le tableau de variation de l'EFN incluent les investissements industriels (acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, et nouveaux actifs financiers opérationnels), nets des cessions industrielles.

Le Groupe dissocie dans ses investissements :

- les investissements de maintenance qui correspondent aux investissements de renouvellement de matériels et d'installations exploitées par le Groupe ;

- les investissements de croissance qui correspondent globalement aux investissements embarqués au sein de nos contrats existants et de défense de portefeuille ;

- enfin les investissements dits de croissance discrétionnaire, consécutifs généralement à un nouveau contrat ou projet ou encore à une extension significative d'un contrat ou d'un projet existant.

Ces dernières catégories correspondant à des investissements de croissance.

Les **investissements financiers nets** tels que pris en compte dans le tableau de variation de l'EFN correspondent aux investissements financiers diminués des cessions financières.

Les investissements financiers comprennent les acquisitions d'actifs financiers y compris l'endettement net des sociétés entrantes, et les acquisitions partielles résultant des transactions entre actionnaires ne modifiant pas le contrôle.

Les cessions financières incluent les cessions d'actifs financiers y compris l'endettement net des sociétés sortantes, les cessions partielles résultant des transactions entre actionnaires ne modifiant pas le contrôle, ainsi que les augmentations de capital souscrites par les minoritaires.

Le **free cash-flow net** correspond au free cash-flow des activités poursuivies *i.e.* la somme de l'EBITDA, des dividendes reçus, de la variation du besoin en fonds de roulement opérationnel, de la capacité d'autofinancement financière, moins les frais financiers nets, les investissements industriels nets, les impôts versés, les dépenses de renouvellement, les charges de restructuration et les autres charges non courantes.

L'**endettement financier net (EFN)** représente la dette financière brute (dettes financières non courantes, courantes et trésorerie passive) qui inclut la dette locative IFRS 16, nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des actifs liquides et des actifs liés au financement et y compris réévaluation des dérivés de couverture de la dette. Les actifs liquides sont des actifs financiers composés de fonds ou de titres de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie, et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité, tout en conservant un faible risque en capital. L'endettement financier net exclut l'impact net de la réévaluation de la dette comptabilisé dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Suez.

Le **leverage ratio** (ou **levier financier**) rapporte l'endettement financier y compris IFRS 16 net de clôture à l'EBITDA y compris IFRS 16.

3.6 Événements récents depuis le dépôt du document d'enregistrement universel

Ces éléments sont issus des communiqués de presse publiés, figurant sur le site du Groupe ⁽¹⁾.

- Le 23 mars 2026, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse sur la sortie du charbon en République tchèque grâce à la transformation multi-énergies de la centrale de Karviná.
- Le 24 mars 2026, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse sur l'acquisition du principal acteur de la dépollution des sols en Australie, Enviropacific Services.
- Le 30 mars 2026, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse sur la mise à jour annuelle de son programme d'instruments de dette (EMTN) d'un montant de 22 milliards d'euros.
- Le 1 avril 2026, Veolia a publié un communiqué de presse sur un nouveau succès sur le marché obligataire : Veolia lève 1 milliard d'euros en deux tranches.
- Le 14 avril 2026, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse sur le lancement d'une offre intégrée pour transformer les data centers en hubs circulaires à empreinte carbone neutre. La solution réduit de 75 % l'empreinte hydrique et recycle 95 % des déchets. Cette première offre circulaire du marché s'inscrit dans le plan stratégique GreenUp de Veolia.
- Le 14 avril 2026, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse annonçant son objectif d'1 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel sur les data centers et semi-conducteurs d'ici 2030, en proposant des solutions intégrées de gestion de l'eau et d'énergie face à la consommation massive de ces secteurs.
- Le 23 avril 2026, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse annonçant l'approbation de l'ensemble des résolutions lors de son assemblée générale mixte, notamment la fixation du dividende à 1,50 euro par action pour l'exercice 2025 et le renouvellement des mandats d'Antoine Frérot et Estelle Brachlianoff.
- Le 23 avril 2026, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse annonçant la création de deux instances de dialogue et de co-construction internationales pour faire face aux menaces et enjeux grandissants en matière de sécurité environnementale.
- Le 27 avril 2026, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse annonçant sa collaboration avec Amazon pour déployer la réutilisation des eaux usées traitées dans le refroidissement des data centers du Mississippi, soutenant l'objectif d'Amazon d'atteindre une empreinte eau positive d'ici 2030 et s'inscrivant dans l'offre Data Center Resource 360 de Veolia.
- Le 6 mai 2026, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse sur les chiffres clés au 31 mars 2026, en ligne avec les objectifs annuels, en dépit d'un contexte macroéconomique incertain, grâce à la formule gagnante de Veolia alliant résilience et croissance.
- Le 1 juin 2026, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse annonçant la finalisation de l'acquisition de Clean Earth pour 3 milliards de dollars, doublant ainsi sa présence dans les déchets dangereux aux États-Unis et générant 120 millions de dollars de synergies d'ici la quatrième année.
- Le 5 juin 2026, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse annonçant le lancement d'un livre blanc par son Assemblée des Parties Prenantes appelant à accélérer la réutilisation des eaux usées traitées pour renforcer la sécurité hydrique, avec 34 acteurs internationaux proposant des actions concrètes face à la raréfaction de la ressource en eau.
- Le 9 juin 2026, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse sur le lancement d'un plan d'actionnariat salarié proposé à 180 000 collaborateurs, portant sur 14,8 millions d'actions maximum. Avec une décote de 15 %, cette initiative vise à renforcer l'implication des salariés et consolider leur position de premier actionnaire autour du plan stratégique GreenUp.

⁽¹⁾ www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-financiere/communiqués-presse?page=1

ÉTATS FINANCIERS

4.1 Comptes consolidés intermédiaires résumés - 30 juin 2026

4.1.1 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

État de la situation financière consolidée actif

(en millions d'euros)	Notes	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Goodwill	Note 6.1	11 456	13 913
Actifs incorporels du domaine concédé	Note 6.2.1	5 301	5 272
Autres actifs incorporels	Note 6.2.2	2 645	2 793
Actifs corporels	Note 6.3	18 404	19 263
Droits d'usage (nets)	Note 6.4	1 806	1 994
Participations dans les co-entreprises	Note 5.2.1	948	999
Participations dans les entreprises associées	Note 5.2.1	616	608
Titres de participation non consolidés		84	80
Actifs financiers opérationnels non courants	Note 5.4	1 012	1 058
Instruments dérivés non courants – Actif	Note 7.2	45	107
Autres actifs financiers non courants	Note 7.1.3	520	589
Impôts différés actifs	Note 10.1	1 970	1 944
Actifs non courants		44 807	48 621
Stocks et travaux en cours	Note 5.3	1 465	1 566
Créances d'exploitation	Note 5.3	13 739	14 337
Actifs financiers opérationnels courants	Note 5.4	135	126
Autres actifs financiers courants	Note 7.1.3	2 360	2 496
Instruments dérivés courants – Actif	Note 7.2	144	207
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 7.1.4	8 021	7 288
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	Note 3.2	-	-
Actifs courants		25 864	26 021
TOTAL ACTIF		70 671	74 642

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Les montants sont exprimés en millions d'euros, sauf exception mentionnée dans les notes, et arrondis au million le plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté.

État de la situation financière consolidée passif

(en millions d'euros)	Notes	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Capital	Note 8.1.1	3 709	3 712
Primes		9 895	9 891
Titres Super Subordonnés à durée indéterminée		3 831	3 744
Réserves et résultat part du Groupe	4.1.5 & Note 8.1	-6 580	-6 473
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Note 8.1	10 855	10 874
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Note 8.2	2 409	2 624
Capitaux propres		13 264	13 499
Provisions non courantes	Note 9	2 661	2 710
Dettes financières non courantes	Note 7.1.1	18 978	20 735
Dettes locatives IFRS 16 non courantes	Note 7.1.2	1 514	1 672
Instruments dérivés non courants – Passif	Note 7.2	319	364
Passifs du domaine concédé - part non courante	Note 5.5	1 339	1 311
Impôts différés passifs	Note 10.1	2 557	2 550
Passifs non courants		27 368	29 342
Dettes d'exploitation	Note 5.3	19 216	18 924
Passifs du domaine concédé - part courante	Note 5.5	311	324
Provisions courantes	Note 9	1 260	917
Dettes financières courantes	Note 7.1.1	8 341	10 778
Dettes locatives IFRS 16 courantes	Note 7.1.2	469	505
Instruments dérivés courants – Passif	Note 7.2	226	261
Trésorerie passive	Note 7.1.4	215	90
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	Note 3.2	-	-
Passifs courants		30 039	31 801
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		70 671	74 642

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Les montants sont exprimés en millions d'euros, sauf exception mentionnée dans les notes, et arrondis au million le plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté.

4.1.2 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Notes	Au 30 juin 2025	Au 30 juin 2026
Chiffre d'affaires	Note 5.1	22 048	22 193
Coûts des ventes	Note 5.2	-18 161	-18 222
Coûts commerciaux	Note 5.2	-491	-488
Coûts généraux et administratifs	Note 5.2	-1 668	-1 651
Autres charges et produits opérationnels	Note 5.2	-108	-149
Résultat opérationnel avant quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	Note 5.2	1 620	1 683
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		47	49
<i>Dont quote-part de résultat net des co-entreprises</i>	Note 5.2.1	24	23
<i>Dont quote-part de résultat net des entreprises associées</i>	Note 5.2.1	23	26
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		1 667	1 732
Coût de l'endettement financier	Note 7.3.1	-305	-350
Autres revenus et charges financiers	Note 7.3.2	-163	-147
Résultat avant impôts		1 199	1 235
Impôts sur le résultat	Note 10.1	-307	-319
Résultat net des activités poursuivies		892	916
Résultat net des activités non poursuivies	Note 3.2.1	-6	11
Résultat net		886	927
Part des propriétaires de la société mère		657	682
Part des participations ne donnant pas le contrôle	Note 8.2	229	245
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE PAR ACTION (en euros)	Note 8.5		
Non dilué		0,81	0,84
Dilué		0,80	0,84
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES PAR ACTION (en euros)	Note 8.5		
Non dilué		0,81	0,83
Dilué		0,81	0,83
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES PAR ACTION (en euros)	Note 8.5		
Non dilué		-0,01	0,01
Dilué		-0,01	0,01

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Les montants sont exprimés en millions d'euros, sauf exception mentionnée dans les notes, et arrondis au million le plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté.

4.1.3 ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2025	Au 30 juin 2026
Résultat net	886	927
Écarts actuariels sur engagements de retraite	12	57
Impôts	-3	-10
<i>Montant net d'impôts</i>	<i>8</i>	<i>46</i>
Ajustements de valeur sur instruments financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-1	5
Impôts	-	-
<i>Montant net d'impôts</i>	<i>-1</i>	<i>5</i>
Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net	8	51
<i>Dont part des co-entreprises</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Dont part des entreprises associées</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Ajustements de valeur sur coût de la couverture	-6	24
Impôts	-	-
<i>Montant net d'impôts</i>	<i>-6</i>	<i>24</i>
Ajustements de valeur sur instruments financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Impôts	-	-
<i>Montant net d'impôts</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie	-9	71
Impôts	4	-25
<i>Montant net d'impôts</i>	<i>-5</i>	<i>46</i>
Écarts de conversion :		
• sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	-1 345	495
<i>Montant net d'impôts</i>	<i>-1 345</i>	<i>495</i>
• sur le financement net des investissements à l'étranger	97	-69
• impôts	1	1
<i>Montant net d'impôts</i>	<i>98</i>	<i>-68</i>
Autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat net	-1 258	498
<i>Dont part des co-entreprises</i>	<i>-94</i>	<i>54</i>
<i>Dont part des entreprises associées</i>	<i>-10</i>	<i>9</i>
Total Autres éléments du résultat global	-1 251	549
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	-365	1 476
<i>dont quote-part des propriétaires de la société mère</i>	<i>-473</i>	<i>1 158</i>
<i>dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>108</i>	<i>317</i>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Les montants sont exprimés en millions d'euros, sauf exception mentionnée dans les notes, et arrondis au million le plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté.

4.1.4 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	Notes	Au 30 juin 2025	Au 30 juin 2026
Résultat net		886	927
Résultat net des activités poursuivies		892	916
Résultat net des activités non poursuivies		-6	11
Amortissements, provisions et pertes de valeurs opérationnels		1 430	1 463
Amortissements et pertes de valeurs financiers		-14	4
Plus ou moins-values de cessions d'actifs opérationnels		-31	6
Plus ou moins-values de cessions d'actifs financiers		16	9
Quote-part de résultat net des co-entreprises	Note 5.2.1	-24	-23
Quote-part de résultat net des entreprises associées	Note 5.2.1	-23	-26
Dividendes reçus	Note 7.3.2	-2	-1
Coût de l'endettement financier net	Note 7.3.1	305	350
Impôts	Note 10	307	319
Autres éléments		153	142
Capacité d'autofinancement	Note 4	3 008	3 159
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel		-1 171	-1 238
Variation du besoin en fonds de roulement du domaine concédé		-125	-132
Impôts versés		-330	-371
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies		1 382	1 419
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités non poursuivies		0	-5
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		1 382	1 414
Investissements industriels nets de subvention		-1 293	-1 247
Cessions d'actifs industriels		89	113
Investissements financiers	Note 3.1	-524	-2 667
Cessions d'actifs financiers	Note 3.1	20	58
Actifs financiers opérationnels			
Nouveaux actifs financiers opérationnels	Note 5.4	-106	-112
Remboursements d'actifs financiers opérationnels	Note 5.4	82	84
Dividendes reçus (incluant les dividendes reçus des co-entreprises et des entreprises associées)		74	74
Créances financières non courantes décaissées		-48	-60
Créances financières non courantes remboursées		44	26
Variation des créances financières courantes		-5	-36
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies		-1 667	-3 765
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités non poursuivies		-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-1 667	-3 765

(en millions d'euros)	Notes	Au 30 juin 2025	Au 30 juin 2026
Variation des dettes financières courantes	Note 7.1.1	-976	-273
Remboursement des dettes locatives courantes IFRS 16	Note 7.1.2	-258	-269
Autres variations des dettes locatives IFRS 16 non courantes	Note 7.1.2	-30	-40
Nouveaux emprunts et autres dettes non courantes	Note 7.1.1	2 207	4 314
Remboursements d'emprunts et autres dettes non courantes	Note 7.1.1	-84	-151
Variation des actifs liquides et des actifs financiers liés au financement	Note 7.1.3	5	-91
Augmentation de capital		1	2
Réduction de capital		-	-
Transactions entre actionnaires : acquisitions partielles ⁽¹⁾		-1 562	-1
Transactions entre actionnaires : cessions partielles		0	3
Emission / Remboursement de titres super subordonnés		497	-
Coupons sur les titres super subordonnés		-94	-87
Mouvements sur actions propres		9	10
Dividendes versés		-1 173	-1 307
Intérêts financiers versés		-313	-343
Intérêts sur actifs opérationnels IFRIC 12		-40	-38
Intérêts sur dettes locatives IFRS 16 ⁽²⁾	Note 7.3.2	-34	-32
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies		-1 845	1 697
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités non poursuivies		-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-1 845	1 697
Effets de change et divers		-99	46
Variation de la trésorerie externe des activités non poursuivies		-	-
TRÉSORERIE D'OUVERTURE		9 404	7 806
TRÉSORERIE DE CLÔTURE		7 175	7 198
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 7.1.4	7 330	7 288
Trésorerie passive	Note 7.1.4	156	90
TRÉSORERIE DE CLÔTURE		7 175	7 198

(1) Principalement relatives à l'acquisition en 2025 des 30% d'intérêts minoritaires de Water Technologies and Solutions.

(2) Les intérêts liés à la dette locative IFRS 16 ne sont pas inclus dans le coût de l'endettement financier mais dans les autres revenus et charges (cf note 7.3.2.).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Les montants sont exprimés en millions d'euros, sauf exception mentionnée dans les notes, et arrondis au million le plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté.

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés intermédiaires résumés - 30 juin 2026/ État de variation des capitaux propres

4.1.5 ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres super subordonnés et OCEANE	Titres d'auto-contrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 31 décembre 2024	740 652 608	3 703	9 902	3 337	-383	-3 722	-260	337	12 915	2 391	15 306
Augmentation du capital de la société mère	142 200	1	-1	-	-	-	-	-	-	-	-
Emission / Remboursement de titres super subordonnés	-	-	-	515	-	-18	-	-	497	-	497
Coupons sur titres super subordonnés	-	-	-	-94	-	-	-	-	-94	-	-94
Distribution de dividendes de la société mère	-	-	-	-	-	-1 023	-	-	-1 023	-	-1 023
Mouvements des titres d'autocontrôle	-	-	-	-	9	-	-	-	9	-	9
Paiement fondé sur des actions	-	-	-	-	-	21	-	-	21	-	21
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-150	-150
Transactions entre actionnaires	-	-	-	-	-	-1 374	-	-	-1 374	-120	-1 494
Total	142 200	1	-1	421	9	-2 394	-	-	-1 964	-269	-2 233
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	6	-1 132	-4	-1 130	-121	-1 251
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	657	-	-	657	229	886
Résultat global total de la période	-	-	-	-	-	663	-1 132	-4	-473	108	-365
Autres variations	-	-	-	-	-	8	-	-	8	4	12
Montant au 30 juin 2025	740 794 808	3 704	9 901	3 759	-374	-5 445	-1 392	333	10 486	2 234	12 720

Les montants sont exprimés en millions d'euros, sauf exception mentionnée dans les notes, et arrondis au million le plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté.

(en millions d'euros)	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres Super Subordonnés	Titres d'auto-contrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 31 décembre 2025	741 723 437	3 709	9 895	3 831	-438	-5 045	-1 402	305	10 855	2 409	13 264
Augmentation du capital de la société mère	773 213	4	-4	-	-	-	-	-	-	-	-
Emission/Remboursement dettes hybrides / Titres Super Subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coupons titres super subordonnés	-	-	-	-87	-	-	-	-	-87	-	-87
Distribution de dividendes de la société mère	-	-	-	-	-	-1 099	-	-	-1 099	-	-1 099
Mouvements des titres d'autocontrôle	-	-	-	-	10	-	-	-	10	-	10
Païement fondé sur des actions	-	-	-	-	-	25	-	-	25	-	25
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-208	-208
Transactions entre actionnaires	-	-	-	-	-	1	-	-	1	4	5
Total	773 213	4	-4	-87	10	-1 073	-	-	-1 150	-202	-1 352
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	43	380	53	476	72	549
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	682	-	-	682	245	927
Résultat global total de la période	-	-	-	-	-	725	380	53	1 158	317	1 475
Autres variations	-	-	-	-	-	11	-	-	11	100	111
Montant au 30 juin 2026	742 496 650	3 712	9 891	3 744	-428	-5 381	-1 022	358	10 874	2 624	13 499

Les montants sont exprimés en millions d'euros, sauf exception mentionnée dans les notes, et arrondis au million le plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté.

Le montant du dividende distribué par action s'élève à 1,50 euro au cours de l'exercice 2026 et à 1,40 euro au cours de l'exercice 2025.

Au 30 juin 2025 et au 30 juin 2026, le montant total des dividendes versés, dans le tableau des flux de trésorerie, se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2026
Distribution de dividendes de la société mère	-1 023	-1 099
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-150	-208
Païement du dividende pour partie en action	-	-
MONTANT TOTAL DES DIVIDENDES VERSÉS	-1 173	-1 307

4.1.6 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Sommaire
détaillé

Note 1	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	41	Note 8	CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT NET PAR ACTION	61
Note 2	RECOURS À DES APPRÉCIATIONS DU MANAGEMENT DANS L'APPLICATION DES NORMES COMPTABLES GROUPE	43	Note 9	PROVISIONS	63
Note 3	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	44	Note 10	IMPÔTS	64
Note 4	INFORMATIONS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL	45	Note 11	ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS	65
Note 5	ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	46	Note 12	OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	68
Note 6	GOODWILLS, ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS	51	Note 13	ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE	68
Note 7	FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	55	Note 14	LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	68

Note 1 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1 Référentiel

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2026 ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration qui s'est tenu le 29 juillet 2026.

1.1.1 Base de préparation de l'information financière

En application du règlement n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n° 297/2008 du 11 mars 2008, les comptes consolidés intermédiaires du Groupe au 30 juin 2026 sont préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent donc pas toute l'information financière requise par le référentiel IFRS pour les états financiers annuels et doivent être lus en relation avec les états financiers annuels du Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2026.

Les méthodes et règles comptables sont décrites de façon détaillée dans les états financiers consolidés 2025.

Les comptes semestriels sont établis suivant les mêmes principes que ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés au titre de l'exercice 2025, sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

Textes applicables au 1^{er} janvier 2026 :

- Amendements relatifs aux normes suivantes :
 - IFRS 9 et IFRS 7 : contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles ;
 - IFRS 9 et IFRS 7 relatifs à la classification et à l'évaluation des instruments financiers.

La première application de ce texte n'a pas entraîné d'impact significatif pour le Groupe.

Textes applicables au-delà du 1^{er} janvier 2026 :

- IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers » ;
- IFRS 19 « Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir » ;
- IFRS 20 « Actifs et passifs réglementaires ».
- Amendements relatifs aux normes suivantes :
 - IAS 21: conversion vers une monnaie de présentation hyperinflationniste.

Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des éventuels effets induits par la première application de ces textes.

S'agissant de la norme IFRS 18, le Groupe a constitué des groupes de travail pluridisciplinaires réunissant notamment les équipes Reporting, Trésorerie et Communication financière, en vue d'adresser les conséquences de son application au 1^{er} janvier 2027. De plus, le Groupe suit attentivement les conclusions du Comité d'interprétation des normes IFRS sur les sujets dont il est saisi, afin d'en appréhender les conséquences.

1.2 Conversion des états financiers des sociétés à l'étranger

Les cours de change des monnaies des pays non-membres de la zone euro utilisés pour établir les états financiers consolidés sont principalement les suivants :

Cours de change de clôture (une devise étrangère = xx euro)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2025	30 juin 2026
Dollar américain	0,8532	0,8511	0,8777
Livre sterling	1,1689	1,1460	1,1604
Renminbi chinois	0,1191	0,1216	0,1293
Dollar australien	0,5572	0,5688	0,6044
Zloty polonais	0,2357	0,2369	0,2328
Forint hongrois	0,0025	0,0026	0,0028
Peso argentin	0,0007	0,0006	0,0006
Dirham marocain	0,0453	0,0933	0,0931
Peso chilien	0,0009	0,0009	0,0009
Couronne tchèque	0,0404	0,0413	0,0412

Cours de change moyen (une devise étrangère = xx euro)	1 ^{er} semestre 2025	Exercice 2025	1 ^{er} semestre 2026
Dollar américain	0,9146	0,8853	0,8572
Livre sterling	1,1869	1,1672	1,1528
Renminbi chinois	0,1261	0,1232	0,1249
Dollar australien	0,5799	0,5708	0,6016
Zloty polonais	0,2363	0,2358	0,2357
Forint hongrois	0,0025	0,0025	0,0027
Peso argentin	0,0007	0,0006	0,0006
Dirham marocain	0,0458	0,0947	0,0927
Peso chilien	0,0010	0,0009	0,0010
Couronne tchèque	0,0400	0,0405	0,0411

1.3 Saisonnalité des activités du Groupe

Les activités du Groupe sont, par nature, soumises à la fois à la saisonnalité des activités et aux conditions climatiques. Ainsi, les activités de Services à l'Énergie se réalisent essentiellement au cours des premiers et quatrièmes trimestres, correspondant aux périodes de chauffe en Europe. Dans les activités de l'Eau, la consommation d'eau à usage domestique et l'assainissement induit sont plus importants entre mai et septembre dans l'hémisphère Nord, où le Groupe réalise la majeure partie de son activité.

Par conséquent, les résultats intermédiaires du Groupe au 30 juin 2026, ainsi que le niveau de certains indicateurs tels que le BFR, reflètent l'impact de cette combinaison de facteurs et ne sont pas indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2026.

Note 2

RECOURS À DES APPRÉCIATIONS DU MANAGEMENT DANS L'APPLICATION DES NORMES COMPTABLES GROUPE

Veolia peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les principaux jugements et estimations du Groupe sont décrits en note 2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2025 et demeurent applicables dans le cadre de l'arrêté semestriel 2026. Plus spécifiquement, dans le cadre de l'élaboration des états financiers semestriels consolidés, le Groupe a porté une attention particulière aux montants d'impôts différés actifs et passifs ainsi que la charge fiscale comptabilisés : conformément à la norme IAS 34, la charge d'impôt est calculée en appliquant le taux effectif annuel d'impôt estimé au résultat avant impôt de la période, ajusté des éventuels éléments ponctuels (Note 10).

Enfin, Veolia poursuit son engagement de combattre les pollutions et d'accélérer la transition écologique (cf. DEU 2025). En conséquence, le management intègre dans son processus de clôture les éventuels impacts de ses plans d'action, tels que décrits dans la note 2 des annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025.

Note 3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**3.1 Principales évolutions de périmètre****Acquisition d'une activité de traitement des déchets dangereux en Australie**

Début 2026, le groupe a signé un accord en vue de l'acquisition de 100% d'Enviropacific Services, une entreprise australienne de traitement des déchets dangereux, spécialisée dans la dépollution des sols et le traitement des eaux contaminées. La transaction a été finalisée au cours du premier trimestre 2026 pour un montant de 228 millions de dollars australiens (137 millions d'euros).

Acquisition de Clean Earth aux États-Unis

En date du 20 novembre 2025, le groupe a signé avec Enviri un accord en vue de l'acquisition de 100% de Clean Earth, acteur de premier plan dans le secteur des déchets dangereux aux États-Unis.

La transaction a été finalisée le 1er juin 2026 pour un montant de 2 989 millions de dollars (2 542 millions d'euros).

3.2 Actifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies ou cédées**3.2.1 Activités non poursuivies**

Dans le compte de résultat consolidé présenté en comparatif, les résultats des activités cédées ou en cours de cession ont été reclassés ligne par ligne sur le poste « Résultat net des activités non poursuivies ».

Sur le premier semestre 2026, elles concernent principalement l'activité EPC (*Engineering, Procurement, Construction*) abandonnée dans l'ensemble des géographies.

3.2.2 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Au 30 juin 2026, comme au 31 décembre 2025, aucun actif et aucun passif n'a été classé comme destiné à la vente.

3.3 Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation**3.3.1 Engagements donnés**

Le détail des engagements hors bilan donnés est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Garantie de passif	120	119	1	69	48
Obligation d'achat de titres	2 644	90	90	-	-
Obligation de vente	-	-	-	-	-
Autres engagements liés au périmètre	-	0	0	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS LIÉS AU PÉRIMÈTRE	2 765	210	92	69	48

Au 31 décembre 2025, les obligations d'achats de titres correspondaient au processus d'acquisition de Clean Earth aux États-Unis dont la clôture financière est intervenue le 1er juin 2026 (voir Note 3.1).

3.3.2 Engagements reçus

Les engagements reçus liés au périmètre s'élèvent à 75 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 45 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Ils concernent principalement des garanties reçues liées à des acquisitions de sociétés.

Note 4 INFORMATIONS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les segments opérationnels sont des composantes du Groupe qui exercent des activités et dont les résultats opérationnels sont revus par la directrice générale du Groupe (principal décideur opérationnel) afin de mesurer les performances de chacun de ces segments et de permettre les prises de décision en matière d'allocation des ressources. Les informations présentées au principal décideur opérationnel sont extraites du reporting interne du Groupe.

Les données financières par segment opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 sur l'identification des segments opérationnels et après prise en compte des critères de regroupement, les segments opérationnels présentés sont les suivants :

- Technologies de l'Eau, qui regroupent les activités mondiales de traitement d'eau : Veolia Water Technologies et Water Technologies & Solutions (WTS);
- Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient ;
- Europe ;
- France et déchets dangereux Europe ;
- Autres comprenant les holdings.

L'indicateur EBITDA intègre la somme de l'ensemble des produits et charges opérationnels encaissés et décaissés (à l'exclusion des charges de restructuration, des pertes de valeur non courantes, des dépenses de renouvellement et des coûts d'acquisition et frais de cession sur titres) et des remboursements d'actifs financiers opérationnels.

Les principaux indicateurs financiers des segments opérationnels se présentent comme suit :

1^{er} semestre 2026

(en millions d'euros)	Technologies de l'Eau	Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient	Europe	France et Déchets Dangereux Europe	Autres	Total comptes consolidés
Chiffre d'affaires	2 213	5 747	9 905	4 318	10	22 193
EBITDA	294	991	1 499	676	92	3 552
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	144	492	851	185	60	1 732
Investissements industriels nets de subventions	-62	-551	-411	-217	-6	-1 247

1^{er} semestre 2025

(en millions d'euros)	Technologies de l'Eau	Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient	Europe	France et Déchets Dangereux Europe	Autres	Total comptes consolidés
Chiffre d'affaires	2 409	5 533	9 733	4 371	2	22 048
EBITDA	299	894	1 456	653	65	3 367
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	160	491	845	188	-17	1 667
Investissements industriels nets de subventions	-60	-526	-509	-196	-2	-1 293

Les éléments permettant de réconcilier l'EBITDA et la capacité d'autofinancement, au titre des premiers semestres 2026 et 2025 sont les suivants :

(en millions d'euros)		1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2026
Capacité d'autofinancement	(A)	3 008	3 159
Dont capacité d'autofinancement financière	(B)	-27	-7
Dont capacité d'autofinancement opérationnelle	(C) = (A) - (B)	3 034	3 166
Exclusion :	(D)		
Dépenses de renouvellement		157	150
Charges de restructuration		40	52
Coûts d'acquisition et frais de cession sur titres		10	49
Autres éléments		45	51
Intégration :	(E)		
Remboursement des actifs financiers opérationnels		82	84
EBITDA	(C) + (D) + (E)	3 367	3 552

Note 5 ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES**5.1 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit, par métier :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre	
	2025	2026
Eau	8 545	8 489
Déchets	7 672	7 771
Énergie	5 831	5 933
Autres	-	-
GROUPE	22 048	22 193

Le chiffre d'affaires par segment opérationnel et par zone géographique est présenté en note 4.

5.2 Résultat opérationnel

Les éléments constitutifs du résultat opérationnel sont les suivants :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre	
	2025	2026
Chiffre d'affaires	22 048	22 193
Coûts des ventes	-18 161	-18 222
dont :		
• Dépenses de renouvellement	-157	-150
Coûts commerciaux	-491	-488
Coûts généraux et administratifs	-1 668	-1 651
Autres produits et charges opérationnels	-108	-149
dont :		
• Restructuration	-34	-43
• Perte de valeur/reprise sur goodwills	-	-
• Frais de personnel - paiement en actions - hors charges sociales	-21	-25
• Autres charges, pertes de valeur et dotations aux provisions non courantes	-50	-42
• Coût d'acquisition de titres	-3	-38
Résultat opérationnel avant quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	1 620	1 683
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	47	49
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	1 667	1 732

Au 30 juin 2026, les autres charges intègrent les coûts d'intégration liés au projet One WaterTech à hauteur de -20 millions d'euros, ainsi que les charges consécutives à l'intégration de Clean Earth pour -12 millions d'euros.

5.2.1 Co-entreprises et entreprises associées

Toutes les sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, qu'il s'agisse des co-entreprises ou des entreprises associées, s'inscrivent dans le prolongement de l'activité opérationnelle du Groupe et sont donc rattachées à l'un des quatre segments opérationnels.

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2026
Quote-part de résultat net des co-entreprises	24	23
Quote-part de résultat net des entreprises associées	23	26
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	47	49

Co-entreprises

(en millions d'euros)	Quote-part de capitaux propres		Quote-part des résultats	
	31 décembre 2025	30 juin 2026	1 ^{er} semestre	
			2025	2026
Concessions chinoises	798	843	11	10
Autres co-entreprises	150	157	14	13
TOTAL	948	999	24	23
Impact au compte de résultat consolidé sur le résultat net des activités poursuivies (a)+(b)			24	23
Quote-part de résultat net des co-entreprises (a)			24	23
Reprises / (Pertes de valeurs) comptabilisées en autres produits et charges opérationnels (b)			-	-

Les indicateurs financiers des concessions chinoises, sous contrôle conjoint dans le métier de l'Eau, sont les suivants :

- un chiffre d'affaires de 315 millions d'euros sur le premier semestre 2026 contre 300 millions d'euros sur le premier semestre 2025 ;
- un résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence de 27 millions d'euros sur le premier semestre 2026, contre 26 millions d'euros sur le premier semestre 2025.

5.3 Besoin en fonds de roulement ("BFR")

Le BFR net intègre d'une part le BFR « opérationnel » (stocks, créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes et créances d'exploitation, dettes et créances fiscales hors impôt courant), le BFR « fiscal » (créances et dettes d'impôt courant) et le BFR « investissement » (créances et dettes sur acquisitions/cessions d'immobilisations).

L'évolution du besoin en fonds de roulement (« BFR ») net au cours du premier semestre 2026 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Stocks et travaux en cours nets	1 465	1 566
Créances d'exploitation nettes	13 739	14 337
Dettes d'exploitation	-19 216	-18 924
BFR NET	-4 012	-3 021

L'évolution du BFR intègre un effet de saisonnalité des activités du Groupe (cf. note 1.3).

Dans l'évolution du BFR net de +991 millions d'euros, présentée ci-dessus, la part de la variation du BFR « opérationnel » est de +998 millions d'euros, celle du BFR « fiscal » inclus dans la ligne « Impôts versés » du tableau de flux de trésorerie est de +47 millions d'euros et celle du BFR « investissement » inclus dans la ligne « Investissements » du tableau de flux de trésorerie est de -54 millions d'euros.

La variation du besoin en fonds de roulement opérationnel figurant au tableau de flux de trésorerie consolidé s'élève à -1 238 millions d'euros au 30 juin 2026 contre -1 171 millions d'euros au 30 juin 2025.

Affacturation

Dans le cadre de ces programmes, certaines filiales du Groupe ont convenu de céder, sur une base renouvelable, des créances clients par subrogation conventionnelle ou cession de créances (type Dailly pour la France) sans recours contre les risques de défaillance du débiteur. L'application des dispositions de la norme IFRS 9 a conduit le Groupe à dé-comptabiliser, en quasi-totalité, les créances cédées visées par ces programmes d'affacturation. Par ailleurs, les filiales cédantes restent dans certains cas mandataires de la facturation et du recouvrement des créances pour lesquelles elles sont rémunérées mais n'en conservent pas le contrôle.

Ainsi, sur le premier semestre 2026, un montant cumulé de 2 639 millions d'euros de créances a été cédé au titre de ces programmes, contre 2 844 millions d'euros sur le premier semestre 2025. Le montant de créances cédées dé-comptabilisées au 30 juin 2026 est de 888 millions d'euros.

Affacturation inversé

Certaines entités du Groupe ont mis en place des programmes d'affacturation inversé permettant aux fournisseurs du Groupe, en cédant leurs créances avant l'échéance, de bénéficier de possibilités de paiement anticipé. Après analyse, ces dettes sont maintenues en dettes fournisseurs, leurs caractéristiques n'étant pas modifiées en substance.

Le montant des dettes fournisseurs incluses dans le cadre ces programmes d'affacturation inversé et présenté au sein des dettes fournisseurs s'élève à 233 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 157 millions d'euros au 30 juin 2025.

5.4 Actifs financiers opérationnels non courants et courants

L'évolution de la valeur nette des actifs financiers opérationnels non courants et courants au cours du premier semestre 2026 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Montant brut	1 027	1 073
Pertes de valeur	-15	-15
ACTIFS FINANCIERS OPÉRATIONNELS NON COURANTS	1 012	1 058
Montant brut	135	127
Pertes de valeur	-	-1
ACTIFS FINANCIERS OPÉRATIONNELS COURANTS	135	126
ACTIFS FINANCIERS OPÉRATIONNELS NON COURANTS ET COURANTS	1 147	1 185

5.5 Passifs du domaine concédé part non courante et courante

Les passifs du domaine concédé résultent de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sur le traitement comptable des concessions et n'ont pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2026.

La ventilation par segment opérationnel de la valeur nette des passifs du domaine concédé pour la part non courante et courante au cours du premier semestre 2026 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Technologies de l'Eau	-	-	-	-	-	-
Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient	104	105	6	5	110	110
Europe	1 124	1 115	280	289	1 404	1 404
France et Déchets Dangereux Europe	111	90	25	31	136	121
Autres	-	-	-	-	-	-
PASSIFS DU DOMAINE CONCÉDÉ	1 339	1 311	311	324	1 650	1 635

5.6 Actifs et passifs de contrats

Les actifs de contrats courants et non courants représentent les montants des prestations effectuées par le Groupe mais non encore facturées et dont le droit à rémunération est conditionnel. Ces actifs sont essentiellement des créances à l'avancement issues des activités de Technologies de l'Eau.

Les passifs de contrats courants et non courants correspondent essentiellement aux montants déjà réglés par les clients et pour lesquels le Groupe n'a pas encore effectué les prestations (produits constatés d'avance, acomptes reçus des clients). Ces passifs sont reconnus en chiffre d'affaires lorsque le Groupe a réalisé les prestations.

Les actifs et passifs de contrats s'établissent à :

(en millions d'euros)	Actifs contrats		Passifs contrats		Net	
	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Technologies de l'Eau	456	511	420	501	36	10
Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient	451	456	264	180	187	275
Europe	165	183	740	727	-576	-544
France et Déchets Dangereux Europe	25	28	199	132	-174	-104
Autres	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 097	1 178	1 624	1 541	-526	-363

Les actifs et passifs de contrats sont principalement inclus dans les rubriques « Créances d'exploitation » et « Dettes d'exploitation » de l'état de la situation financière consolidée.

5.7 Engagements liés aux activités opérationnelles

5.7.1 Engagements donnés liés aux activités opérationnelles

Le détail des engagements hors bilan donnés est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Garanties opérationnelles y compris performance bonds	11 812	11 950	4 124	3 558	4 267
Obligations d'achat	178	218	120	70	28
TOTAL ENGAGEMENTS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	11 990	12 168	4 244	3 629	4 295

En complément des engagements donnés indiqués ci-dessus, Veolia a par ailleurs consenti des engagements non limités en montant se rapportant à des garanties opérationnelles de bonne exécution, ainsi qu'à un contrat de construction et de traitement de déchets à Hong Kong, dans les métiers Eau et Déchets. Cet engagement, non limité en montant, porte sur la durée du contrat (37 mois de construction et 15 années d'exploitation), soit au 30 juin 2026, une durée résiduelle de 2,5 ans.

Ces engagements, limités à la durée desdits contrats, ont fait l'objet d'une approbation préalable du conseil d'administration de Veolia Environnement.

La hausse des engagements donnés entre le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 (178 millions d'euros) s'explique principalement par un impact de change de 174 millions d'euros majoritairement lié à l'évolution du cours du dollars.

Les engagements opérationnels donnés à l'égard des co-entreprises (à 100 %) s'élèvent à 153 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 150 millions d'euros au 31 décembre 2025. Il s'agit principalement de la garantie de bonne exécution donnée à Kilpilahti Power Plant (Finlande) pour 100 millions d'euros.

5.7.2 Engagements reçus liés aux activités opérationnelles

Ces engagements sont notamment liés aux engagements reçus de nos partenaires dans le cadre des contrats de construction.

Ils s'élèvent à 1 021 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 1 102 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Note 6 GOODWILLS, ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS**6.1 Goodwills****6.1.1 Évolution des goodwills**

Les goodwills se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Montant brut	12 468	14 932
Pertes de valeur cumulées	-1 012	-1 019
MONTANT NET	11 456	13 913

Principaux goodwills par Unité Génératrice de Trésorerie

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, les goodwills sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises, ci-après « UGT-goodwill ».

Compte tenu de l'activité du Groupe, les UGT-goodwill sont en dessous du segment opérationnel et correspondent généralement à un pays ou à un regroupement de pays.

Le Groupe comprend 11 UGT-goodwill au 30 juin 2026.

6.1.2 Tests de dépréciation

Les goodwills et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de dépréciation annuels systématiques et à chaque fois qu'il existe des indications que l'unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier.

L'évolution du contexte économique et financier général, la détérioration des environnements économiques locaux, de même que l'évolution des performances économiques et de la capitalisation boursière du Groupe constituent notamment des indicateurs de dépréciation externes qui sont analysés par le Groupe pour déterminer s'il convient de réaliser des tests de dépréciation à une fréquence plus rapprochée.

Au premier semestre 2026, l'augmentation nette du goodwill de 2 457 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2025 s'explique principalement par :

- **les variations du périmètre de consolidation** pour un montant de 2 190 millions d'euros et concernent principalement l'acquisition de Clean Earth aux Etats-Unis dont le goodwill préliminaire s'élève à 2 066 millions d'euros ainsi que l'acquisition d'Enviropacific en Australie avec un goodwill préliminaire de 125 millions d'euros,
- **les impacts de change** d'un montant total de 256 millions d'euros, qui résultent essentiellement de l'évolution du dollar américain pour 171 millions d'euros.

Pour les acquisitions du premier semestre 2026, les travaux d'allocation du prix d'acquisition aux actifs et aux passifs sont en cours, conformément à la norme IFRS 3. Aucune allocation provisoire n'a été comptabilisée au 30 juin 2026.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 30 juin 2026. En conséquence, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2026, comme au 30 juin 2025.

6.2 Actifs incorporels

6.2.1 Actifs incorporels du domaine concédé

Les actifs incorporels du domaine concédé se détaillent comme suit, par segment opérationnel :

(en millions d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026		
		Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Technologies de l'Eau	3	18	-15	3
Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient	760	2 094	-1 352	743
Europe	3 661	8 064	-4 439	3 625
France et Déchets Dangereux Europe	878	1 710	-809	902
Autres	-	-	-	-
ACTIFS INCORPORELS DU DOMAINE CONCÉDÉ	5 301	11 887	-6 614	5 272

La baisse de la valeur nette comptable des actifs incorporels du domaine concédé de -29 millions d'euros s'explique principalement par :

- des investissements pour 242 millions d'euros, dont 144 millions d'euros pour le segment Europe, 81 millions d'euros pour le segment France et Déchets Dangereux Europe et 17 millions d'euros pour le segment Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient ;
- des dotations aux amortissements et pertes de valeur pour -362 millions d'euros, dont -229 millions d'euros pour le segment Europe, -67 millions d'euros pour le segment Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient et -66 millions d'euros pour le segment France et Déchets Dangereux Europe ;
- des effets de change pour 24 millions d'euros, principalement liés à l'évolution des cours du dollar américain et du peso colombien.

6.2.2 Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE NETS	62	62
Actifs incorporels à durée de vie définie bruts	6 058	6 354
Amortissements et pertes de valeur	-3 475	-3 623
ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE DÉFINIE NETS	2 583	2 731
AUTRES ACTIFS INCORPORELS NETS	2 645	2 793

L'évolution des autres actifs incorporels s'explique principalement par :

- des dotations aux amortissements et pertes de valeur pour -161 millions d'euros ;
- des variations de périmètre pour 214 millions d'euros, principalement liées à l'acquisition de Clean Earth aux Etats-Unis pour 213 millions d'euros ;
- des effets de change pour 69 millions d'euros, dus principalement à l'évolution des cours du dollar américain et du dollar australien.

6.3 Actifs corporels

L'évolution de la valeur nette des actifs corporels au cours du premier semestre 2026 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Actifs corporels bruts	34 701	36 411
Amortissements et pertes de valeur	-16 297	-17 148
ACTIFS CORPORELS NETS	18 404	19 263

L'augmentation de la valeur nette comptable des actifs corporels de 859 millions d'euros s'explique notamment par :

- des investissements pour 997 millions d'euros, dont 494 millions d'euros en Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient (principalement les États-Unis, pour le traitement de l'eau et des déchets dangereux), 329 millions d'euros en Europe (principalement la Pologne, notamment des investissements de décarbonation) et 117 millions d'euros pour la France et Déchets Dangereux Europe ;
- des dotations aux amortissements et pertes de valeurs pour -750 millions d'euros, dont -287 millions d'euros en Europe, -259 millions d'euros en Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient et -149 millions d'euros en France et Déchets Dangereux Europe ;
- des variations de périmètre pour 260 millions d'euros, principalement liées à l'acquisition de Clean Earth aux États-Unis ;
- des effets de change pour 350 millions d'euros, principalement dus à l'évolution du cours du dollar américain.

Les actifs corporels se détaillent par nature d'actif comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026		
		Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains	1 417	2 776	-1 246	1 530
Constructions	3 257	6 197	-2 802	3 395
Installations techniques, matériel et outillage	9 709	19 197	-9 289	9 908
Matériel roulant et autre matériel de transport	930	2 825	-1 877	948
Autres immobilisations corporelles	545	2 375	-1 793	582
Immobilisations corporelles en cours	2 547	3 041	-141	2 900
ACTIFS CORPORELS	18 404	36 411	-17 148	19 263

6.4 Droits d'usage

En application de la norme sur les contrats de location (IFRS 16), le Groupe applique une méthode unique de comptabilisation pour tous ses contrats de location, à l'exception des contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois) ou portant sur des actifs de faible valeur (montant unitaire inférieur à 5 000 dollars américains).

Les droits d'usage se détaillent comme suit par segment opérationnel :

(en millions d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026		
		Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Technologies de l'Eau	159	416	-253	162
Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient	448	1 181	-501	681
Europe	642	1 280	-662	618
France et Déchets Dangereux Europe	488	1 074	-599	475
Autres	69	275	-217	57
DROIT D'USAGE	1 806	4 225	-2 232	1 994

L'évolution de la valeur nette des droits d'usage au cours du premier semestre 2026 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Droits d'usage bruts	3 938	4 226
Amortissements et pertes de valeur	-2 132	-2 232
DROITS D'USAGE NETS	1 806	1 994

Les investissements, d'un montant de 253 millions d'euros, proviennent principalement du segment Europe pour 82 millions d'euros, du segment France et Déchets Dangereux Europe pour 77 millions d'euros et du segment Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient pour 63 millions d'euros également.

Les dotations aux amortissements nets du premier semestre 2026 s'élèvent à -272 millions d'euros et se décomposent principalement comme suit :

- terrains : -23 millions d'euros ;
- constructions : -120 millions d'euros ;
- installations techniques, matériel et outillage : -23 millions d'euros ;
- matériel roulant : -89 millions d'euros.

Elles portent principalement sur le segment Europe pour -87 millions d'euros, le segment France et Déchets Dangereux Europe pour -77 millions d'euros et le segment Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient pour -68 millions d'euros.

Les variations de périmètre pour 221 millions sont principalement liées à l'acquisition de Clean Earth aux Etats-Unis pour 226 millions d'euros.

Les revenus de sous location associés aux droits d'usage ne sont pas significatifs.

Note 7 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS**7.1 Actifs et passifs financiers**

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- les « dettes financières » décrites en note 7.1.1 ;
- les dettes locatives IFRS16 présentées en note 7.1.2 ;
- les « actifs financiers non courants et courants » décrits en note 7.1.3 ;
- la trésorerie active et passive ainsi que les équivalents de trésorerie décrits en note 7.1.4 ;
- les instruments dérivés décrits en note 7.2.2.

7.1.1 Dettes financières

L'évolution des dettes financières non courantes et courantes au cours du premier semestre 2026 est la suivante :

(en millions d'euros)	Notes	Non courants		Courants		Total	
		Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Emprunts obligataires	7.1.1.1	16 541	18 224	1 451	3 210	17 992	21 434
• dont < 1 an		-	-	1 451	3 210	1 451	3 210
• dont >1 an-3 ans		4 536	3 329	-	-	4 536	3 329
• dont 4-5 ans		3 128	3 730	-	-	3 128	3 730
• dont > 5 ans		8 877	11 165	-	-	8 877	11 165
Autres dettes financières		2 437	2 511	6 890	7 568	9 328	10 079
• dont < 1 an		-	-	6 890	7 568	6 890	7 568
• dont >1 an-3 ans		1 064	1 065	-	-	1 064	1 065
• dont 4-5 ans		462	527	-	-	462	527
• dont > 5 ans		911	919	-	-	911	919
Dettes locatives IFRS 16	7.1.2	1 514	1 672	469	505	1 983	2 177
• dont < 1 an		-	-	469	505	469	505
• dont >1 an-3 ans		662	696	-	-	662	696
• dont 4-5 ans		320	338	-	-	320	338
• dont > 5 ans		532	638	-	-	532	638
TOTAL DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES		20 492	22 407	8 810	11 283	29 303	33 690

7.1.1.1 Emprunts obligataires non courants et courants

Ventilation des emprunts obligataires

Les emprunts obligataires non courants se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026	Maturité		
			>1 an-3 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Émissions publiques	16 523	17 859	3 311	3 730	10 818
Marché européen (i)	13 638	14 892	3 249	3 592	8 051
Marché américain (ii)	1 669	1 721	53	132	1 536
Marché Sud-Américain (iii)	1 216	1 246	9	6	1 231
Obligations convertibles non dilutives remboursables uniquement en numéraire	-	347	-	-	347
Autres < 50 M€ en 2025 et 2026	18	18	18	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES NON COURANTS	16 541	18 224	3 329	3 730	11 165

- (i) *Marché européen : au 30 juin 2026, le montant dans l'état de la situation financière consolidée des émissions obligataires réalisées dans le cadre du programme EMTN s'élève à 18 076 millions d'euros dont 14 892 millions d'euros à échéance à plus d'un an. L'impact de la réévaluation en juste valeur au titre du risque de taux couvert s'élève à 33 millions d'euros à la clôture (dont 22 millions d'euros en part non courante) ;*
- (ii) *Marché américain : au 30 juin 2026, l'encours du nominal restant des obligations émises aux États-Unis est de 1 961 millions de dollars américains à échéance à plus d'un an ;*
- (iii) *Marché sud-américain : au 30 juin 2026, l'encours du nominal restant des obligations émises au Chili est de 1 335 780 millions de pesos chiliens dont 1 314 297 millions de pesos chiliens à échéance à plus d'un an.*

Évolution des emprunts obligataires

Au cours du premier semestre 2026, Veolia a procédé le 14 janvier 2026 à une émission obligataire pour un montant total de 2,5 milliards d'euros en trois tranches, respectivement de 950 millions d'euros à un taux de 3,209 % à échéance janvier 2031, de 900 millions d'euros à un taux de 3,639 % à échéance janvier 2034 et de 650 millions d'euros à un taux de 4,052 % à échéance janvier 2038.

Le 10 avril 2026, Veolia a procédé à une seconde émission obligataire d'un montant d'un milliard d'euros en deux tranches, pour respectivement 500 millions d'euros à un taux de 3,69 % à échéance avril 2031 et de 500 millions d'euros à un taux de 4,122 % à échéance avril 2036. Cette deuxième tranche a été abondée pour 275 millions d'euros le 19 juin 2026.

Le 29 juin 2026, Veolia a réalisé une émission d'obligations convertibles en numéraire et non dilutives pour un montant de 400 millions d'euros à un taux annuel de 0,75 % et remboursable au pair le 2 janvier 2032. La bifurcation de la part optionnelle de l'obligation laisse ressortir un nominal au coût amorti de 347 millions d'euros à l'émission.

Par ailleurs, Veolia a procédé au remboursement le 9 février 2026 pour 850 millions d'euros de titres super-subordonnés, et le 9 juin 2026 au remboursement d'une dette obligataire arrivant à échéance d'un montant de 750 millions d'euros.

7.1.1.2 Informations sur les clauses de remboursement anticipé des emprunts

Dettes de Veolia Environnement

La documentation juridique des financements bancaires et obligataires contractés par la Société ne renferme pas de covenant financier, c'est-à-dire d'engagement de respecter un ratio de couverture ou une notation de crédit minimum dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée du financement considéré.

Dettes des filiales

Certains financements de projets ou consentis par des organismes de développement multilatéraux à des filiales du Groupe renferment des covenants financiers dont les principaux sont le taux de couverture de la dette, le ratio entre la dette nette et l'EBITDA, et le ratio entre la dette et les fonds propres.

Sur la base des diligences effectuées auprès de ses filiales, Veolia considère que les covenants inclus dans la documentation des financements significatifs étaient respectés (ou que les prêteurs y avaient renoncé) au 30 juin 2026.

7.1.2 Dettes locatives IFRS 16

Les principes de reconnaissance et d'évaluation des dettes locatives sont décrits en note 6.4.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Dettes locatives IFRS 16 non courantes	1 514	1 672
Dettes locatives IFRS 16 courantes	469	505
DETTES LOCATIVES IFRS 16	1 983	2 177

Les dettes locatives IFRS 16 se détaillent comme suit par segment opérationnel :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025		Au 30 juin 2026	
	Dettes locatives IFRS 16	Dettes locatives IFRS 16 non courantes	Dettes locatives IFRS 16 courantes	Dettes locatives IFRS 16
Technologies de l'Eau	166	117	52	170
Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient	505	594	150	744
Europe	686	508	155	663
France et Déchets Dangereux Europe	514	379	122	501
Autres	113	73	26	99
DETTES LOCATIVES IFRS 16	1 983	1 672	505	2 177

La ventilation des dettes locatives IFRS 16 par type d'actif est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Immobilier	67 %	67 %
Installations techniques, matériels et outillages	10 %	9 %
Matériel roulant, et autres matériels de transport	23 %	24 %

La ventilation des dettes locatives IFRS16 par échéance est précisée en note 7.1.1.

7.1.3 Autres actifs financiers non courants et courants

Les autres actifs financiers courants et non courants se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Montant brut	366	389	404	434	770	823
Pertes de valeur	-72	-76	-33	-32	-105	-108
ACTIFS FINANCIERS NETS RELATIFS À DES PRÊTS ET CRÉANCES	294	313	371	401	665	714
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	218	268	46	60	264	328
ACTIFS LIQUIDES ET ACTIFS FINANCIERS LIÉS AU FINANCEMENT	8	9	1 944	2 035	1 952	2 044
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS NETS	520	589	2 360	2 496	2 881	3 086

Au 30 juin 2026, les actifs financiers non courants et courants en prêts et créances comprennent notamment les prêts accordés à des co-entreprises consolidées par la méthode de la mise en équivalence pour un montant total de 44 millions d'euros, contre 26 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026, les actifs liquides et actifs financiers liés au financement sont principalement constitués des placements de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité tout en conservant un faible risque en capital.

7.1.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive

L'évolution de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de la trésorerie passive au cours du premier semestre 2026 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Disponibilités	2 109	2 138
Équivalents de trésorerie	5 912	5 150
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8 021	7 288
TRÉSORERIE PASSIVE	215	90
Trésorerie nette	7 806	7 198

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élève à 7 288 millions d'euros, dont 654 millions d'euros « soumis à restriction » au 30 juin 2026.

Le cash restreint se décompose comme suit : 233 millions d'euros liés à des restrictions juridiques contractuelles (en particulier pour les activités de réassurance du Groupe), 108 millions d'euros adossés au service de paiement de dettes financières locales, et 313 millions d'euros relatifs à des filiales situées dans des pays soumis à contrôle des changes.

La réduction de 733 millions d'euros de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au premier semestre 2026 s'explique principalement par le versement de dividendes pour 1 099 millions d'euros.

Au 30 juin 2026, les disponibilités sont détenues par le segment Europe à hauteur de 611 millions d'euros, le segment Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient à hauteur de 712 millions d'euros, les Technologies de l'Eau à hauteur de 389 millions d'euros et le segment Autres à hauteur de 354 millions d'euros (dont Veolia Environnement à hauteur de 322 millions d'euros).

Au 30 juin 2026, les équivalents de trésorerie sont détenus essentiellement par Veolia Environnement à hauteur de 4 476 millions d'euros dont des OPCVM monétaires pour 3 108 millions d'euros, et des dépôts à terme pour 1 368 millions d'euros.

La trésorerie passive est constituée des soldes créditeurs de banques et des intérêts courus et non échus qui s'y rattachent, correspondant à des découverts momentanés.

7.2 Juste valeur des actifs et passifs financiers

7.2.1 Informations relatives à la juste valeur des actifs et passifs financiers

Les écarts entre les justes valeurs et les valeurs comptables des principales catégories d'actifs et de passifs financiers n'ont pas connu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2025.

7.2.2 Compensation des actifs et passifs financiers

Au 30 juin 2026, les seuls actifs et/ou passifs financiers faisant l'objet d'accords de compensation globale exécutoire sont les dérivés gérés dans le cadre de contrats ISDA ou EFET. Ces instruments ne sont compensables qu'en cas de défaut d'une des parties au contrat. Ils ne sont par conséquent pas compensés comptablement.

Au 30 juin 2026, ces dérivés sont comptabilisés à l'actif pour un montant de 314 millions d'euros et au passif pour un montant de 626 millions d'euros dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe.

La hausse de valeur du portefeuille de dérivés est principalement liée à la hausse de valeur des portefeuilles de matières premières et de change.

7.3 Produits et charges financiers

7.3.1 Coût de l'endettement financier

Les charges et produits de l'endettement financier sont représentatifs du coût de la dette financière diminuée des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. En outre, le coût de l'endettement inclut le résultat des dérivés qui sont affectés à la dette qu'ils soient qualifiés ou non, comptablement, de couverture.

Les produits de l'endettement financier s'élèvent à 225 millions d'euros, dont 125 de produits de placements et 100 millions de produits liés aux instruments dérivés et relations de couverture.

Les charges, quant à elles, s'élèvent à -575 millions d'euros au 30 juin 2026, dont -396 M€ de charges sur l'endettement, et -175 millions d'euros de charges liées aux instruments de couverture et relations de couverture.

Le coût de l'endettement financier figurant au tableau des flux de trésorerie correspond au coût de l'endettement financier des activités poursuivies ci-dessus et à celui des activités non poursuivies, qui est nul au 30 juin 2026.

Le poste « Intérêts financiers versés » au tableau des flux de trésorerie correspond au coût de l'endettement financier net des activités poursuivies et non poursuivies ajusté des intérêts courus et des variations de juste valeur des dérivés de couverture.

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2026
Charges sur l'endettement	-339	-396
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur) ⁽¹⁾	121	121
Résultat sur instruments dérivés et relations de couverture et autres	-87	-75
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	-305	-350

(1) Les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat.

Le produit de 121 millions d'euros inscrit sur la ligne « Actifs évalués à la juste valeur par résultat » provient de la rémunération de la trésorerie et équivalents de trésorerie, ainsi que de la rémunération des actifs liquides de financement.

Le « Résultat sur instruments dérivés et relations de couverture et autres » comprend principalement au 30 juin 2026 les charges d'intérêts nettes des relations de couverture (juste valeur et flux de trésorerie) pour -72 millions d'euros.

Par ailleurs, la charge relative à l'inefficacité des relations de couverture d'investissement net en devise et de couverture de flux de trésorerie n'est pas significative en 2026 et 2025.

7.3.2 Autres revenus et charges financiers

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les plus ou moins-values de cessions financières nettes de frais de cession, la désactualisation des provisions, les charges d'intérêts relatifs aux passifs du domaine concédé et les intérêts sur dettes locatives.

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2026
Gains nets/Pertes nettes sur les prêts et créances	17	7
Plus ou moins-values de cessions financières nettes de frais de cession	-12	-20
Dividendes reçus	2	2
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par le résultat	-	-
Désactualisation des provisions	-27	-28
Résultat de change et variations de juste valeur	-32	6
Charges d'intérêts sur passifs du domaine concédé	-40	-38
Intérêts sur dettes locatives IFRS 16	-34	-32
Autres	-37	-43
AUTRES REVENUS ET CHARGES FINANCIERS	-163	-147

7.4 Engagements liés aux activités de financement

7.4.1 Engagements donnés liés aux activités de financement

Le détail des engagements hors bilan donnés liés aux activités de financement est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Lettres de crédit	10	11	7	3	1
Garantie d'une dette	40	40	26	9	5
Autres engagements donnés liés au financement	103	107	2	75	31
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS LIÉS AU FINANCEMENT	153	158	34	87	36

7.4.2 Engagements reçus liés aux activités de financement

Ils s'élèvent à 1 million d'euros au 30 juin 2026 contre 25 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Les engagements reçus au titre des lignes de crédit confirmées et non utilisées sont mentionnés et décrits dans le chapitre 3.3.4 de l'amendement du DEU 2025.

7.4.3 Sûretés réelles données en garantie de dettes financières

Au 30 juin 2026, le Groupe a consenti 408 millions d'euros de sûretés réelles en garantie de dettes financières, contre 400 millions d'euros au 31 décembre 2025. Elles sont essentiellement dues au refinancement long terme par des entités chinoises auprès des banques Minsheng et CMB, contre un adossement d'actifs, de 370 millions d'euros.

Note 8 CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT NET PAR ACTION**8.1 Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère****8.1.1 Capital**

Le capital est entièrement libéré.

8.1.1.1 Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe

Le 4 mai 2026, Veolia Environnement a procédé à une augmentation de capital de 3 866 065 euros prélevés sur le compte « primes d'émission, de fusion, d'apport », à la suite de l'acquisition définitive par les bénéficiaires des droits aux actions gratuites attribuées dans le cadre de la décision du conseil d'administration du 3 mai 2023, portant le capital social de 3 708 617 185 euros à 3 712 483 250 euros.

8.1.1.2 Nombre d'actions émises et valeur nominale

Le capital social est divisé en 742 496 650 actions au 30 juin 2026 et 741 723 437 actions au 31 décembre 2025. La valeur nominale de chaque action est de 5 euros.

8.1.2 Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Les actions d'autocontrôle sont comptabilisées en réduction des capitaux propres.

Les pertes et profits résultant de la cession des actions d'autocontrôle et les dividendes liés sont imputés directement sur les capitaux propres et n'affectent pas le résultat.

8.1.3 Affectation du résultat et dividendes

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 23 avril 2026 a approuvé le versement d'un dividende de 1,50 euro par action au titre de l'exercice 2025, payable en numéraire. Les dividendes 2025 ont été versés le 13 mai 2026 pour un montant total de 1 099 millions d'euros.

En 2025, un dividende de 1 023 millions d'euros avait été distribué par Veolia Environnement et prélevé sur le bénéfice de l'exercice 2024. Ce dividende avait été payé en date du 14 mai 2025.

8.1.4 Écarts de conversion

Au 30 juin 2026, le montant cumulé des écarts de conversion est de -1 022 millions d'euros (en part du Groupe).

Au premier semestre 2026, la variation des écarts de conversion reflète principalement l'évolution, du dollar américain (201 millions d'euros), du Renminbi chinois (66 millions d'euros) et du dollar australien (45 millions d'euros).

Au 31 décembre 2025, le montant cumulé des écarts de conversion était de -1 402 millions d'euros (en part du Groupe).

8.1.5 Réserve de juste valeur

La réserve de juste valeur, en part du Groupe, s'élève à +358 millions d'euros au 30 juin 2026, contre +305 millions d'euros au 31 décembre 2025.

8.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans l'état de variation des capitaux propres.

La part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle représente 245 millions d'euros au 30 juin 2026, contre 229 millions d'euros au 30 juin 2025.

Au premier semestre 2026, elle concerne notamment les actionnaires minoritaires de filiales dans les segments Europe (139 millions d'euros) et Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient (103 millions d'euros).

8.3 Titres super subordonnés

A fin juin 2026, les dettes hybrides hors coupons représentent 4,1 milliards d'euros chez Veolia Environnement, et se décomposent en :

- une émission réalisée le 14 octobre 2020 dont les produits ont servi à financer l'acquisition des 29,9 % du capital de Suez auprès d'Engie avec une tranche résiduelle de 1 150 millions d'euros portant un coupon de 2,50 % jusqu'à sa première date de révision en avril 2029, le remboursement de la première tranche de 850 millions ayant été notifiée fin décembre 2025 et payée le 9 février 2026 ;
- une émission de 500 millions d'euros réalisée le 2 septembre 2019 résultant de l'acquisition de Suez SA avec un coupon initial fixe de 1,625 % révisé pour la première fois sept ans après l'émission puis tous les cinq ans ;
- une émission de 500 millions d'euros réalisée le 8 novembre 2021 portant un coupon de 2 % jusqu'à sa première date de révision en février 2028 ;
- une émission de 600 millions d'euros réalisée le 22 novembre 2023 dans le cadre du programme EMTN de Veolia Environnement et portant un coupon de 6 % jusqu'à sa première date de révision en février 2029 ;
- le 13 mai 2025, Veolia a émis sa première obligation verte, qui a pris la forme d'une obligation hybride verte pour un montant de 500 millions d'euros portant un coupon de 4,371 % jusqu'à sa première reset date en août 2030 ;
- une émission de 850 millions d'euros réalisée le 18 septembre 2025 portant un coupon de 4,322 % jusqu'à sa première date de révision en janvier 2033.

Conformément à la norme IAS 32.11 et compte tenu de ses caractéristiques intrinsèques (absence de remboursement obligatoire, absence d'obligation de payer un coupon, sauf en cas de distribution de dividendes aux actionnaires ou de rachat de ses propres instruments), cet instrument est comptabilisé en capitaux propres.

8.4 Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice.

En application de la norme IAS 33, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pris en compte dans le calcul du résultat net non dilué par action est ajusté pour prendre en compte les augmentations de capital intervenues au cours de l'exercice. En application des normes IAS 33.9 et IAS 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres super-subordonnés émis par Veolia Environnement.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de l'ensemble des instruments potentiellement dilutifs existants (plan d'actions de performance et attribution d'actions gratuites).

Au 30 juin 2026, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'établit à 734 555 986 dilué et 731 697 339 non dilué. Les instruments dilutifs pris en compte dans le calcul du résultat par action sur le premier semestre 2026 sont des actions de performance.

8.5 Contrat de liquidité

Veolia Environnement gère son capital dans le cadre d'une politique financière prudente et rigoureuse visant d'une part à s'assurer un accès aisé aux marchés de capitaux français et internationaux, afin d'investir dans des projets générateurs de valeur, et d'autre part à rémunérer de façon satisfaisante les actionnaires tout en maintenant une notation de crédit « Investment Grade ».

Le 28 mai 2019, Veolia Environnement a conclu un contrat de liquidité conforme aux dispositions du cadre juridique en vigueur avec Kepler Cheuvreux prenant effet au 1^{er} juin 2019, pour une période initiale s'achevant le 31 décembre 2019, puis renouvelable tacitement pour des périodes d'un an.

Le bilan semestriel de ce contrat de liquidité est disponible sur le site internet de la Société⁽¹⁾.

⁽¹⁾ www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-financiere/communiqués-presse/cp-bilan-semestriel-du-contrat-liquidite

Note 9 PROVISIONS

L'évolution des provisions non courantes et courantes au cours des six premiers mois de l'exercice est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Provisions hors engagements sociaux	3 181	2 900
Provisions pour engagements sociaux	740	727
TOTAL PROVISIONS	3 921	3 627
PROVISIONS NON COURANTES	2 661	2 710
PROVISIONS COURANTES	1 260	917

Les provisions hors engagements sociaux comprennent notamment, au 30 juin 2026, les provisions pour coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture (remise en état, démantèlement) pour 1 290 millions d'euros, principalement comptabilisées en Amériques, Asie Pacifique, Afrique Moyen-Orient pour 472 millions d'euros, en France et Déchets Dangereux Europe pour 461 millions d'euros, en Europe pour 328 millions d'euros.

Note 10 IMPÔTS

10.1 Impôts sur les résultats

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Les éléments de la charge fiscale sont les suivants :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2026
Charge/produit fiscal(e) courant(e)	-355	-324
France	-47	-18
Autres pays	-308	-306
Charge/produit fiscal(e) différé(e)	48	5
France	34	-5
Autres pays	14	10
TOTAL DE LA CHARGE FISCALE	-307	-319

Certaines filiales françaises ont opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par Veolia Environnement. Veolia Environnement est seule redevable envers le Trésor Public français de l'impôt courant sur les sociétés calculé sur la base de la déclaration fiscale d'ensemble. L'économie d'impôt susceptible d'en résulter est acquise à Veolia Environnement, société intégrante.

Le taux d'imposition du Groupe se détaille de la façon suivante :

	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2026
Résultat net des activités poursuivies (a)	892	917
Résultat des entreprises associées (b)	23	26
Résultat des co-entreprises (c)	24	23
Quote-part dans les résultats nets des autres entités mises en équivalence (d)	-	-
Pertes de valeur sur goodwill des co-entreprises et autres entités mises en équivalence (e)	-	-
Impôts sur le résultat (f)	-307	-319
Résultat des activités intégrées poursuivies avant impôts (g) = (a)-(b)-(c)-(d)-(e)-(f)	1 151	1 186
Taux d'imposition apparent -(f)/(g)	26,7 %	26,9 %

Au 31 décembre 2025, le taux d'imposition réel était de 26,3 %.

10.2 Contrôles fiscaux

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entités du Groupe en France et à l'étranger font l'objet de contrôles fiscaux réguliers.

Le Groupe apprécie les risques fiscaux liés à l'impôt sur les résultats conformément à l'interprétation IFRIC 23 en considérant notamment que les autorités fiscales mèneront un contrôle et auront pleine connaissance de toute l'information pertinente.

Les administrations fiscales ont mené divers contrôles fiscaux dans et hors des groupes d'intégration fiscale. À ce jour, ces contrôles n'ont pas conduit à une dette envers les administrations fiscales d'un montant significativement supérieur à celui qui avait été estimé dans le cadre de la revue des risques fiscaux.

Au 30 juin 2026, le Groupe a pris en compte dans son estimation des risques, les charges qui pourraient résulter des conséquences de ces contrôles fiscaux, en fonction de l'analyse technique des positions que le Groupe défend face aux administrations fiscales. Le Groupe revoit périodiquement l'estimation de ces risques au regard de l'évolution des contrôles et des contentieux.

10.3 Impôt minimum mondial (Pilier 2)

La loi de finance pour 2024 (article 33 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023) a transposé la Directive Pilier 2 (Directive (UE) 2022/2523 du Conseil du 14 décembre 2022) visant à instaurer un impôt minimal mondial. Compte tenu de son chiffre d'affaires, le Groupe entre dans le champ d'application de cette nouvelle législation.

Le groupe a déterminé que, pour l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2026, l'impact financier de cet impôt, comptabilisé dans la charge d'impôt, ne s'avère pas significatif.

Conformément à l'exemption temporaire introduite par l'amendement à IAS12 de mai 2023, aucun impôt différé n'a été constaté à cet égard.

Note 11 ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

La direction a exercé son jugement quant à l'appréciation des risques liés aux procédures judiciaires, administratives ou arbitrales impliquant le Groupe. Compte tenu du caractère incertain de leur dénouement, et en application des critères de la norme IAS 37, ces risques ont pu faire l'objet de la reconnaissance ou non de provisions ou d'un produit à recevoir au 30 juin 2026.

Les principaux actifs et passifs éventuels associés à des procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage sont décrits ci-après :

Amérique du Nord

États-Unis – Eau – Flint

En février 2015, la ville de Flint (Michigan, États-Unis, ci-après « Flint ») a confié à une filiale américaine de la Société, Veolia Water North America Operating Services (« VWNAOS »), la réalisation d'une étude sur les effets résiduels du processus de chloration sur la coloration de l'eau potable, son goût et son odeur. Cette étude ponctuelle, facturée 40.000 USD, a été réalisée en quatre semaines environ.

Le 18 février 2015, VWNAOS a rédigé un rapport intermédiaire, fondé entre autres sur des tests effectués exclusivement par Flint, lesquels indiquaient être conformes à la réglementation relative au plomb et au cuivre. Le même jour, au cours d'une réunion organisée par le comité des travaux publics du conseil municipal de Flint, des employés de VWNAOS portaient à la connaissance du public les résultats de leur rapport intermédiaire.

Le 12 mars 2015, le rapport final de VWNAOS était adressé à Flint, puis rendu public. Dans son rapport, VWNAOS faisait un certain nombre de recommandations et notamment, celle de développer un plan de contrôle de la corrosion. Flint a ignoré la plupart de ces recommandations jusqu'à fin 2015, lorsque l'État a ordonné la mise en place de certaines mesures, suite à la révélation de l'existence de plomb dans l'eau distribuée.

Procédures

Depuis février 2016, de nombreuses actions individuelles et actions de groupe putatives (« putative class actions ») ont été engagées devant la juridiction étatique et la juridiction fédérale dans l'État du Michigan par des résidents de Flint contre plusieurs défendeurs, dont l'État du Michigan, le département de la qualité environnementale du Michigan, Flint, LAN (une autre société d'ingénierie qui agissait comme consultant principal de la ville) et trois des filiales américaines de la Société : Veolia North America Inc., VWNAOS et Veolia North America LLC (ci-après « VNA »).

Bien que la Société ait été citée dans plusieurs actions individuelles ou de groupe, elle n'a reçu aucune assignation et n'est partie défenderesse à aucune d'entre elles ; seules ses trois filiales américaines le sont.

En février 2022, le premier procès pour quatre demandeurs individuels a débuté devant le tribunal fédéral. Le 11 août 2022, le juge a prononcé un mistrial (déclaration de fin de procès en raison de l'absence d'unanimité du jury).

Au cours de 2024 et 2025, VNA et la Société ont signé plusieurs accords transactionnels avec différents groupes de demandeurs ainsi que l'Attorney-General du Michigan, aboutissant à des paiements pour un montant total d'environ 79 millions USD. En conséquence, la quasi-totalité des actions judiciaires engagées devant les tribunaux étatique et fédéral dans le Michigan sont définitivement éteintes et les demandeurs ont renoncé entièrement à tout droit d'engager une action contre VNA et la Société en lien avec les faits. Seul un reliquat d'environ 350 demandeurs individuels n'est pas couvert par ces transactions. A date, aucun d'entre eux ne s'est manifesté pour demander la programmation d'un nouveau procès et aucun calendrier n'a été fixé pour faire avancer ces procédures.

Assurances

Ces réclamations ont fait l'objet de déclarations aux assureurs. Certains d'entre eux, se prévalant de l'une des clauses d'exclusion stipulées dans leur police, ont indiqué qu'ils refuseraient toute garantie pour les dommages causés par le plomb.

Le Groupe conteste vigoureusement cette position au motif que cette clause d'exclusion est inapplicable en l'espèce et, en tout état de cause, nulle parce que contraire à la règle impérative de l'article L. 113-1 du Code des assurances imposant que l'exclusion soit « formelle et limitée » et à l'appréciation qu'en fait la jurisprudence.

En juin 2023, la Société et VNA ont déposé une requête en arbitrage afin de régler leur différend avec l'un de leurs assureurs. En octobre 2025, un accord transactionnel a été conclu, mettant fin définitivement à l'arbitrage.

En novembre 2025, la Société et VNA ont assigné un autre de leurs assureurs devant le Tribunal des activités économiques de Paris. La procédure est en cours.

Europe centrale et orientale

Lituanie – Énergie

Entre 2000 et 2003, les filiales lituaniennes du Groupe, UAB Vilniaus Energija (« UVE ») et UAB Litesko (« Litesko ») ont signé plusieurs contrats avec des municipalités lituaniennes, dont le plus important avec la ville de Vilnius (« Vilnius ») en 2002, pour louer, exploiter et moderniser l'infrastructure de production et de distribution de chaleur et d'électricité. Le Groupe a ainsi réalisé des investissements importants au fil des années dont il attend une prise en compte des coûts et un retour sur investissement.

Depuis 2009, le gouvernement de la Lituanie a publiquement, à de nombreuses reprises, accusé le Groupe d'être responsable d'un tarif élevé de la chaleur et conduit une campagne de harcèlement à son égard. Diverses mesures ont ainsi été prises par les autorités publiques à l'encontre des filiales lituaniennes du Groupe et notamment :

- une amende de 19 millions EUR infligée à UVE par l'autorité de la concurrence ;
- le transfert de propriété sans compensation des sous-stations individuelles de chaleur dans lesquelles UVE avait investi ;
- la réduction unilatérale des tarifs de chaleur pour capter les économies réalisées grâce au condenseur de fumée financé par UVE ;
- l'annulation rétroactive des tarifs de chaleur appliqués par UVE pour la période 2011-2015 ;
- l'annulation des avenants prolongeant la durée des contrats conclus par Litesko avec la municipalité d'Alytus et le transfert à cette dernière des actifs dans lesquels Litesko avait investi.

L'ensemble des mesures préjudiciables aux filiales lituaniennes du Groupe fait l'objet de contestations et de recours pendants devant les juridictions locales.

Compte tenu de ce contexte, la Société et ses filiales ont, par ailleurs, été contraintes d'engager les arbitrages décrits ci-dessous.

Le premier arbitrage, engagé sous l'égide de la Chambre de commerce de Stockholm (« SCC »), a fait l'objet d'une sentence rendue le 30 novembre 2023, qui est aujourd'hui définitive.

Dans le second arbitrage, la Société, Veolia Energie International (venant aux droits de Veolia Baltics and Eastern Europe), UVE et Litesko (ensemble « les Sociétés ») ont déposé en janvier 2016 une requête en arbitrage contre la Lituanie devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (« CIRDI »). Les Sociétés sollicitent une indemnisation d'environ 76 millions EUR hors intérêts ; la Lituanie a, quant à elle, retiré ses demandes reconventionnelles d'environ 150 millions EUR, à la suite de la décision rendue par la Cour de Justice de l'Union Européenne le 6 mars 2018 dans l'affaire Achmea, qui a jugé que les clauses d'arbitrage contenues dans les traités bilatéraux d'investissement intra-communautaires ne sont pas compatibles avec le droit de l'Union Européenne.

En juillet 2020, la Lituanie a engagé une procédure devant le tribunal régional de Vilnius visant les Sociétés et d'autres défendeurs lituaniens, par laquelle elle sollicite une indemnisation de plus de 240 millions EUR. Elle a indiqué que cette procédure était la reprise des demandes reconventionnelles qu'elle avait précédemment retirées de l'arbitrage CIRDI. Les défenderesses contestent fermement les demandes de la Lituanie. Après de multiples décisions divergentes des juridictions lituaniennes, l'action a finalement été déclarée recevable en octobre 2023. Après plusieurs mois de suspension, la procédure au fond a repris début 2025 devant le tribunal régional de Vilnius.

Mi-juillet 2025, les Sociétés et la Lituanie ont signé un protocole transactionnel visant à régler amiablement l'arbitrage CIRDI et la procédure pendante devant le tribunal régional de Vilnius. Aux termes de cet accord, les Sociétés s'engagent à verser à la Lituanie un montant forfaitaire de 35 millions EUR sous certaines conditions. Ce règlement ne vaut aucune reconnaissance de responsabilité de la part des Sociétés.

En septembre 2025, la Lituanie a perçu les 35 millions EUR ; en application de la transaction susvisée, les parties se sont désistées de l'arbitrage CIRDI en octobre 2025 et la cour d'appel de Vilnius a acté le retrait des Sociétés en tant que défenderesses à la procédure, ainsi que la diminution des demandes de la Lituanie à 51,7 millions EUR. Cette décision est définitive. Toutefois, le tribunal de Vilnius a fait droit à la demande des co-défendeurs d'inclure les Sociétés comme tierces parties à la procédure, qui est toujours en cours.

Italie - Afrique Moyen-Orient

Veolia Propreté contre la République d'Italie

En octobre 2007, Veolia Propreté a réalisé des investissements très significatifs en Italie par l'intermédiaire de contrats de concessions de longue durée pour la construction et la gestion de centres de valorisation de déchets et de production d'électricité dans les régions de Calabre et de Toscane. En raison de manquements graves des autorités italiennes, les filiales italiennes de Veolia Propreté se sont trouvées dans l'impossibilité d'exécuter les contrats de concession. En 2014, ces agissements ont provoqué la liquidation judiciaire de ces filiales et causé la perte des investissements effectués par Veolia Propreté.

En juin 2018, Veolia Propreté a initié un arbitrage contre la République d'Italie devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (« CIRDI ») en alléguant d'une violation des dispositions du Traité sur la charte de l'énergie. Le tribunal arbitral a été constitué en janvier 2019 ; Veolia Propreté sollicite à ce jour une indemnisation d'environ 400 millions EUR hors intérêts. Par sentence rendue le 26 septembre 2025, l'Italie a été condamnée à payer à Veolia Propreté environ 86 millions EUR, majorés d'intérêts pre-sentence et post-sentence, ainsi que la moitié des frais de procédure.

En novembre 2025, Veolia Propreté a déposé une demande de décision supplémentaire auprès du CIRDI, estimant que le tribunal arbitral a omis de se prononcer sur les intérêts relatifs aux pertes historiques de la période 2007-2011, pour un montant d'environ 12 millions EUR. Par décision du 11 mai 2026, le tribunal CIRDI a accueilli la demande de Veolia Propreté portant la sentence de 86 millions EUR à 95,1 millions EUR, hors intérêts.

En septembre 2021, la Cour de Justice de l'Union européenne dans l'affaire Komstroy a jugé que les clauses d'arbitrage contenues dans le Traité sur la charte de l'énergie ne sont pas conformes au droit de l'Union européenne et ne s'appliquent pas aux litiges intra-européens. Cette décision est susceptible d'avoir un impact sur l'exécution de la sentence.

Technologies de l'Eau

VWT contre K+S Potash

Le 1^{er} décembre 2012, Veolia Water Technologies, Inc. (« VWT ») a signé un contrat de 324,5 millions CAD avec K + S Potash Canada GP (« KSPC »), pour la conception, fourniture et mise en service d'un système d'évaporation et de cristallisation, qui comprend 14 grands évaporateurs et cristalliseurs (les « cuves »), pour une mine de potasse alors en cours de construction par KSPC dans la province de la Saskatchewan, Canada. Dans ce cadre, une lettre de garantie à première demande de 14,6 millions USD a été octroyée par VWT en faveur de KSPC.

Le 17 juillet 2016, lors du processus de mise en service et de démarrage des cuves, l'une d'entre elles s'est effondrée (l'« Incident »). Une nouvelle cuve de remplacement a dû être fabriquée et installée. L'Incident a endommagé également d'autres cuves et des équipements de l'usine, qui ont dû être retirés et remplacés. VWT a coopéré avec KSPC pour déterminer la cause de l'Incident. Les premières investigations, menées par KSPC, ont identifié un défaut de conception du support métallique des cuves, dont étaient responsables VWT et l'un de ses sous-traitants. Ensuite, des expertises complémentaires conduites par VWT ont en revanche conclu à un défaut dans la réalisation des plots en béton servant d'assises aux supports métalliques ; ces plots en béton étaient construits par un sous-traitant de KSPC. VWT a réparé les cuves endommagées. Ces réparations ont donné lieu à d'importantes modifications contractuelles et des coûts supplémentaires. Mi-juin 2017, une seconde lettre de garantie à première demande de 15 millions USD a été émise par VWT en faveur de KSPC.

Plusieurs procédures sont actuellement en cours.

Procédure d'arbitrage ADRIC (ADR Institute of Canada)

Le 18 août 2017, VWT a saisi l'ADRIC aux fins d'obtenir la condamnation de KSPC au remboursement des coûts engendrés par les modifications contractuelles réalisées pour procéder aux réparations liées à l'Incident, soit 19 millions USD. Le 18 janvier 2019, le tribunal arbitral s'est déclaré compétent pour une partie seulement des demandes (environ 13,6 millions USD). Cette procédure est actuellement suspendue compte tenu de la procédure au fond engagée par KSPC devant la Court of King's Bench de Saskatchewan (*cf infra*).

Procédures judiciaires (Court of King's Bench de Saskatchewan)

Le 6 avril 2018, KSPC a assigné VWT devant la Court of King's Bench de Saskatchewan pour 200 millions de CAD - montant chiffré à ce stade à 168,5 millions CAD (environ 103,6 millions EUR) - au titre de dommages indirects et surcoûts de réparation liés à l'Incident. Mi-janvier 2019 VWT a proposé une offre de transaction, que KSPC a refusée.

Par acte du 28 mai 2018, l'un des sous-traitants de KSPC, AECON, a assigné KSPC devant la Court of King's Bench de Saskatchewan pour différentes demandes de dommages et intérêts. Le 28 juin 2018, KSPC a assigné en intervention forcée VWT afin de lui faire supporter à hauteur d'au minimum de 467 millions CAD - montant chiffré à ce stade à 103,1 millions CAD (environ 63,5 millions EUR) - les éventuelles condamnations de KSPC, ainsi que le remboursement de sommes déjà payées à d'autres sous-traitants (« Réclamation pour retard »).

Le 25 mars 2020, KSPC a assigné VWT devant la Court of King's Bench de Saskatchewan pour un montant chiffré à ce stade à environ 80 millions CAD (environ 50 millions EUR) en lien avec un bris d'équipement survenu en novembre 2018 ainsi que de la corrosion alléguée affectant certains autres équipements. En juin 2020, VWT a déposé devant ce tribunal un mémoire en défense et contesté le bien-fondé de ces nouvelles réclamations.

KSPC a mis en œuvre et obtenu le paiement des lettres de garantie en novembre 2019 et 2020.

Le Groupe conteste fermement le bien-fondé de ces procédures.

Ces réclamations ont fait l'objet d'une déclaration aux assureurs.

VWT contre Antero

En août 2015, Veolia Water Technologies Inc. (« VWT ») a signé un contrat d'un montant révisé de 255,8 millions USD avec Antero Resources Corporation (« Antero ») pour la conception et la construction (« DBA ») d'une station de traitement d'eaux issues de l'activité de forage, de production et d'exploitation du gaz de schiste de l'usine de Clearwater située à Pennsboro, en Virginie occidentale (« Usine »). L'achèvement substantiel des travaux de l'Usine est intervenu le 15 mars 2019 ; les mois suivants ont servi à la mise au point de l'installation. Les tests finaux de performance de l'Usine devaient commencer le 16 septembre 2019 ; toutefois, par lettre du 12 septembre 2019, Antero a résilié le DBA. VWT considère que cette résiliation est intervenue sans raison valable ni respect du délai contractuel de préavis.

Le 13 mars 2020, VWT a assigné Antero devant le tribunal étatique du district de Denver, Colorado, aux États-Unis, réclamant 118 millions USD de dommages et intérêts liés à l'exécution et à la résiliation du contrat. Le même jour, Antero a assigné VWT devant le même tribunal, alléguant que VWT aurait manqué à ses obligations contractuelles au titre du DBA. Dans cette procédure, Antero invoque le dol (« fraud ») et la violation du contrat. Il réclame alternativement 451 millions USD ou 367 millions USD de dommages et intérêts, en se basant sur différentes méthodes d'évaluation de son préjudice.

Les procédures initiées par VWT et Antero ont été jointes. Par un jugement du 27 janvier 2023, le tribunal étatique du district de Denver (Colorado) a condamné VWT à payer à Antero au titre du dol et de la violation du contrat la somme en principal de 242 millions USD, plus les intérêts (dont 67 millions USD d'intérêts pré-jugement) et les coûts judiciaires d'Antero. Par un jugement révisé du 3 mai 2023 faisant suite à une requête de VWT (« post trial motion »), le montant principal de la condamnation a été réduit à 215 millions USD et les intérêts pré-jugement à 65 millions USD. Les effets du jugement ont été suspendus.

Fin mai 2023, VWT a interjeté appel du jugement devant la cour d'appel du Colorado. En juin 2023, Antero a déposé un appel incident. Le 19 décembre 2024, la cour d'appel a confirmé le jugement. En mars 2025, VWT a déposé un recours devant la cour suprême du Colorado. En juin 2026, la cour suprême du Colorado a confirmé l'arrêt d'appel.

Le litige a fait l'objet d'une déclaration aux assureurs, qui ont émis des réserves de garantie. L'un d'entre eux, après avoir accepté de couvrir les frais des procédures, a engagé en octobre 2021 une procédure d'arbitrage afin d'être déchargé de son obligation de garantie. Le 10 juillet 2023, le tribunal arbitral a rejeté la demande de l'assureur, estimant que son refus de garantie n'était pas fondé.

Le montant de la condamnation hors frais d'avocats en appel s'élevant à 377,7 millions USD a été réglé le 24 juillet 2026. Une première demande d'indemnisation est envoyée aux assureurs.

Note 12 OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées ».

Au 30 juin 2026, hormis les relations avec les co-entreprises (voir note 5.2.1) et les rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants (voir note 6.4 dans les notes des comptes consolidés de l'exercice 2025), il n'existe, à la connaissance de la Société, aucune autre opération avec des parties liées.

Note 13 ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés par le conseil d'administration.

Note 14 LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2026, le Groupe Veolia a intégré dans ses comptes 1 927 sociétés, contre 1 870 sociétés au 31 décembre 2025.

4.1.7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société Veolia Environnement, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Paris-La Défense, le 30 juillet 2026

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Charles-Emmanuel Chosson

Xavier Senent

Deloitte & Associés

Mansour Belhiba

Elodie Ellouz

CAPITAL ET ACTIONNARIAT

5.1 Informations sur le capital et données boursières

5.1.1 CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2026, le capital social de Veolia Environnement était de 3 712 483 250 euros, divisé en 742 496 650 actions entièrement libérées, toutes de même catégorie, de 5 euros de valeur nominale chacune.

À la date du dépôt du présent Amendement, le capital social de la Société demeure inchangé.

5.1.2 MARCHÉ DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Actions Veolia Environnement

Marché réglementé – Euronext Paris (Compartiment A)				CAC 40
Admission	Code d'identification			Admission
20 juillet 2000	ISIN	Reuters	Bloomberg	8 août 2001
	FR 0000124141-VIE	VIE. PA	VIE. FP.	

Euronext Paris – Cours de bourse et volumes de transactions en nombre d'actions

Année (mois)	Cours (en euros)		Transaction en nombre d'actions
	Plus haut	Plus bas	
2026			
Juin	36,440	34,050	40 924 578
Mai	36,610	33,160	34 403 112
Avril	36,110	32,690	35 142 046
Mars	35,450	30,130	52 797 418
Février	35,960	31,330	37 936 080
Janvier	31,930	28,780	32 656 966
2025			
Décembre	29,790	28,790	30 004 956
Novembre	29,900	27,850	32 538 852
Octobre	30,100	27,690	36 874 137
Septembre	29,450	27,430	33 010 385
Août	30,980	28,020	31 273 531
Juillet	31,170	29,530	38 794 480
Juin	30,770	29,110	41 236 142
Mai	32,640	29,700	47 983 911
Avril	32,700	27,200	56 310 052
Mars	32,280	28,490	64 932 295
Février	28,760	26,780	48 253 728
Janvier	27,940	26,180	41 178 537

Source : Bloomberg.

American Depositary Receipts (ADRs)

Les ADRs de Veolia Environnement sont négociés sur le marché hors cote américain (*US over-the-counter market*) sous le code VEOEY depuis leur retrait de la cote du New York Stock Exchange (NYSE) le 22 décembre 2014.

Le programme d'ADR est géré par Bank of New York Mellon en tant que programme de niveau 1 (*1 sponsored level 1 facility*).

5.1.3 TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

Programme EMTN

Un programme d'Euro Medium Term Notes (EMTN) a été mis en place en juin 2001 pour un montant maximal de 4 milliards d'euros. Ce montant maximal a été successivement augmenté depuis et a été porté à 22 milliards d'euros le 11 décembre 2025.

Les principales émissions qui constituent l'encours de ce programme au 30 juin 2026 sont les suivantes :

Date de l'émission	Devise	Montant nominal de l'émission (en devises) (en millions)	Tirages complémentaires/ rachats partiels	Montant nominal de l'encours au 30 juin 2026 (en devises) (en millions)	Taux facial	Échéance
25 novembre 2003	EUR	700		700	6,125 %	25 novembre 2033
29 octobre 2007	GBP	150				
19 octobre 2022	GBP		-35			
24 octobre 2022	GBP		-3	112	6,125 %	29 octobre 2037
30 mars 2012	EUR	750		750	4,625 %	30 mars 2027
9 avril 2015	EUR	500		500	1,590 %	10 janvier 2028
4 octobre 2016	EUR	500		500	0,927 %	4 janvier 2029
30 mars 2017	EUR	650		650	1,496 %	30 novembre 2026
5 décembre 2018	EUR	750		750	1,940 %	7 janvier 2030
15 janvier 2020	EUR	500		500	0,664 %	15 janvier 2031
15 avril 2020	EUR	700		700	1,250 %	15 avril 2028
15 juin 2020	EUR	500		500	0,800 %	15 janvier 2032
14 janvier 2021	EUR	700		700	0 %	14 janvier 2027
2 avril 2020	EUR	850		850	1,250 %	2 avril 2027
8 juin 2009	EUR	250		250	1,904 %	8 juin 2027
19 mai 2016	EUR	500				
16 avril 2020	EUR		300	800	1,250 %	19 mai 2028
3 avril 2017	EUR	700		700	1,500 %	3 avril 2029
21 mai 2014	EUR	75		75	2,000 %	21 mai 2029
30 juin 2015	EUR	50		50	2,250 %	1 juillet 2030
17 septembre 2018	EUR	500		500	1,625 %	17 septembre 2030
2 décembre 2011	GBP	250		250	5,375 %	2 décembre 2030
4 décembre 2024	EUR	500		500	2,974 %	10 janvier 2031
14 janvier 2026	EUR	950		950	3,209 %	14 janvier 2031
10 avril 2026	EUR	500		500	3,690 %	10 avril 2031
14 octobre 2019	EUR	700		700	0,500 %	14 octobre 2031
17 juin 2025	EUR	850		850	3,324 %	17 juin 2032
17 juin 2025	EUR	650		650	3,795 %	17 juin 2037
21 septembre 2017	EUR	540		540	1,625 %	21 septembre 2032
25 mars 2013	EUR	100		100	3,300 %	25 mars 2033
14 janvier 2026	EUR	900		900	3,639 %	14 janvier 2034
9 septembre 2024	EUR	500		500	3,571 %	9 septembre 2034
14 mai 2020	EUR	750		750	1,250 %	14 mai 2035
10 avril 2026	EUR	500				
19 juin 2026	EUR		275	775	4,122 %	10 avril 2036
14 janvier 2026	EUR	650		650	4,052 %	14 janvier 2038

Au 30 juin 2026, l'encours du nominal du programme EMTN s'élevait à 17 010 millions d'euros venant à échéance à plus d'un an.

Émission d'obligations à option de conversion non dilutives et remboursables en numéraire

Le 29 juin 2026, Veolia Environnement a annoncé le lancement d'un placement d'obligations convertibles synthétiques (également désignées comme des obligations convertibles non-dilutives remboursables uniquement en numéraire) d'un montant de 400 millions d'euros et venant à échéance le 2 janvier 2032 auprès d'investisseurs institutionnels uniquement.

Les obligations porteront intérêt à un taux annuel de 0,75 %.

La valeur nominale d'exercice unitaire de ces obligations est de 43,29 euros, soit une prime de 20% par rapport au cours de référence de l'action VEOLIA.

Émission publique sur le marché américain

Au 30 juin 2026, l'encours du nominal de cet emprunt s'élevait à 188,8 millions de dollars américains, soit 166 millions d'euros équivalents, venant à échéance à plus d'un an.

Émission titres super subordonnés

Au 30 juin 2026, le montant total des titres subordonnés s'élève à 4 100 millions d'euros, après que 850 millions d'euros aient fait l'objet d'un remboursement en date du 9 février 2026.

Billets de trésorerie

Veolia Environnement dispose d'un programme de financement à court terme sous forme de titres négociables à court terme (Negotiable European Commercial Paper – NEU CP) plafonné à 6,5 milliards d'euros, dont la documentation financière a été mise à jour auprès de la Banque de France le 5 juin 2026.

Au 30 juin 2026, l'encours des titres négociables à court terme émis par la Société s'élevait à 6 385 millions d'euros.

5.2 Actionnariat de Veolia Environnement

5.2.1 RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT AU 30 JUIN 2026

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'actions et les pourcentages de capital et de droits de vote correspondants détenus par les principaux actionnaires connus de Veolia Environnement au 30 juin 2026.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessous détenant directement ou indirectement environ 4 % ou plus du capital ou des droits de vote de la Société à la date du dépôt du présent Amendement.

Actionnaire	Situation au 30 juin 2026				
	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote théorique	Nombre de droits de vote exerçables*	Pourcentage des droits de vote exerçables**
Salariés ⁽¹⁾	61 784 362	8,32 %	61 784 362	61 784 362	8,43 %
CriteriaCaixa ⁽²⁾	40 103 007	5,40 %	40 103 007	40 103 007	5,48 %
Caisse des dépôts ⁽²⁾	37 436 011	5,04 %	37 436 011	37 436 011	5,11 %
The Capital Group Companies ⁽³⁾	37 368 895	5,03 %	37 368 895	37 368 895	5,10 %
BlackRock ⁽²⁾	36 100 351	4,86 %	36 100 251	36 100 251	4,93 %
Veolia Environnement ⁽⁴⁾	10 147 565**	1,37 %	10 147 565**	-	-
Public et autres investisseurs	519 556 459	69,97 %	519 556 459	519 556 459	70,94 %
TOTAL	742 496 650	100 %	742 496 650	732 349 085	100 %

* Pourcentage des droits de vote par rapport aux droits de vote effectifs (les titres autodétenus par Veolia Environnement étant privés de droit de vote).

** Au 30 juin 2026, Veolia Environnement autodétient 10 147 565 actions.

(1) Actionnariat direct et indirect, y compris via des véhicules d'investissement financier, après débouclage du Plan 2021 et avant Sequoia 2026.

(2) Sur la base de l'étude de l'actionnariat de la Société au 30 juin 2026.

(3) Sur la base de la déclaration de franchissement à la hausse, le 29 juin 2026, du seuil légal et statutaire de 5 % du capital et/ou des droits de vote de la Société par The Capital Group Companies, Inc. Le 7 juillet 2026, The Capital Group Companies Inc. a précisé détenir, à cette date, 40 182 216 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,41 % du capital et des droits de vote de la Société (cf. Décision et Information AMF n° 226C1006).

(4) Actions autodétenues et privées de droit de vote. Cette information fait l'objet d'une publication mensuelle par Veolia Environnement sur son site.

Sur la base de l'étude de l'actionnariat au 30 juin 2026, Bpifrance Participations détient 4 545 550 actions, soit 0,61 % du capital et des droits de vote et le fonds Lac1 détient 21 769 000 actions, soit 2,93 % du capital et des droits de vote.

Aucun tiers n'exerce de contrôle sur Veolia Environnement et, à la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement ou une prise de contrôle de la Société.

5.3 Politique de distribution des dividendes

5.3.1 DIVIDENDES PAR ACTION ET MONTANTS GLOBAUX VERSÉS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)	Dividende 2021	Dividende 2022	Dividende 2023	Dividende 2024	Dividende 2025
Dividende brut par action	1,00	1,12	1,25	1,40	1,50
Dividende net par action	1,00*	1,12*	1,25*	1,40*	1,50*
Montant global du dividende distribué**	687 879 017,00	787 278 334,08	894 902 230,00	1 022 522 544,40	1 098 607 156,50

* Le dividende est éligible à l'abattement de 40 %.

** Montants réglés par la Société.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1 Procédures judiciaires et arbitrages

Les litiges les plus significatifs auxquels sont parties la Société ou ses filiales sont décrits ci-après. Par ailleurs, les contrôles et contentieux fiscaux sont présentés au chapitre 4.1, section 4.1.6 note 10 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2026.

La présentation des principales procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage figurant au chapitre 4, section 4.1.6, note 11 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2026 est incorporée par référence au sein de ce chapitre 6.1. Les principales mises à jour concernant les litiges figurant à la note 11 et reflétant les évolutions significatives qui ont pu intervenir jusqu'à la date de dépôt de ce document sont décrites dans ce chapitre 6.1.

AMÉRIQUE DU NORD

États-Unis – Flint

Cf. chapitre 4, section 4.1.6, note 11 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2026 *supra*.

États-Unis – WASCO et Aqua Alliance

Certaines des filiales indirectes actuelles et anciennes de Veolia Eau aux États-Unis sont défenderesses dans des procédures judiciaires aux États-Unis ⁽¹⁾, dans lesquelles les demandeurs cherchent à obtenir réparation pour des préjudices corporels et autres dommages qui résulteraient d'une exposition à l'amiante, la silice et à d'autres substances potentiellement dangereuses. En ce qui concerne les procédures impliquant les anciennes filiales de Veolia Eau, certaines filiales actuelles de cette dernière demeurent responsables de leurs conséquences et en conservent parfois la gestion. En outre, les acquéreurs des anciennes filiales bénéficient, dans certaines instances, de garanties de Veolia Eau ou de la Société portant sur les conséquences éventuelles de ces procédures. Les demandeurs allèguent habituellement que les préjudices subis ont pour origine l'utilisation de produits fabriqués ou vendus par les filiales de Veolia Eau, ses anciennes filiales ou leurs prédécesseurs. Figurent généralement aux côtés des filiales de Veolia Eau ou de ses anciennes filiales de nombreux autres défendeurs, auxquels il est reproché d'avoir contribué aux préjudices allégués. Des provisions ont été constituées au titre de la responsabilité éventuelle des filiales actuelles dans ces affaires en fonction, en particulier, du lien entre les préjudices allégués et les produits fabriqués ou vendus par ces filiales ou leurs prédécesseurs, de l'étendue des dommages prétendument subis par les demandeurs, du rôle des autres défendeurs et des règlements passés dans des affaires similaires. Les provisions sont constituées au moment où les responsabilités deviennent probables et peuvent être raisonnablement évaluées, et ne comprennent pas de provisions pour responsabilité éventuelle au titre de demandes qui n'auraient pas été engagées.

À la date de dépôt du présent Document d'enregistrement universel, un certain nombre de procédures judiciaires ont été résolues, soit par transaction, soit par le rejet de la demande. Aucune des demandes n'a donné lieu au prononcé d'une condamnation.

Au cours de la période de dix ans s'achevant le 31 décembre 2025, la moyenne annuelle des frais engagés par le Groupe au titre de ces demandes, incluant les montants versés à des demandeurs et les frais d'avocats et dépens, s'élève à 1 114 597 dollars américains nets des remboursements par les compagnies d'assurances.

États-Unis – San Diego / International Boundary and Water Commission

Une filiale américaine de la Société (« VNA ») exploite depuis 1997 la station d'épuration South Bay International Wastewater Treatment Plant (« SBIWTP ») à San Diego (Californie). L'usine est située sur la frontière mexicano-américaine. Son client est l'International Boundary and Water Commission (U.S. Section) (« IBWC »), un organisme de l'Etat fédéral américain. L'usine traite exclusivement une partie des eaux usées de la ville mexicaine de Tijuana, qui est située directement sur la frontière. L'eau traitée est rejetée dans l'océan par le biais d'un émissaire (« South Bay Ocean Outfall ») à plus de 5 km du littoral. Le traitement du reste des eaux usées de Tijuana relève de la responsabilité des autorités mexicaines.

Depuis la construction de la station d'épuration, la population de Tijuana a presque doublé et la région de San Diego a connu une pollution liée au déversement d'eaux usées venant du Mexique, directement dans l'océan Pacifique ou via le fleuve Tijuana, avec une contamination de l'estuaire et du littoral.

A partir d'avril 2024, six actions judiciaires civiles ont été engagées contre VNA et certains de ses salariés devant les juridictions en Californie pour de prétendues défaillances dans la gestion de la station d'épuration et des flux d'eaux usées provenant du Mexique, qui auraient contribué à une pollution dans la région. Deux de ces actions visaient également la Société, mais les réclamations formées contre la Société ont fait l'objet d'un rejet sans examen au fond (sans préjudice de leur réintroduction ultérieure, « dismissed without prejudice »), à la suite d'un accord de suspension de la prescription (« tolling agreement »). Ces actions sont au stade de la mise en état. VNA et la Société contestent fermement le bien-fondé des allégations formulées à leur encontre.

⁽¹⁾ Des filiales du groupe Aqua Alliance, ou de WASCO (anciennement dénommée Water Applications & Systems Corporation et United States Filter Corporation), société de tête de l'ancien groupe US Filter dont la majeure partie des activités a été cédée à différents acquéreurs en 2003 et 2004.

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Lituanie

Cf. chapitre 4, section 4.1.6, note 11 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2026 supra.

ITALIE AFRIQUE MOYEN-ORIENT

Veolia Propreté contre la République d'Italie

Cf. chapitre 4, section 4.1.6, note 11 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2026 supra.

TECHNOLOGIES DE L'EAU

VWT contre K+S Potash

Cf. chapitre 4, section 4.1.6, note 11 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2026 supra.

VWT contre Antero

Cf. chapitre 4, section 4.1.6, note 11 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2026 supra.

6.2 Documents accessibles au public

Type de documents	Accessibilité
• communiqués de la Société	www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-reglementee
• documents de référence annuels et documents d'enregistrement universel (comprenant notamment les informations financières historiques sur la Société et du Groupe) déposés auprès de l'AMF ainsi que leurs actualisations	30, rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers
• informations publiées et rendues publiques par la Société au cours des 12 derniers mois en France et dans d'autres États membres conformément à la réglementation boursière et en matière de valeurs mobilières	www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-reglementee Site de l'AMF
• information réglementée diffusée par la Société en application des dispositions des articles 221-1 et suivants du règlement général de l'AMF	www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-reglementee
• statuts de la Société	www.veolia.com/fr/gouvernance
• procès-verbaux d'assemblées générales, rapports des commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux	30, rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers

6.3 Contrôleurs légaux des comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles.

Société représentée par Monsieur Mansour Belhiba et Madame Elodie Ellouz.

6, place de la Pyramide - 92908 Paris La Défense Cedex.

Société désignée par l'assemblée générale mixte du 24 avril 2025 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles.

Société représentée par Messieurs Charles-Emmanuel Chosson et Xavier Senent.

1-2, place des Saisons – Paris-La Défense 1 – 92400 Courbevoie.

Société désignée le 23 décembre 1999 et dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale mixte du 27 avril 2023 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

6.4 Personnes responsables de l'amendement du Document d'enregistrement universel

6.4.1 RESPONSABLE DE L'AMENDEMENT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

Mme Estelle Brachlianoff, directrice générale de Veolia Environnement SA.

6.4.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'AMENDEMENT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

J'atteste que les informations contenues dans le présent amendement au Document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes semestriels consolidés sont établis conformément au corps de normes comptables applicable et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant dans le présent amendement présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Aubervilliers,
le 30 juillet 2026

La directrice générale
Estelle Brachlianoff

6.5 Tables de concordance

6.5.1 TABLE DE CONCORDANCE DE L'AMENDEMENT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

La table de concordance ci-après reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 et 2 du règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019, ayant complété les dispositions du règlement (UE) 2017/1129 du 14 juin 2017, et renvoie aux chapitres et sections du Document d'enregistrement universel 2025 et du présent Amendement où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

Rubriques des annexes 1 et 2 du règlement délégué du 14 mars 2019		Document d'enregistrement universel 2025	Amendement
		Chapitres/sections	Chapitres/sections
1	Personnes responsables, informations provenant de tiers, rapports d'experts et approbation de l'autorité compétente		
1.1	Indication des personnes responsables	8.8.1	6.4
1.2	Déclaration des personnes responsables	8.8.2	6.4
1.3	Déclaration ou rapport d'expert	N/A	N/A
1.4	Attestation d'un tiers	N/A	N/A
1.5	Déclaration sans approbation préalable	Page 1	Page 1
2	Contrôleurs légaux des comptes	8.6	6.3
3	Facteurs de risques	2.2 et 5.4.5	3.4.3
4	Informations concernant l'émetteur		
4.1	Raison sociale et nom commercial	8.1.1	-
4.2	Lieu et numéro d'enregistrement et identifiant d'entité juridique (LEI)	8.1.1	-
4.3	Date de constitution et durée de vie	1.1.1 et 8.1.1	-
4.4	Siège social, forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse, numéro de téléphone de son siège et site web avec un avertissement	8.1.1	-
5	Aperçu des activités		
5.1	Principales activités	1.1.3, 1.3.1 et 1.3.2	-
5.2	Principaux marchés	1.3.3, 1.3.4 et 1.5	-
5.3	Événements importants dans le développement des activités	1.2, 5.1.1, 5.1.2, 5.1.3 et 6.1.6 note 3.2	3.1, 4.1.6 note 3
5.4	Stratégie et objectifs	1.1, 1.2, 4.1.1.5.1 et 5.4.6	3.4.4
5.5	Degré de dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats et industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	1.5.3.1	-
5.6	Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	1.3.4.2	-
5.7	Investissements		
5.7.1	Principaux investissements réalisés	5.3.2	3.3.2 et 4.1.6 note 3.1
5.7.2	Principaux investissements en cours	5.1.3	3.1.2
5.7.3	Informations sur les co-entreprises et les entreprises associées	6.1.6 note 5.2.4	4.1.6 note 5.2.1
5.7.4	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	4.1.2	-
6	Structure organisationnelle		
6.1	Description sommaire du Groupe	1.5.1	-
6.2	Liste des filiales importantes	6.1.6 note 15 et 6.2.5 note 7.11	-
7	Examen de la situation financière et du résultat		
7.1	Situation financière		
7.1.1	Évolution et résultat des activités Indicateurs clés de performance et de développement	Profil, 4.1, 5 et 6.1.1 à 6.1.3	3.2, 4.1.1 à 4.1.3
7.1.2	Prévisions de développement futur et activités en matière de recherche et de développement	1.4	-
7.2	Résultat d'exploitation	5.2.4.1, 5.2.5.4 et 6.1.6 note 5	3.2.4 et 4.1.6 note 5.2

Rubriques des annexes 1 et 2 du règlement délégué du 14 mars 2019		Document d'enregistrement universel 2025	Amendement
		Chapitres/sections	Chapitres/sections
8	Trésorerie et capitaux		
8.1	Information sur les capitaux	6.1.5 et 6.1.6 note 9	4.1.5 et 4.1.6 note 8
8.2	Source et montant des flux de trésorerie	6.1.4, 6.1.6 notes 5.3, 8.3.2 et 7.1.7, 8.4	4.1.4, 4.1.6 notes 5.3, et 7.3.2, 5.1.3
8.3	Besoins de financement et structure de financement	5.1.3, 5.3.1, 5.3.3, 5.3.4, 6.1.6 notes 8.1 et 8.2	3.3.1, 3.3.3, 3.3.4, 4.1.6 note 7.1 et 7.2
8.4	Restrictions à l'utilisation des capitaux ayant influencé sensiblement les activités du Groupe	6.1.6 note 8.1.3	4.1.6 note 7.1.4
8.5	Sources de financement attendues	6.1.2	-
9	Environnement réglementaire	1.6	-
10	Informations sur les tendances		
10.1.a	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice	1.3.2 et 5.4.4	3.4.2
10.1.b	Description de tout changement significatif de performance financière du Groupe	N/A	-
10.2	Tendance, incertitude, contrainte, engagement ou événement, dont l'émetteur a connaissance, susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	1.2 et 5.4.6	3.4.4
11	Prévisions ou estimations du bénéfice		
11.1	Prévision ou estimation du bénéfice publiée	N/A	N/A
11.2	Déclaration énonçant sur les principales hypothèses de prévisions ou d'estimations de bénéfices	N/A	3.4.4
11.3	Déclaration de comparabilité avec les informations financières historiques et de conformité des méthodes comptables	6.1.6 note 1	4.1.6 note 1
12	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
12.1	Informations concernant les membres du conseil d'administration et la direction générale	3.1.1, 3.1.2 et 3.2	2.1
12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale	3.1.3	-
13	Rémunération et avantages		
13.1	Montant des rémunérations versées et avantages en nature	3.4.1, 3.4.3 et 3.4.4	2.2
13.2	Montant des sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement aux mandataires sociaux de pensions, de retraites ou d'autres avantages	6.1.6 note 6.3 et 3.4.2	-
14	Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
14.1	Date d'expiration des mandats actuels	3.1.1 et 3.1.2	2.1.1
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de la direction à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration appropriée attestant de l'absence de tels avantages	6.1.6 note 13, 3.1.3 et 3.6	4.1.6 note 12
14.3	Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	3.2.2.1 et 3.2.2.3	2.1.1 et 3.1.5
14.4	Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	3.2.1.1	-
14.5	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise	3.1.2, 3.2.1.2, 3.2.2	3.1.5
15	Salariés		
15.1	Nombre des salariés et répartition des effectifs	Profil/Chiffres clés, 4.1.1.5 et 4.1.3.1.2	-
15.2	Participations dans le capital et stock-options des mandataires sociaux	3.1.1.2, 3.4.1.1.3, 3.4.3, 3.4.4 et 3.5	2.2 et 3.1.4
15.3	Accords prévoyant une participation des salariés dans le capital	4.1.3.1.4.3 et 5.1.5	3.1.4
16	Principaux actionnaires		
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	7.2 et 8.1.5	5.2.1
16.2	Existence de droits de vote différents	7.2 et 8.1.4	5.2.1
16.3	Contrôle de l'émetteur	7.2.2	5.2.1
16.4	Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	8.3	-
17	Transactions avec des parties liées	3.6 et 6.1.6 note 13	3.4.1 et 4.1.6 note 12

		Document d'enregistrement universel 2025	Amendement
Rubriques des annexes 1 et 2 du règlement délégué du 14 mars 2019		Chapitres/sections	Chapitres/sections
18	Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
18.1	Informations financières historiques	Profil, 5.3.1, 6.1, 6.2 et 8.7	1
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	N/A	N/A
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	6.1.7 et 6.2.6	4.1.7
18.4	Informations financières pro forma	N/A	N/A
18.5	Politique en matière de dividendes	7.3 et 8.1.2	5.3
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	6.1.6 note 12 et 8.2	4.1.6 note 11 et 6.1
18.7	Changement significatif de la situation financière	5.4.4 et 6.1.6 note 14	3.4.2 et 4.1.6 note 13
19	Informations complémentaires		
19.1	Capital social		
19.1.1	Montant du capital émis et capital autorisé	7.1.1, 7.1.2 et 7.1.4	5.1.1 et 5.2.1
19.1.2	Actions non représentatives du capital	N/A	5.1.3
19.1.3	Actions détenues par l'émetteur ou ses filiales	7.1.3	5.2.1
19.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	7.1.5, 7.1.7 et 6.1.6 note 8.1.1.1	4.1.6 notes 7.1.1.1 et 8.3, et 5.1.3
19.1.5	Droits d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital autorisé, mais non émis, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	7.1.4	-
19.1.6	Options sur le capital de membres du Groupe	N/A	-
19.1.7	Historique du capital social	7.1.6	-
19.2	Acte constitutif et statuts		-
19.2.1	Objet social et registre du Commerce	8.1.1	-
19.2.2	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	8.1.2 et 8.1.4 à 8.1.6	-
19.2.3	Dispositions pouvant retarder, différer ou d'empêcher un changement de contrôle	N/A	N/A
20	Contrats importants	8.3	N/A
21	Documents disponibles	8.5	6.2

6.5.2 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

En application de l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le présent amendement comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné aux articles L.451-1-2 et R.451-2 du code monétaire et financier.

Rapport financier semestriel		Chapitres/sections
1	Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2026	4.1
2	Rapport semestriel d'activité	3
	Evénements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels	3.1.1 et 3.1.2
	Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restant de l'exercice	N/A
	Principales transactions intervenues entre les parties liées	3.4.1 et 4.1.6 note 12
3	Déclaration du responsable	6.4
4	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière du 1 ^{er} semestre de l'exercice 2026	4.1.7



Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

Crédits photographiques : © **Simon Pantling/Fluid.**
© **Mediathèque VEOLIA - Martin Colombet / Fisheye**



Veolia Environnement

Société anonyme au capital de 3 712 483 250 euros
403 210 032 RCS Paris

Siège administratif :

30, rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers – France

Tél. : +33 (0)1 85 57 70 00

Siège social :

21, rue La Boétie – 75008 Paris – France

www.veolia.com